

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



UNIVERSITE SAAD DAHLEB – BLIDA



Institut d'Architecture et d'urbanisme

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES MASTER EN ARCHITECTURE

Option : architecture et habitat

Thème :

Mode d'assemblage des logements

Projet :

Conception d'un ensemble d'habitat collectif intégré à el Hamma



-Etudiantes :

-Bellahcene Lamia

-Kadouche Sarra

- Encadré par :

-Mr.Bitam AbdelKrim

-Mr.Maroc Mourad

Année Universitaire 2016-2017

REMERCIEMENTS

Aujourd'hui, notamment suite à la clôture de nos parcours universitaire

Tout d'abord nous remercions dieu le tout puissant pour nous avoir guidé vers le bon chemin du savoir, pour nous avoir donné le courage, la volonté, la force et la santé afin de pouvoir concrétiser ce travail.

Nous souhaitons exprimer nos remerciements à tous les membres de jury pour avoir bien voulu accepter de participer à ce jury, prouvant ainsi l'intérêt qu'ils portent à ce travail.

Nous tenons à exprimer nos remerciements les plus vifs à nos encadrateurs Monsieur BITAM ABDEL KARIM et monsieur Maroc Mourad qui nous ont orienté par leurs conseils bien utiles et leur soutien tout le long de notre travail.

Ainsi, nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à toutes qui ont aidé de près ou de loin par le fruit de leur connaissance pendant toute la durée de notre parcours éducatif.

Un grand merci aux enseignants de l'institut d'architecture et d'urbanisme qui ont assuré notre formation durant nos cinq années d'étude.

Nous remercions tous nos camarades auxquels on a partagé des moments mémorables, Qui nous ont forgés et resteront inoubliables

Enfin, nous espérons que ce mémoire servira d'exemple et de support pour les années à venir.

B. Lamia et K. Sara

Dédicace

Ce résultat, fruit de plusieurs années d'études, d'effort pour lesquelles le mérite revient d'abord à ceux qui m'ont donné la vie et m'ont accompagné durant nous cursus.

Cet espace est très limité pour exprimer nous gratitude, et nos pensées très fortes pour eux, pour avoir été toujours présent dans nous vie tout en partageant les moments de joie et de peine.

Nous dédie ce modeste travail à :

Mes très chers parents pour leurs sacrifices, soutien et compréhension durant toutes mes années d'étude,

À mon frère Ibrahim el Khalil, ma sœurs Manel et Khadidja

Ma chère binôme, et toutes mes amies, à tous les gens que J'aime et qui me sont chère et à tous les gens formidables que j'ai rencontrés pendant mon cursus universitaire.

A tous ceux qui m'ont sollicité dans mon travail de près ou de loin.

BELLAHCENE Lamia

Je dédie ce modeste travail à mes chères parents qui m'ont éclairé mon chemin et qui m'ont encouragé et soutenu tout au long de mes études

A mes chers frères Amine et Youcef

Ma tante Lila et mon oncle Mohamed

Ma chère binôme et tous mes amies et copines

À tous les gens que J'aime et qui me sont chère et à tous les gens formidables que j'ai rencontrés pendant mon cursus universitaire.

KADOUCHE Sara

Résumé :

La majorité des gens rêvent d'un habitat qui soit un lieu et l'expression du désir et de vivre.

Delà, le but de notre travail est d'arriver à un projet intégré à son environnement et de donner une meilleure qualité à la construction de l'habitat en Algérie.

Notre préoccupation majeure consiste à traiter une problématique d'actualité, parce que l'habitat en Algérie actuellement souffre de plusieurs problèmes d'une part, au niveau de la qualité des espaces extérieurs non qualifiés et mal exploités qui n'apportent rien à l'ensemble ainsi un sentiment d'abandon de plus, chaque projet est conçu de façon autonome, il n'y a pas un projet dans l'absolu sans attache à un contexte urbain

D'autre part, manque de variation et de qualité des typologies et leur distribution et leur mode d'assemblage.

Cela nous a conduit à chercher des alternatives pour concevoir un projet de qualité dans le quartier d'el Hamma ,insérés et intégrés dans la structure d'ensemble, précédé par une étape de recherche d'une logique pour assurer la continuité urbaine, ce qu'on appelle l'échelle d'appartenance tout en identifiant des espaces publics qualifiés et règlementés qui permettent la continuité urbaine de ville . De plus la conception d'un modèle d'habitat de qualités supplémentaire : relative au MODE D'ASSEMBLAGE

La variation et la diversité des modes d'assemblages donnent une variation aux typologies et leurs qualités de distribution ce qui enrichie les façades et multiple leurs orientations.

Cela nous donnera la variation, l'animation et la durabilité à notre projet, tout en respectant l'environnement où il s'intègre, l'intimité et le mode de vie des habitants et assurer le maximum de confort pour les résidents.

Mots clés :

Habitat, logement, intégration, échelle d'appartenance, espace public, diversité, mode d'assemblage.

Abstract:

Most of people dream of housing which is place with the desire to live there

Besides that, the aim of our teamwork is to make a project that is integrated with its environment giving a better quality to the construction of housing in Algeria

Our main concern is to treat a current issue since actually Algeria is suffering on several problems on one hand in terms of unskilled and poorly exploited outdoor spaces that do not bring anything

Furthermore, each project is designed independently; we will never find a project in the absolute without a link with an urban context

On other hand is a large lack of variation and quality of typologies and their distribution and their method of assembly

All this led us to look for alternatives to design a project of a high quality in el Hamma desired inserting and integration into the overall structure by a step preceded of search of a logic to insure the urban continuity, that is we call the scale of belonging identifying, qualified and regulated public spaces that enable urban continuity in cities

In addition the conception of housing model of an additional quality relating to: THE ASSEMBLY MODE, the variation and the diversity of the modes of assemblies give a variation to the typologies and their qualities of distribution which makes the facades richer and multiple their orientations.

This will give us the variation, animation and sustainability to our project, while respecting the environment where it fits, the intimacy and way of life of the inhabitants and ensure the maximum comfort for the residents.

Keywords :

Housing, housing, integration, membership scale, public space, diversity, mode of assembly.

Liste des illustrations :

Liste des figures :

Figure1 .1 : Cité Rabia Tahar, source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.

Figure1. 2 : Cité Soummam, source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.

Figure 1.3 : Plan de masse des deux cités dans la ZHUN de Bâb Ezzouar, source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.

Figure 1.4 : cité Rabia Tahar, source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.

Figure 1.5 : cité Soummam, source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.

Figure 1.6 : espace extérieur de la cité Soummam , source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.

Figure1. 7 : espace intermédiaire de la cité Soummam, source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.

Figure1. 8 : espace extérieur de la cité Soummam, source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.

Figure 1.9 : espace extérieure de la cité Rabia Thar, source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.

Figure 1.10 : espace extérieure de la cité Rabia Tahar, source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.

Figure 1.11 : façade de la cité Soummam, source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.

Figure 1.12 : commerce de la cité Soummam, source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.

Figure1. 13 : l'espace intermédiaire servant de dépotoir, source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.

Figure 1.14 : accès au logement, source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.

Figure1. 15 : Répétitivité des blocs de bâtiments avec même traitement de façade, source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.

- Figure 1.16 :** Plan d'étage 470 logements LSP et sociale , source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.
- Figure 1.17 :** Plan d'étage 300 logements, source : mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.
- Figure 2.1 :** Type1 : immeuble bloc, source : Google image
- Figure 2.2 :** Type 2 : immeuble barre, source : Google image
- Figure 2.3 :** type3 : immeuble écran, source : Google image
- Figure 2.4 :** type4 : immeuble tour, source : Google image
- Figure 2.5 :** plan de Leimbachstrasse – Zurich, source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe joude ; page : 52
- Figure 2.6 :** situation de Leimbachstrasse - Zurich, source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe joude ; page : 52
- Figure 2.7 :** coupe schématique source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe joude ; page : 53
- Figure 2.8 :** Axonométrie de répartition des types source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe joude ; page : 54
- Figure 2.9 :** situation du projet source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe joude ; page : 58
- Figure 2.10 :** Axonométrie de répartition des types source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe joude ; page : 60
- Figure 2.11 :** plan d'étage, source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe joude ; page : 59
- Figure 2.12 :** Photo aérienne situation Du projet, source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe joude ; page : 64
- Figure 2.13 :** plan d'étage, source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe joude ; page : 65
- Figure 2.14 :** Axonométrie de répartition des types, source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe joude ; page : 64
- Figure 2.15 :** photo du projet , source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe joude ; page : 68
- Figure 2.16 :** Axonométrie de répartition des types, source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe joude ; page : 70
- Figure 2.17 :** Axonométrie de répartition des types, source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe joude ; page : 70
- Figure 2.18 :** Photo aérienne situation Du projet, source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe joude ; page : 70

Figure 2.19 : plan d'étage, source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe Joude ; page 71

Figure 2.20 : photo de projet, source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe Joude ; page : 75

Figure 2.21 : Axonométrie de répartition des types source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe Joude ; page 71

Figure 2.22 : Photo aérienne situation du projet, source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe Joude ; page : 72

Figure 2.23 : photo de projet , source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe Joude ; page : 74

Figure 2.24 : Axonométrie de répartition des types, source : l'ouvrage : Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe Joude ; page : 75

Figure 2.25 : L'identification et positionnement des différents espaces communs par rapport à la structure spatiale, source : l'auteur

Figure 2.26 : Entrée de la cours, source : source : mémoire de Monique Eleb : Entre confort, désir et normes : le logement contemporain.

Figure 2.27 : Entrée par escalier, source : mémoire de Monique Eleb : Entre confort, désir et normes : le logement contemporain.

Figure 2.28 : Entrée sous pergola, source : mémoire de Monique Eleb : Entre confort, désir et normes : le logement contemporain.

Figure 2.29 : plan de masse projet, source : <http://www.anma.fr/fr/projets/logements-plateau-de-haye/>

Figure 2.30 : Distribution par coursive, source : <http://www.anma.fr/fr/projets/logements-plateau-de-haye/>

Figure 2.31 : plans du RDC et du 1er étage (un ensemble de 78 logements simplex et duplex, source : mémoire de Monique Eleb : Entre confort, désir et normes : le logement contemporain.

Figure 2.32 : Cellule d'habitation de l'opération de logement de ZAC Walwein à Montreuil, source : mémoire de Monique Eleb : Entre confort, désir et normes : le logement contemporain.

Figure 2.33 : plans de logement rue de Chanzy, à Paris 2007 source : mémoire de Monique Eleb : Entre confort, désir et normes : le logement contemporain.

Figure 2.34 : plans de Nemausus, source : <http://bnllr.unblog.fr/2008/12/02/nemausus-jean-nouvel/>

Figure 2.35 : Hall d'entrée de l'immeuble, source : mémoire de Monique Eleb : Entre confort, désir et normes : le logement contemporain.

Figure 2.36 : photo générale du projet, source : article de : Sophie Delhay architecte - 2006

Figure 2.37 : photo aérienne situation du projet, source : Google earth interprétation par l'auteur

Figure 2.38 : plan de situation du projet, source : Google image interprétation par l'auteur

Figure 2.39 : coupe sur le projet, source : article de : sophie delhay architecte - 2006

Figure 2.40 : axonométrie du le projet, source : article de : sophie delhay architecte - 2006

Figure 2.41 : les plans du projet, source : article de : sophie delhay architecte - 2006

Figure 2.42 : appartement F 2 / 59 m², source : article de : sophie delhay architecte - 2006

Figure 2.43 : appartement F3 / 69 m², source : article de : sophie delhay architecte – 2006

Figure 2.44 : appartement F 2 / 59 m², source : article de : sophie delhay architecte - 2006

Figure 2.45 : plan de situation, source : <https://www.actuarchi.com/logements-collectifs-begles-lan-architecture/>

Figure 2.46 : maquette du projet, source : <https://www.actuarchi.com/logements-collectifs-begles-lan-architecture/>

Figure 2.47 : schéma de la première idée du projet, source : <https://www.actuarchi.com/logements-collectifs-begles-lan-architecture/>

Figure 2.48 : plan d'Une cellule du projet inspiré par l'échoppe source : <https://www.actuarchi.com/logements-collectifs-begles-lan-architecture/>

Figure 2.49 : plan du sous-sol et RDC, source : <https://www.actuarchi.com/logements-collectifs-begles-lan-architecture/>

Figure 2.50 : plan R+2 et r+4 +8, source : <https://www.actuarchi.com/logements-collectifs-begles-lan-architecture/>

Figure 2.51 : appartement T2, source : <https://www.actuarchi.com/logements-collectifs-begles-lan-architecture/>

Figure 2.52 : appartement T3, source : <https://www.actuarchi.com/logements-collectifs-begles-lan-architecture/>

Figure 2.53 : appartement T4, source : <https://www.actuarchi.com/logements-collectifs-begles-lan-architecture/>

Figure 2.54 : première étape du schéma thermique, source : <https://www.actuarchi.com/logements-collectifs-begles-lan-architecture/>

Figure 2.55 : deuxième étape schéma thermique, source : <https://www.actuarchi.com/logements-collectifs-begles-lan-architecture/>

Figure 3.1 : situation du site d'intervention, source : Google earth interprétation par l'auteur

Figure 3.2 : carte de délimitation du site d'intervention, source : Google earth interprétation par l'auteur

Figure 3.3 : hangars, source : l'auteur

Figure 3.4 : habitat collectif, source : l'auteur

Figure 3.5 : parking, source : l'auteur

Figure 3.6 : hangars, source : l'auteur

Figure 3.7 : vue aérienne de la baie d'Alger, source : Google image

Figure 3.8 : vue en hauteur du quartier, source : <https://www.mzabtour.com/nos-prestations/circuits-touristiques/d-alger-au-sahara/>

Figure 3.9 : Situation d'El Hamma par rapport à la baie d'Alger, source : Google image interprété par l'auteur

Figure 3.10 : carte des limites administratives de l'El Hamma, source : Google image interprété par l'auteur

Figure 3.11 : Délimitation de l'El Hamma, source : Google earth interprétation par l'auteur

Figure 3.12 : Coupe transversale sur le périmètre d'étude, source : site web interprété par l'auteur

Figure 3.13 : vue en hauteur de l'aire d'étude, source : <https://www.mzabtour.com/nos-prestations/circuits-touristiques/d-alger-au-sahara/>

Figure 3.14 : la disposition des forts et batteries le long de la baie d'Alger à la période ottomane, source : mémoire de Chetoui Fella et Mim Ikram, récupération des friches urbaines, 2014/2015

Figure 3.15 : Période ottomane 1516- 1830, source : CNERU interprétation par l'auteur

Figure 3.16 : activité qui entoure jenina, source : http://alger-roi.fr/Alger/vieil_alger/pages/1_elsebbarhin_teinturiers_place_gouvernement3_venis.htm

Figure 3.17 : partie résidentiel, source : <https://www.pinterest.com/pin/697565429753589875/>

Figure 3.18 : la Medina d'Alger entre 1816 et 1830, source : Medina fondation Mr ben Hamouche

Figure 3.19 : Carte d'Alger entre 1830-1880, source : CNERU interprétation par l'auteur

Figure 3.20 : Boulevard de front de mer, source : <http://www.babzman.com/la-rampe-du-front-de-mer-algerois-pensee-par-frederic-chasseriau/>.

Figure 3.21 : Plan de la ville d'Alger en 1900, source : CNERU interprétation par l'auteur

Figure 3.22 : carte de découpage parcellaire des terres agricole dans la période ottomane, Source : CNERU.

Figure 3.23 : carte de Schéma d'aménagements à l'époque de la colonisation française 1832 -1962 , Source : CNERU

Figure 3.24 : carte de Schémas d'aménagements à l'époque de la colonisation française 1846 - 1895, Source : CNERU.

Figure 3.25 : carte de Schémas d'aménagements à l'époque de la colonisation française 1895/1936, Source : CNERU.

Figure 3.26 : carte de Schémas d'aménagements –qui montrent les terrains à démolir dans la 1^{er} phase, s, Source : CNERU.

Figure 3.27 : carte de schéma d'occupation du quartier El Hamma à la période 1936-1958, Source : CNERU.

Figure 3.28 : carte de schéma d'occupation du quartier El Hamma à la période 1958-1985, Source : CNERU.

- Figure 3.29** : carte de Schémas d'aménagements à l'époque de la colonisation française 1836/1962, Source : CNERU.
- Figure 3.30** : carte de Schéma du quartier El Hamma après 1985, Source : CNERU.
- Figure 3.31** : carte de schéma d'occupation du quartier El Hamma après 1985, Source : CNERU.
- Figure 3.32** : Carte d'accessibilité, source : Google earth interprétation de l'auteur
- Figure 3.33** : Boulevard Hassiba Ben Bouali, source : auteur
- Figure 3.34** : Voie boualem rochai, source : auteur
- Figure 3.35** : Boulevard Mohammed, belouzdad, source : auteur
- Figure 3.36** : Carte des éléments de repère, source : Google earth interprété par l'auteur
- Figure 3.37** : la place 1er mai, source : <http://algerrois.skyrock.com/84.html>
- Figure 3.38** : la place el mokrani, source : <https://fr.slideshare.net/bibaarchitecte/analyse-hammapps-fin>.
- Figure 3.39** : la place UGTA, source : mémoire restructuration et aménagement du quartier urbain el hamma, promotion 2013-2014
- Figure 3.40** : La place sahnoune, source : Auteur
- Figure 3.41** : la place carrée, source : auteur.
- Figure 3.42** : la place de la fontaine, source : auteur.
- Figure 3.43** : la place 11 décembre, source : auteur.
- Figure 3.44** : Carte état de bâti, source : CNERU interprétation par l'auteur
- Figure 3.45** : Habitat en bon état, source : auteur
- Figure 3.46** : Habitat précaire, source : auteur
- Figure 3.47** : photos de Sofitel, source : auteur.
- Figure 3.48** : Habitat précaire, source : auteur.
- Figure 3.49** : Place 1 er mai, source : <https://www.alg24.net/la-journee-du-1er-mai-chomee-et-payee/>
- Figure 3.50** : Place sahnoun, source : auteur
- Figure 3.51** : Cité el jawhara, source : <https://www.echoroukonline.com/ara/articles/109514.html>
- Figure 3.52** : Hôtel Sofitel, source : https://vacations.aircanada.com/en/vacation_packages/resort/Algiers/Sofitel-Algiers-Hamma-Garden/?hotelCode=156669&supplierCode=hotelbeds&destinationCode=ALG
- Figure 3.53** : Boulevard hassiba ben Bouali, source : auteur
- Figure 3.54** : place mokrani, source : auteur
- Figure 3.55** : Boulevard Mohammed boulezdad, source : auteur
- Figure 3.56** : Place 11 décembres, source : auteur
- Figure 3.57** : Place carré, source : auteur
- Figure 3.58** : bibliothèque national, source : auteur

Figure 3.59 : jardin d'essai, source :

<https://www.trekearth.com/gallery/Africa/Algeria/Coast/Alger/Algiers/photo1434460.htm>

Figure 3.60 : Carte de synthèse source Google earth interprétation par l'auteur

Figure 3.61 : Jardin fleurie, source :

<https://plus.google.com/+Ahmedsendjakedine/posts/3CYWfcxjzBG>

Figure 3.62 : square port Saïd, source : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/marche-de-la-devise-port-said-deserte-223895/print/1>

Figure 3.63 : Place des martyres, source : <http://espace.algerie.over-blog.com/article-place-des-martyrs-et-la-casbah-d-alger-64283723.html>

Figure 3.64 : Jardin marengo, source : <http://www.cdha.fr/le-jardin-marengo-alger>

Figure 3.65 : Boulevard Ourida Meddad, source : Restructuration et aménagement d'un quartier urbain El Hamma,protion 2012-2013

Figure 3.66 : Boulevard Khmisti, source : Restructuration et aménagement d'un quartier urbain El Hamma,protion 2012-2013

Figure 3.67 : Place Amir Abdelkader, source : auteur

Figure 3.68 : Place 1er mai, source : <https://www.alg24.net/la-journee-du-1er-mai-chomee-et-payee/>

Figure 3.69 : Carte de synthèse, source : CNERU : interprétation par l'auteur

Figure 3.70 : Carte de synthèse, source : Restructuration et aménagement d'un quartier urbain El Hamma,protion 2012-2013

Figure 3.71 : Proposition du POS , source : CNERU interpréter par l'auteur

Figure 3.72 : Carte division des entités, source : auteur

Figure 3.73 : Carte division des entités, source : Google earth interpréter par l'auteur

Figure 3.74 : Carte de situation du site par rapport à l'entité, source : Google earth interpréter par l'auteur

Figure 3.75 : Carte de structure existante, source : Google earth interpréter par l'auteur

Figure 3.76 : principes de schéma de structure, source : Google earth interpréter par l'auteur

Figure 3.77 : principes de schéma de structure, source : Google earth interpréter par l'auteur

Figure 3.78 : principes de schéma de structure, source : Google earth interpréter par l'auteur

Figure 3.79 : principes de schéma de structure, source : Google earth interpréter par l'auteur

Figure 3.80 : Carte de synthèse, source : Google earth interpréter par l'auteur

Figure 3.81 : carte des données urbaines, source : auteur

Figure 3.82 : plan initial, source : auteur

Figure 3.83 : Axonométrie du site ; source : Auteur

Figure 3.84 : tracer une diagonale ; source : Auteur

Figure 3.85 : Axonométrie ; source : Auteur

Figure 3.86 : requalification des voies ; source : Auteur

Figure 3.87 : Axonométrie ; source : Auteur

Figure 3.88 : projeter des voies ; source : Auteur

Figure 3.89 : Axonométrie ; source : Auteur

Figure 3.90 : projeter une place centrale ; source : Auteur

Figure 3.91 : Axonométrie ; source : Auteur

Figure 3.92 : projeter des parcours interne ; source : Auteur

Figure 3.93 : Axonométrie ; source : Auteur

Figure 3.94 : recul ; source : Auteur

Figure 3.95 : Axonométrie ; source : Auteur

Figure 3.96 : alignement ; source : Auteur

Figure 3.97 : Axonométrie ; source : Auteur

Figure 3.98 : espace vert ; source : Auteur

Figure 3.99 : Axonométrie ; source : Auteur

Figure 3.100 : Affectation du programme ; source : Auteur

Figure 3.101 : plan de masse primaire ; source : Auteur

Figure 3.102 : volumétrie primaire du projet ; source : Auteur

Table des matières :

Remerciements

Dédicace

Résumé

Liste d'illustration

Chapitre1 : chapitre introductif

1-Introduction	1
2-Problémétique.....	2
-Le constat	3
- Questionnement.....	6
3- Hypothèse	6
4- Problématique spécifique.....	7
5- Objectifs.....	7
6- structure du mémoire	8

Chapitre2 : état de l'art

1-Introduction	9
2-intérêt de la recherche	9
3- définition générale	9
4-Les typologies de l'habitat	10
5-habitat collectif	10
6- Répartition de typologie	12
7-Mode d'assemblage.....	12
8 -Hiérarchie de l'organisation spatiale de l'espace de l'habitat collectif.....	17
9-Les espaces communs	18
10-Analyse des exemples.....	20
11-Conclusion.....	25

Chapitre3 : analyse et intervention urbaine

I.Phase introductive	26
1-Introduction	26
2-choix du site d'intervention	26
2-1-Critère du choix	26
2-2-situation	26

2-3-Délimitation du site d'intervention	27
3-Présentation de l'aire d'intervention	27
3-1- présentation de la baie d'Alger	27
3-2- présentation du quartier de l'El Hamma	28
I.Phase analytique	29
1-introduction	29
2-Lecture de l'évolution historique et typologique de la baie d'Alger	30
2-1-période précolonial	30
2-2'époque coloniale	33
3-Evolution historique du quartier El Hamma	34
3-1-l'époque ottomane avant 1832	34
3-2-L'époque de la colonisation française 1832-1962	35
4- Synthèse de la lecture diachronique.....	37
5- Diagnostic de l'état actuel.....	38
6-Synthèse de la structure	40
7-Synthèse de la lecture typologique	41
8-Lecture du pos	42
9-Critique du POS	44
II.Phase 3 : partie opérationnelles :.....	45
1-Structure existante	45
2-principe du schéma de structure.....	45
3-Synthèse	46
4-Composition urbaine	47
Chapitre4 : élaboration du projet.....	51
1-Introduction	51
2- les Données urbaines de l'ilot développé	51
3-Principe d'implantation.....	51
4-Hiérarchisation des espaces	53
5-Affectation fonctionnelle et spatiale.....	54
5-1-Bâtiment 1	54
5-2-Bâtiment 2.....	65
5-3- Centre commercial	74
6-Composition des façades.....	79
7- système constructif	81
- conclusion générale.....	84

CHAPITRE 1 :

CHAPITRE INTRODUCTIF

-Introduction :

L'habitat est l'un des anciens concepts de l'humanité, l'habitat par son ancrage urbain à un rôle de plus en plus important.

-« L'habitat [ou l'espace en général] n'est pas un objet inerte, composé d'éléments techniques et doté de formes, mais un "objet actant", mis en mouvement, malgré son apparence statique, par les personnes qui l'utilisent. Il n'existe qu'à travers les interactions qui se développent entre ses éléments fonctionnels et ses occupants, qui lui confèrent tout son sens. Inversement, bien que chacun transporte d'un lieu à l'autre ses façons d'agir, ses valeurs, ses sentiments et ses pensées profondes, ses conduites sont influencées par l'espace dans lequel elles se déploient, elles s'actualisent de manière spécifique selon les lieux qui leur servent de cadre »¹

-l'habitat comme « l'aire que fréquente un individu, qu'il y circule, y travaille, s'y divertisse, y mange, s'y repose ou y dorme »²

Le concept de l'habitat dépasse la définition restreinte d'une habitation d'un logement ou d'une maison. Donc, l'habitat n'est pas uniquement limité à la fonction loger qui veut dire habitation d'un logement ou d'une maison mais s'étend pour englober toutes les activités destinées à assurer et à satisfaire les relations de l'être humain à son environnement, c'est une production cohérente d'espace de vie

¹ M. Bonetti, 1994, p.16

² J. E. Havel

2-Problématique :

Depuis des décennies la question de l'habitat et du logement préoccupe les responsables des gouvernements du monde entier

La production de l'habitat a connu plusieurs étapes qui sont fortement liées à l'histoire dont l'Algérie fait partie.

La découverte de l'agriculture qui fut un événement très important dans l'histoire de l'humanité a permis à l'homme d'installer et produire un espace de vie durable et privatif dans une organisation de collectivité dont l'apparition des premiers villages comme des premiers établissements humains qui ont permis l'apparition des premières villes .

A la fin du 19^{ème} siècle , la révolution industrielle a engendré des changements et ramené de nouveaux matériaux de construction et de nouveaux procédés comme la standardisation , l'apparition des nouvelles architectures pour les bâtiments à fonction de production , la transformation des villes ...

Par contre, le développement anarchique des villes industrielles et leur éclatement, a causé par l'exode rural induit à la suite de l'industrie naissante et qui s'est manifesté par des apports répétés de mains d'œuvres, apparitions des classes sociales, cités ouvrières et banlieues. La crise après la guerre et la nécessité de reconstruire (plus rapide et moins cher) a conduit à l'émergence de l'architecture moderne pour trouver des solutions.

La période de l'architecture moderne est marquée par le développement de la ville, disparition de l'ilot, le principe de zoning monofonctionnelle, des règlementations, le rationalisme et de nouveau matériaux.

Les architectes prennent conscience que ces matériaux et la technologie permettent le développement du bâtiment rationalisé standardisé et en Série.

Éliminer les éléments décoratifs c'est-à-dire la pureté des formes et des volumes qui sont parmi les caractéristiques de l'architecture moderne.

Ainsi l'influence de le Corbusier d'un côté lors de la reconstruction du pays (en Europe) qui s'appuie sur l' idée de faire table rase du passé ,et de l'autre côté les 5 principes qui sont exprimés comme la construction sur les pilotis qui libère le sol pour la circulation et la végétation jouent un rôle dans la nouvelle typologie : **les grands ensembles**

L'industrialisation du bâtiment n'a pas donné les résultats attendus, l'habitat collectif répond juste au plan quantitatif seulement ainsi en est-il de la production de l'habitat en Algérie.

2-1-Le constat :

Nous avons commencé notre travail de recherche par une observation et une analyse de l'Etat actuel de la production de l'habitat en Algérie, nous avons choisis comme exemple deux cités : la Cité Rabia Tahar et la cite Soummam à Bâb Ezzouar vu leur situation et le degré de déqualification remarqué



Figure 1.1 : Cité Rabia Tahar à Bab Ezzouar



Figure 1.2 : Cité Soummam à Bab Ezzouar

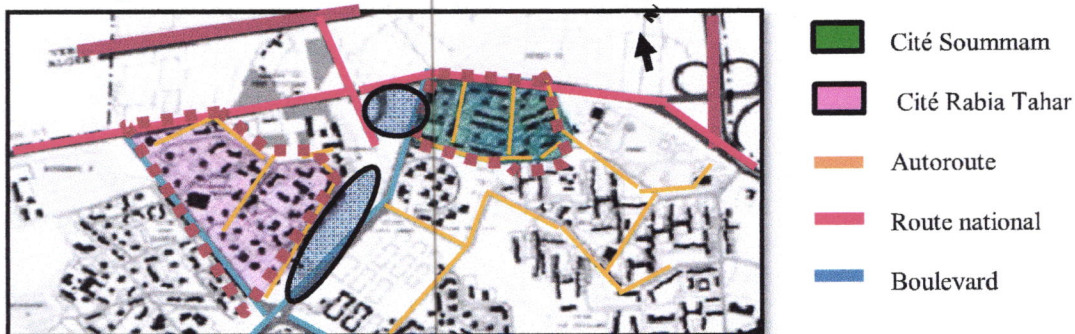


Figure 1.3 : Plan de masse des deux cités dans la ZHUN de Bâb Ezzouar

Nous remarquons que les projets sont isolés les uns par rapport aux autres et en rupture, sans liaison avec l'ensemble, c'est le résultat de la juxtaposition des projets

Ce qui provoque :

* Système non bâti :



Figure1. 4 : cité Rabia Tahar

Le phénomène des cités closes qui exprime le refus d'introduire une continuité urbaine avec l'ensemble de la ville



Figure1. 5 : cité Soummam

Présence des vides et l'assiette du projet se trouve importée où



Figure 1.6 : espace extérieur de la cité Soummam

Des espaces publics non qualifiée et mal exploités qui n'apportent rien à l'ensemble ainsi un sentiment d'abandon



figure 1.7 : espace intermédiaire de la cité Soummam

certaines pratiques culturelles ne trouvent pas l'espace pour s'accomplir



Figure 1.8 : espace extérieur de la cité Soummam

Appropriation des espaces destinés au public



figure 1.9 : espace extérieure de la cité Rabia Thar

L'envahissement du trottoir



Figure 1.10 : espace extérieure de la cité Rabia Thar

Les terrains vagues se transforment dès les premières pluies

- **Système bâti :**

L'architecture de ces grands ensembles est identique ce qui rend l'orientation très difficile, en résulte la monotonie Il y a un problème d'affectation d'échelle du programme



Figure 1.12 : commerce de la cité Soummam



Figure 1.13: l'espace intermédiaire servant de dépotoir



Figure 1.11 : façade de la cité Soummam

Zones d'habitat qui visaient à bâtir des ensembles de logements dotés des services mais ces derniers ont un usage limité.



Figure 1.14 : accès au logement

Il est important que l'accès à l'immeuble soit vaste lumineux afin que la première image de l'immeuble ressentie soit valorisante mais d'après cette photo ce n'est pas le cas.



Figure 1.15 : Répétitivité des blocs de bâtiments avec même traitement de façade

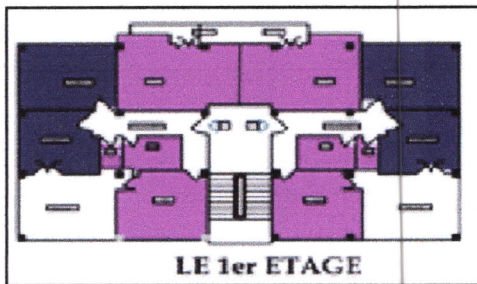


Figure 1.16 : Plan d'étage 470 logements LSP et sociale

à Mouzaia

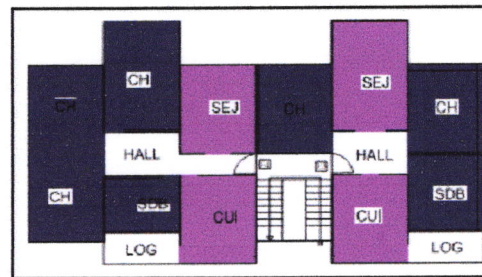


figure 1.17 : Plan d'étage 300 logement

à Tipaza

-Manque de la variation et qualité des typologies et leur mode d'assemblage , ce sont toujours les même type de plans qui se répètent même si la situation est différente avec un plan d'étage courant avec mauvaise qualité de distribution

- Questionnement :

La production de l'habitat collectif en Algérie répond juste à quelques objectifs sur le plan quantitatif seulement, on constate que chaque projet est conçu de façon autonome

A la lumière de ce qui précède apparaît clairement que notre problématique fondamentale qui s'impose réside dans ces questions :

- Comment produire un espace extérieur qualifié ?
- pourquoi l'espace public est devenu un espace résiduel, extérieur qui n'apporte rien à la ville ?
- Quelle alternative à la production actuelle qui puise dans la répétition et la monotonie indifféremment au contexte ?

3- Hypothèse :

Concevoir un projet d'architecture à travers son étude doit prendre en considération l'insertion du projet avec le site, l'environnement et le programme afin d'assurer la connexion et la continuité du projet.

Alors pour réaliser un projet on doit :

1-insérer ce dernier dans son contexte et définir les conditions de création architecturale et pour cela il faudra tout d'abord délimiter l'échelle d'appartenance du site du projet car le projet n'existe pas sans son contexte et la structure d'ensemble, ainsi la hiérarchie de la structure urbaine permet de déterminer l'échelle du programme et l'orientation

2- Donner l'importance à l'espace public qui doit être issu de la connexion au territoire, et sera de fait qualifié et apporte un sens au projet et exprime la continuité du projet par ce que les conditions du bâti sont défini par le non bâti dont la relation entre le plein et le vide et trop forte qu'elle peut donner naissance à un lieu de vie ou une vie pour le lieu ce qui va assurer l'intégration et l'insertion avec l'environnement et qui donnera l'animation et la durabilité à notre projet.

3-opter pour une diversité typologique et une variation des modes d'assemblages des logements

4- Problématique spécifique :

Nous nous intéressons au cas du quartier El Hamma car il est considéré comme l'un des pôles du futur hyper centre d'une part, la disponibilité des friches urbaines d' autre part, ceci nous permettra d'avoir un potentiel foncier et une richesse de programme

La question qui se pose est :

-Comment intégrer notre projet dans ce quartier ?

5- Objectif :

L'intérêt de ce travail de recherche sera porté sur les modes d'assemblage et répartition de la typologie de l'habitat collectif

a-Objectif principaux :

- Produire des projets d'architecture non pas architecture objet : insérer et intégrer le projet d'architecture dans la structure d'ensemble pour l'articulation réelle à l' échelle du quartier
- Identifier les espaces publics et leur hiérarchie qui permet la continuité urbaine et établir le rapport entre le plein et le vide.
- Eviter la répétition du même type d'architecture à travers les ensembles d'habitation qui donne un aspect monotone à la ville

b-Objectifs secondaires :

- Pouvoir intégrer des projets dans une ancienne friche urbaine
- Améliorer la qualité des futurs logements en se basant sur la perception des utilisateurs

6- structure du mémoire :

L'élaboration de tout projet architectural est précédée par des démarches.

Sur cette logique notre travail sera structuré sous forme de 4 chapitres qui se complètent successivement.

➤ **Présentation du contenu des chapitres :**

- CHAPITRE 1 :

- Chapitre introductif du constat fait sur la qualité de production architecturale de l'habitat en Algérie .
- Formulation de la problématique générale faite suite au constat
- Hypothèse : définir l'échelle d'appartenance et l'importance de l'espace public qualifiée
- détermination des objectifs principaux et secondaires pour notre recherche

- CHAPITRE 2 :

- Une analyse thématique qui permettra d'approcher mieux les aspects théoriques clés du thème de recherche qui sont : typologie et mode d'assemblage des logements
- Analyse d'exemples afin de déterminer les différentes modes d'assemblages et répartitions des cellules

-CHAPITRE 3 :

- Analyse urbaine faite par une analyse historique et typologique architecturale, qui paramètrera l'intégration de notre projet dans le tissu existant
- Déterminer un schéma de structure et d'aménagement
- Déterminer de l'échelle d'appartenance

- CHAPITRE 4 :

- La phase sera consacrée à l'application de la recherche thématique et l'élaboration du notre projet architecturale

CHAPITRE 2 :

ETAT DE L'ART

1-Introduction

Un projet architectural doit sa réussite à une bonne étude au préalable, défini par :

- l'étude du thème.
- l'étude du contexte.

L'objectif de ce chapitre est d'avoir un ensemble de connaissance sur la qualité et le mode d'assemblage des logements.

2-Intérêt de la recherche :

« La construction des logements est l'un des facteurs les plus importants qui entrent dans la composition de l'environnement humain et surtout de l'environnement urbain » ¹

La majorité des gens rêvent d'un habitat qui soit à la fois un lieu et l'expression du désir de vivre d'une certaine manière tout en tenant compte des contraintes du quotidien, Nous avons choisi de travailler sur le thème **La typologie et les modes d'assemblage du logement.**

Par la volonté de poursuivre le travail effectué précédemment et aborder ce sujet tellement complexe et intéressant à la fois.

3-définition générale :

Avant de proposer la signification du logement collectif, nous avons donné quelques définitions afin de mettre en exergue différentes notions qui ont une relation avec le sujet tels que : Habitat et habiter d'où découle le terme « logement ».

-Habiter :

«Le mode d'habiter est déterminé par les besoins fondamentaux de l'homme, ses croyances, ses coutumes son genre de vie»²

Concept introduit par Amos Rappoport pour englober la nécessité d'intimité, la situation de la femme et les relations.

« L'habiter est une action culturelle différente de se loger. Il ne s'agit pas d'occuper seulement physiquement des lieux, des espaces, il s'agit aussi et surtout de les habiter effectivement, émotionnellement et socialement»³

¹ Moley (Moley Christian, 1979, P.41).

² « Dictionnaire de l'habitat et de l'urbanisme » MARION SEGAUD

³ Ramos Rappoport, « Pour une anthropologie de la maison ».

Habitat :

L'habitat est souvent défini comme : « Le lieu où l'on habite ; le domicile ; La demeure ; le logement ». Mais l'habitat est toute l'aire que fréquente un individu, qu'il y circule, y travaille, s'y divertisse, y mange, s'y repose ou y dorme.

Donc l'habitat peut être défini comme suit :

«L'espace résidentiel est le lieu d'activités privées de repos, de récréation, de travail et de vie familiale avec leur prolongement d'activités publiques ou communautaires, d'échanges sociaux et d'utilisation d'équipements et de Consommation de biens et de services »⁴

Cette définition de l'habitat est la plus opérationnelle, elle montre que l'habitat n'est pas uniquement limité à la fonction loger ou abriter mais s'étend pour englober toutes les activités destinées à assurer et à satisfaire les relations de l'être humain à son environnement.

Logement :

« Le logement c'est un lieu d'habitation pour une ou plusieurs personnes vivant ensemble »⁵.

« Local à usage d'habitation et plus particulièrement : partie de maison ou d'immeuble où l'on réside habituellement »⁶.

Un logement approprié nécessite une certaine adéquation entre son organisation et le mode de vie ou les souhaits de ses habitants.

4-Les typologies de l'habitat :

Le mode d'habiter est déterminé par les besoins fondamentaux de l'homme, ses croyances, ses coutumes, son mode de vie.

On peut différencier globalement les formes d'habitat et ses typologies comme suit :

- Habitat individuel.
- Habitat intermédiaire. (semi collectif).
- Habitat collectif.

Dans notre étude, nous s'intéressons à l'habitat collectif

5-Habitat collectif :

⁴ A. ZUCHELLI, «Introduction à l'urbanisme opérationnel».

⁵ Le dictionnaire encyclopédique Larousse

⁶ (Le petit robert)

5-1 -Définition :

L'habitat collectif est l'habitat le plus dense, il regroupe dans un même bâtiment plusieurs habitats individuels (exemple : un immeuble).il se trouve en général en zone urbaine, se développe en hauteur en général au-delà de R+4. Les espaces collectifs (espace de stationnement, espace vert entourant les immeubles, cages d'escaliers, ascenseurs,...) sont partagés par tous les habitants ; l'individualisation des espaces commence à l'entrée de l'unité d'habitation. La taille des immeubles d'habitat collectif est très variable : il peut s'agir d'une barre ou d'une tour ou d'un bloc.

5-1-2-Type d'habitat collectif :

5-1-2-1-immeuble bloc :

Forme de construction fermée utilisant l'espace sous forme homogène ou en rangées de bâtiments individuels. Les pièces donnant vers l'intérieur sont très différentes par leur fonction et leur configuration.

5-1-2-2-immeuble barre :

Forme de construction ouverte et étendue sous forme de regroupement de type d'immeubles identiques ou variées ou de bâtiments de conception différente.

5-1-2-3- immeuble écran :

Forme de bâtiment indépendant, souvent de grandes dimensions en longueur et en hauteur, pas de différenciation entre pièces donnant vers l'intérieur et l'extérieur.

5-1-2-4-immeuble tour :

Forme de construction solitaire, située librement sur le terrain, pas d'assemblage possible. Souvent mis en relation en milieu urbain avec des constructions basses et plates.

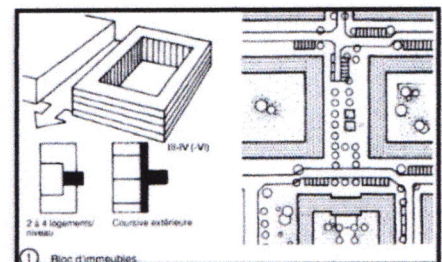


Figure 2.1 : Type 1 : immeuble bloc

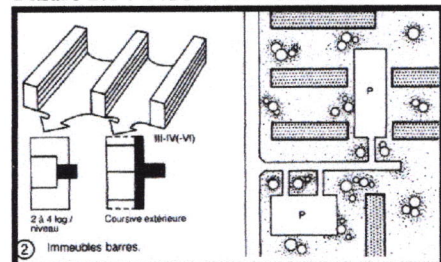


Figure 2.2 : Type 2 : immeuble barre

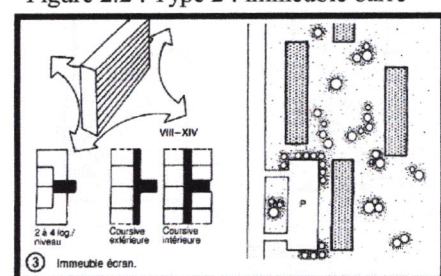


Figure 2.3 : type 3 : immeuble écran

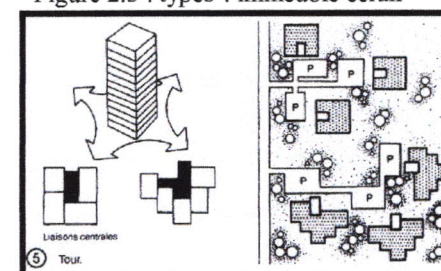


Figure 2.4 : type 4 : immeuble tour

6-Répartition de typologie :

On peut procéder par priori typologique, en reprenant un ou plusieurs plans de cellules ou reproduire quelques logements et leur desserte, Cette méthode permet de se familiariser avec l'échelle de site. Ce sont des supports de réflexion et des points de départ.

On peut raisonner par rapport au contexte en considérant :

- la qualité de site
- Un bel angle ouvrant sur une vue particulier décidera par exemple l'implantation du séjour, ce qui commandera la taille de l'appartement et son organisation
- L'orientation joue un rôle dur si l'immeuble est situé est-ouest, le logement sera volontiers traversant et aussi s'il est plein sud, l'appartement sera plutôt mono-orienté En procédant de cette manière, on localise en première l'appartement de taille moyenne ou grande, puis on importe les petites logements dans les restes, dont l'organisation intérieur relevé d'une logique d'adaptation. Ce met ainsi en place un étage courant
- Ce type de raisonnement débouche plus facilement que celui qui précède sur une grande variété de plans, la volonté de constituer des logements tous différents pouvant même être affichée dès le départ, en raison de sa pertinence contextuelle .si chaque appartement possède une localisation différente quand on prend en compte sa situation dans le corps de l'immeuble son originalité signifie qu'il exploite au maximum les potentialités offertes ⁷

7-Mode d'assemblage :

Nous avons abordé l'analyse des modes opératoires les plus marquantes utilisés par les architectes contemporains.

7-1-référence d'étude :

7-1-1-Présentation de l'ouvrage :

Titre : Mixité typologique du logement collectif de Le Corbusier à nos jours

Auteur : Bruno Marchand et Christophe Joud

Année et lieu d'Édition : 5 décembre 2014 à PPUR - Pr Poly & Uni Romandes

⁷ Le logement collectif, Françoise Arolnd, page 36 et 37

7-1-2-Objectif :

L'objectif est de poser un regard d'architecte sur cette évolution , en se concentrant exclusivement sur la manière de mêler des logements différents à l'intérieur d'un même immeuble ou d'une opération bâtie comportant un nombre limité d'immeuble , pour ce faire , nous nous sommes essentiellement recentrés sur l'analyse des dispositifs architecturaux et spatiaux qui induisent et favorisent la mixité typologique

7-1-3-Démarche proposée par l'auteur :

L'ouvrage est structuré de trois parties distinctes et complètes

1-approche historique : qui se dépolie des années de l'entre guerre a l'architecture contemporaine faisant ressortir la façon dont la mixité typologique a été envisager à différents moments (l'ouvrage prend en considération les projets de logement collectifs de le Corbusier des années 1920 et 1930

2-l'analyse des modes opératoires le plus marquants par les architectes contemporains, ceci nous a permis d'opérer un classement des procédés génériques déclinés par des termes : croiser déployer, articuler, emboiter, qui explique différentes types de combinaison de mixité appliques aux formes urbaines aux cellules

L'ouvrage recentre sur les réflexions théoriques et idéologiques adoptées par certains architectes pour légitimer leur manière d'envisager la mixité typologique : la volonté de constituer une communauté diverse, la superposition d'archétypes emprunté à la modernité architecturale, la narration sur des architectures analogue ou enfin l'individualisation des logements par des diapositives de déformation de l'espaces

7-1-4-Démarche proposée par l'auteur :

La consultation de l'ouvrage nous a permis d'opérer un classement des procédés génériques décliné par des termes croiser, déployer , articuler , emboiter , décliner, coller, superposer , plugger et déformer) , qui explicitent différents types de combinatoires de mixité appliquée aux formes urbaines et aux cellules.

Alors les modes d'assemblage sont :

1-Croiser :

Les types sont combinés par des effets de miroitement et de Décalage en coupe. Les espaces d'un duplex ne superposent Plus mais cherchent à se croiser entre étages. Ceci permet de

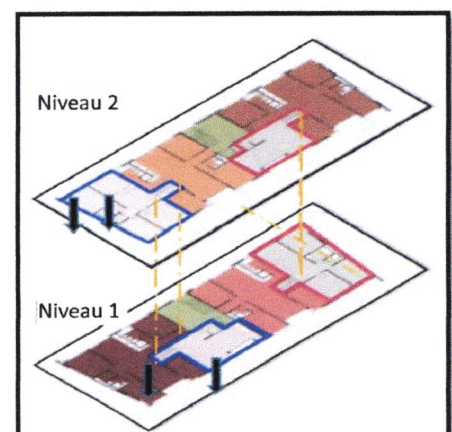


Figure 2.5 : plan de Leimbachstrasse - Zurich

multiplier l'orientation d'un même appartement et d'enrichir les parcours interne.

Exemple : Leimbachstrasse – Zurich

L'ensemble Leimbachstrasse comprend deux barres de sept à huit étages, disposées en équerre sur le bord d'une parcelle en pente et pleinement orientée sur une vallée

Chaque bâtiment est partitionné en trois corps légèrement décalés qui rompent la perception de la grande longueur, leur silhouette s'adapte au profil du terrain par un découpage de la toiture en terrasses

Le plan courant est établi sur la répétition de trois types par cage d'escalier, un duplex et deux simplex qui se croisent.

Parallèlement au croisement des appartements, la cage d'escalier adopte un principe semblable d'alternance de ces paliers d'un étage à l'autre, dégagant d'intéressantes vues entre niveaux.

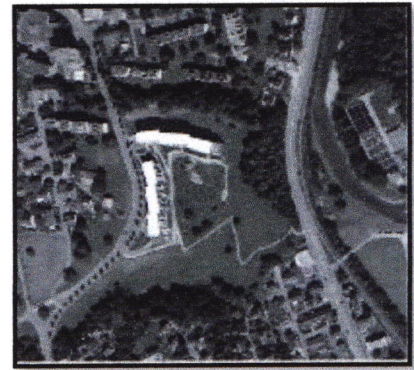


Figure2.6 : situation de Leimbachstrasse - Zurich



Figure2.7 : coupe schématique

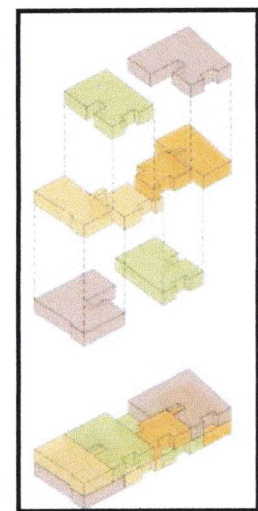


Figure2.8 : Axométrie de répartition des types

2-Déployer :

Ce mode d'assemblage signifie étendre et développement du plan des appartements en longueur Le déploiement peut s'effectuer aussi en coupe par des duplex qui se développent longitudinalement, augmente la sensation d'une continuité spatiale entre niveau

Exemple : BRUNNMATT-OST-BERNE

L'immeuble Brunnmatt-Ost implanté sur un fragment d'ilot au centre de berne, le long d'un axe majeur de circulation, suivant la morphologie Le bâtiment présente un front tendu au nord, en réponse aux nuisances de la route et par contraste,

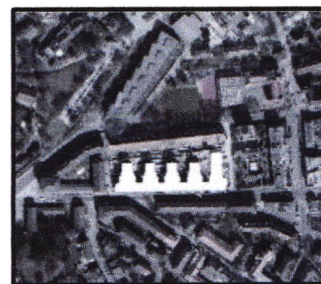


Figure2.9 : situation du projet

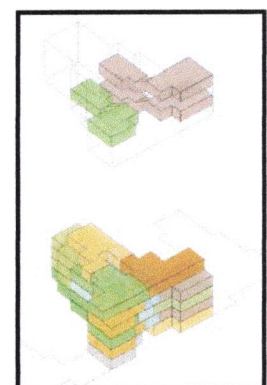


Figure 2.10 : Axométrie de répartition des types

Une série de cinq redents déployés d'ouverture vers le sud coté parc.

La morphologie en pointe des redents génère
Des cours évasées, tout en multipliant les
Orientations des appartements par une
Fragmentation de façade. La dernière branche
Du volume plus étirée cherche à renfermer
l'îlot avec un retournement des accès.

La répartition typologique s'effectue par la répétition d'unités construites autour d'une cage d'escalier qui dessert trois appartements par étage, des duplex et des simplex

3-Articuler :

L'articulation veut dire relier deux ou trois éléments par un « articulateur » donc l'articulation des logements c'est réunir des appartements par une pièce et aussi un appartement. Les parcours à l'intérieur des logements se fragmentent, notamment par des effets de retournement

Exemple : Lienihof zurich

L'immeuble s'inscrit dans une parcelle résiduelle entre différentes colonies d'habitations existantes, la géométrie découpée du bâtiment, réagit habilement à la fois au contour irrégulier du terrain et à la proximité des barres voisines, la forme résultante, en redents successifs, détermine ainsi des corps de bâtiment de taille réduite dans un ensemble unitaire. La multiplication des angles génère

Pleinement les plis et les multiples orientations des façades ; le système distributif comporte trois cages d'escalier qui répondent chacune à une situation urbaine (sur route ou jardin) et offrent trois séquences d'entrée spécifique. Le rez de chaussée est occupé par des commerces et des services

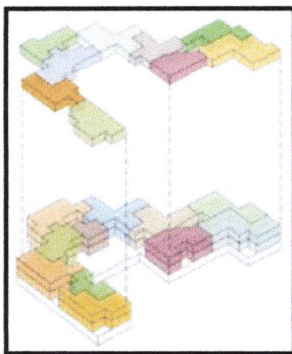


Figure 2.14 : Axonométrie de répartition des types



Figure 2.15 : photo du projet

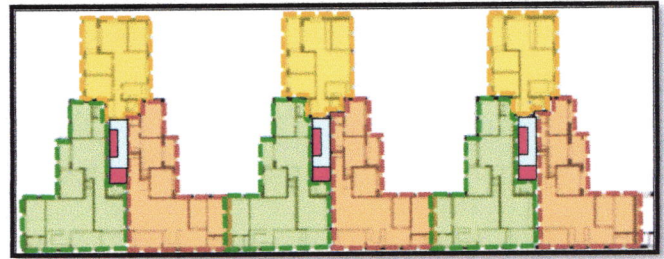


Figure 2.11 : plan d'étage



Figure 2.12 : Photo aérienne situation du projet



Figure 2.13 : plan d'étage

4-Emboîter :

La figure de l'emboîtement se manifeste par une imbrication en coupe de certain pièces ou parties de logement, à la manière d'un jeu de titrais.

L'emboîtement de deux appartements en L permet aux deux logements de bénéficier d'un éclairage important, soit par le balcon, soit par les larges pans vitrés.

Exemple : Neufrankengasse zurich

Disposé en font de voies dans le centre-ville de ZURICH

L'immeuble Neufrankengasse tire profile d'une situation

Urbaine délicate par une organisation en couches

En façade sud les chambres et les loggias profitent du calme de la cour avec les pièces humides et les halls d'entrée logés dans la

Bande centrale. Au nord et face aux nuisances des trains

S'organisent les espaces de vie des doubles hauteurs ponctuelles.

Il résulte une figure d'emboîtement en coupe des différents

appartements selon la configuration de leur séjour plus ou moins étiré

le long de la façade.

Les cages d'escalier se placent en écran au nord avec de grandes fenêtres ouvertures sur les voies.



Figure 2.20 : photo de projet

5-Décliner :

Le principe de déclinaison permet la production d'une diversité d'appartement à partir d'un schéma typologique de base qui est adapté un transformé localement quel que soit le contexte, la conception

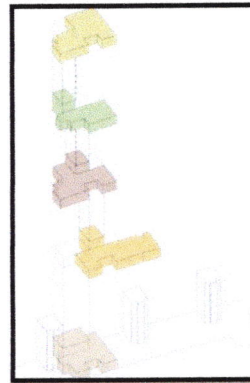


Figure 2.16 : Axonométrie de répartition des types

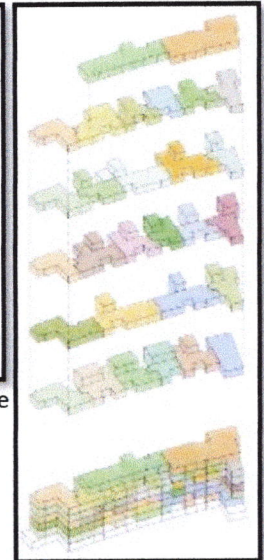


Figure 2.17 : Axonométrie de répartition des types

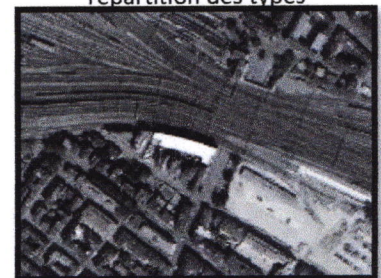


Figure2.18 : Photo aérienne du projet



Figure2.19 : plan d'étage

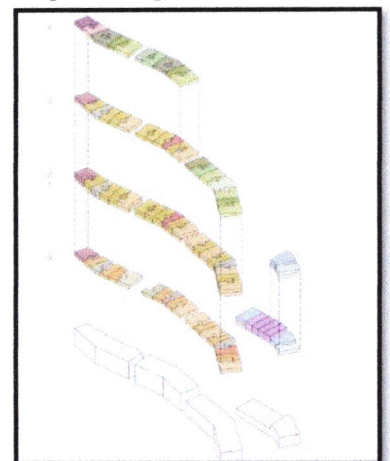


Figure 2.21 : Axonométrie de répartition des types

ne change pas

Exemple : Chiesimatt Baar :

L'ensemble résidentiel chiesimatt est composé de deux barres pilées et partitionnés qui viennent s'implanter sur les bords d'une parcelle en légère pente vers le sud et en ouverture sur la campagne. Marqué de passages étroits

Ce linéaire compact renoue avec l'image de tissus anciens ou villageois.

Les quatre bâtiments de la première phase sont marqués d'une forte mixité typologique due à la déclinaison d'appartements traversantes au sein d'une trame constructive en refends.

Chaque cage d'escalier dessert deux appartements qui subissent des variations dans la configuration de la loggia et la position des pièces

humides. Il en résulte une variété de figures pour l'espace du séjour.

6-Coller :

Le collage renvoie à la juxtaposition, joindre des éléments un à côté de l'autre horizontalement. Ainsi la superposition c'est joindre des éléments verticalement un sur l'autre .



Figure 2.22 : Photo aérienne situation du projet



Figure 2.23 : photo de projet

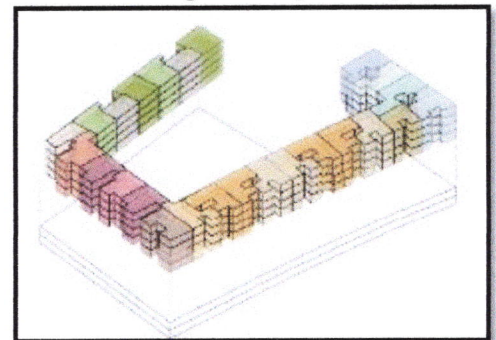


Figure 2.24 : Axonométrie de répartition des types

8 -Hiérarchie de l'organisation spatiale de l'espace de l'habitat collectif :

Il y a trois niveaux : espace public, semi public et privé afin de préserver l'intimité des habitants

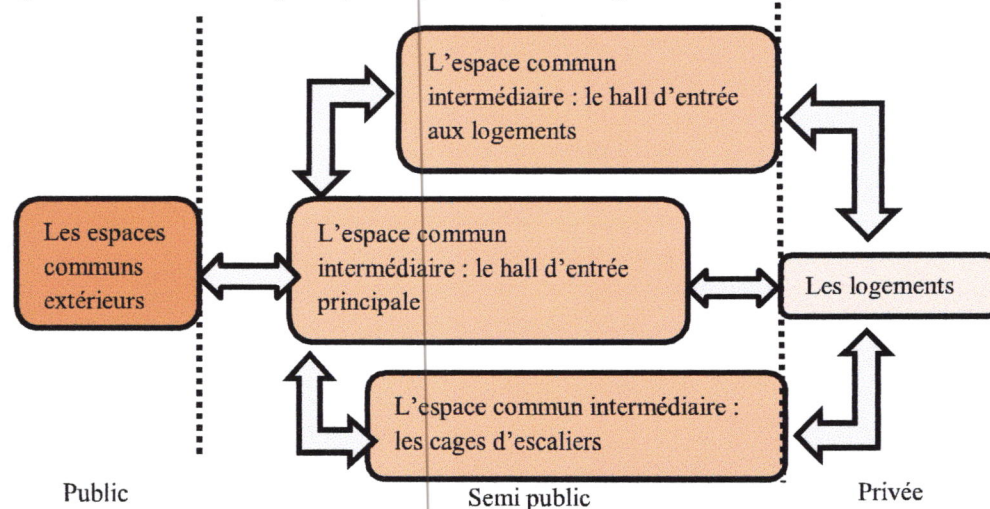


Figure 2.25 : L'identification et positionnement des différents espaces communs par rapport à la structure spatiale

9-Les espaces communs :

9-1-L'entrée

« Dans ce site, plutôt qu'une rue étanche qui distribue des immeubles avec digicodes, j'ai préféré tenter d'offrir un vivre ensemble »⁸

Il est important que l'espace d'accueil soit vaste, lumineux, afin que la première image de l'immeuble ressentie depuis la rue soit valorisante et rassurante. Le hall reste un espace de partage et d'identification

Le thème de l'accès aux logements dans les grandes opérations semble actuellement être renouvelé, avec une séparation nette des différents espaces collectifs du rez-de-chaussée, avec une hiérarchisation accrue des espaces d'accès et de leur permissivité d'accueil.



Figure 2.26 : Entrée de la cours

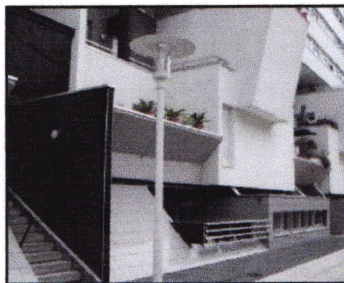


Figure 2.27 : Entrée par escalier



Figure 2.28 : Entrée sous pergola

9-2-Distribution :

Sur le traitement des halls, on trouve deux postures qui dépendent de la taille de l'opération et du Nombre de logement. Le principe d'un hall convivial et partagé est parfois remis en cause. Il faut renforcer le "chacun chez soi", dès le franchissement de la première grille d'entrée.

Une fois entrée dans l'immeuble, le paradoxe à traiter pour les architectes est le rapport entre le nombre de circulations verticales et la volonté, actuellement très forte, de disposer d'appartements traversant. Une distribution faite à partir d'un couloir collectif intérieur – éclairé naturellement ou pas – revient à concevoir des logements mono-orientés, ou disposant de vues plus ou moins diversifiées selon le découpage de la volumétrie de l'immeuble.

Les parties communes « desservant » les logements peuvent être :

- les circulations conduisant à tout ou partie de ces logements
- les locaux ou les constructions profitant à plusieurs logements

⁸ Catherine Furet

9-2-1-Distribution par des coursives :

Les coursives sont privatisées au maximum, mais il arrive qu'elles passent devant des cuisines ou, pire devant des chambres, comble de la difficulté si on veut respecter l'intimité des habitants. D'autres projets arrivent à décoller la coursive de la façade principale, reliant la circulation horizontale et les entrées des logements par des passerelles, ou des terrasses semi-privatives. Avec cette mise à distance, des seuils sont créés, préservant l'intimité des entrées des logements. Nicolas Michelin (ANMA) à Nancy dans un ensemble composé de deux bâtiments presque parallèles de 6 étages, utilise ce procédé et l'amplifie en ajoutant, sur quelques terrasses intermédiaires, des serres privatives. Les coursives deviennent également le sujet de l'expression des deux bâtiments. Elles définissent la cour, comme un espace d'entre deux, encadrée par un jeu d'escalier qui dessine de longues diagonales superposées.



Figure 2.29 : plan de masse projet



Figure 2.30 : Distribution par coursive

9-3-Manière d'accéder au logement :

-Par une terrasse :

Entrée depuis une belle terrasse qui a l'image de la maison individuelle, comme un espace de transition de semi public au privé

-Par une chicane :

Entrée en chicane reprise dans les immeubles de Vincent Cornu à Montreuil en plus d'être en chicane sont équipées de penderies ou de placards toujours dans cette idée de se débarrasser du dehors.

-Par une pièce :

L'entrée se fait via les parties plus privées de la cellule, utilisant le couloir qui dessert les chambres comme un sas.

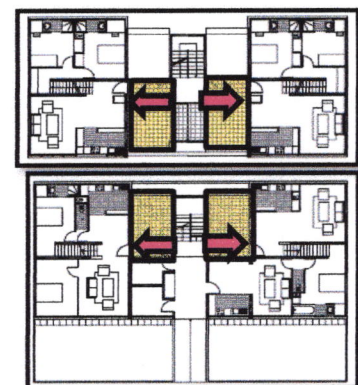


Figure 2.31 : plans du RDC et du 1er étage d'un ensemble de 78 logements

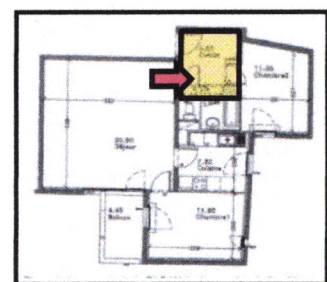


Figure 2.32 : Cellule d'habitation de l'opération de logement de ZAC

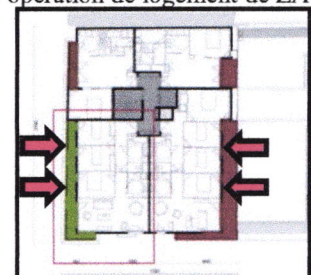


Figure 2.33 : plans de logement rue de Chanzy

-Par une coursive :

L'entrée se fait via les coursives sur la
Façade du bâtiment

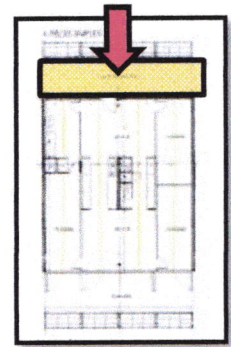


Figure 2.34 : plans de Nemausus

-Par un hall :

Les logements sont donc qualifiés par leurs accès. Ceux situés face à l'ascenseur et l'es escaliers bénéficient d'un grand palier que les habitants se sont souvent appropriés

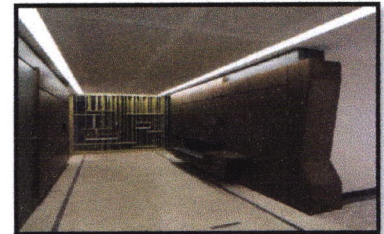


Figure 2.35 : Hall d'entrée de l'immeuble

10-Analyse des exemples :

10-A-exemple 1 : 53 logements locatifs sociaux et espaces partagés

10-A-1 -critère du choix :

- *Le projet prend lieu et place d'une ancienne friche urbaine
- *Présence d'espace collectif partagé
- *Mode d'assemblage de cellules : juxtaposé, superposé
- *Intégration du projet avec son contexte



Figure 2.36 : photo générale du projet

10-A-2-fiche technique :

Programme : 53 logements locatifs sociaux et espaces partagés 8 T2, 28 T3, 11 T4, 6 T5

Site : 83 rue de Lannoy, Lille – 59

Maîtrise d'ouvrage : SIA Habitat

Équipe de maîtrise d'œuvre : Conception : Sophie Delhay

Entreprise tous corps d'états : Norpac, mandataire de l'équipe de conception-construction

Surfaces: 5 085m² SHON admin. / 3 980m² SHAB

Année : janvier 2014

10-A-3-situation du projet :

Le projet se situe dans Lille la partie nord du France
Dans le quartier de Fives, ancien faubourg populaire et
Industriel de Lille.

Le projet prend lieu et place d'une ancienne friche
urbaine.



Figure2.37 : photo aérienne situation du projet

10-A-4-principes d'implantation du projet :

Sur la rue de Lannoy, Ce sont souvent des usines, des
Équipements et leurs espaces publics attenants, le projet

Apporte à la rue une nouvelle séquence végétale avec
Deux immeubles enserrant un jardin ouvert sur la rue et
L'espace public. Le projet préfère également suivre les

Gabarits de ses voisins, sans chercher à aplanir leurs
Différences : l'un des immeubles est bas et découpé, dans
La continuité du rang de maisons ouvrières,
tandis que face à la salle des fêtes, l'autre
s'élève parmi les hauteurs du quartier, à 21
mètres.



Figure2.38 : plan de situation du projet

Légende :

— Rue de Lannoy	■ Salle des fêtes
— Rues secondaires	■ Jardin ouvert
■ 2 bâtiments	

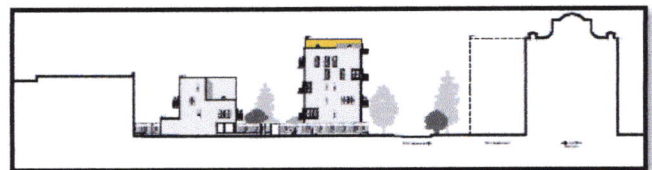


Figure2.39 : coupe sur le projet

10-A-5- Principe de répartition et distribution :

Ce projet a une double distribution verticale : cage d'escalier et espace partagée

-Tous les logements sont traversant et desservis par des coursives, le principe de coursives alternées
d'un étage à l'autre dégage des espaces de circulation plein air en double hauteur.

-La grande typologie se trouve à l'angle pour se bénéficier plus d'ouverture

- Tout les logements sont alignés pour profiter des vues sur le jardin

10-A-6- Mode d'assemblage utilisée :

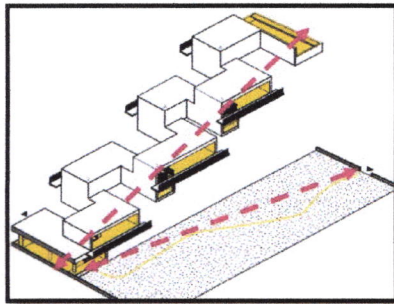


Figure 2.40 : axonométrie du le projet

Utilisation du mode déploiement dans les espaces partagés



Juxtaposition

Vue depuis la terrasse



Vue sur l'escalier de l'espace partagé

Superposition

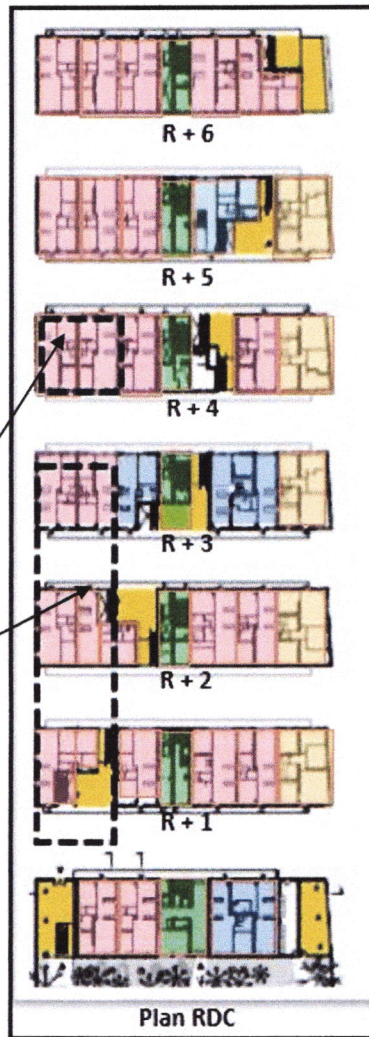
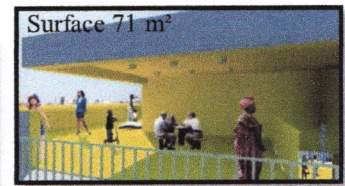
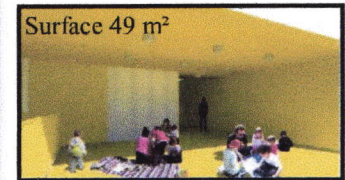


Figure 41 : les plans du projet



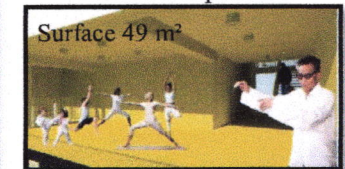
Solarium / espace festif



Heure de conte



Galerie d'exposition



Espace de détente



Cinéma de plein air

10-A-7-analyse des cellules :

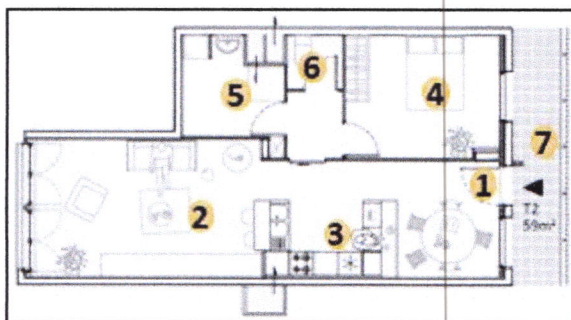


Figure 2.42 : appartement F 2 / 59 m²

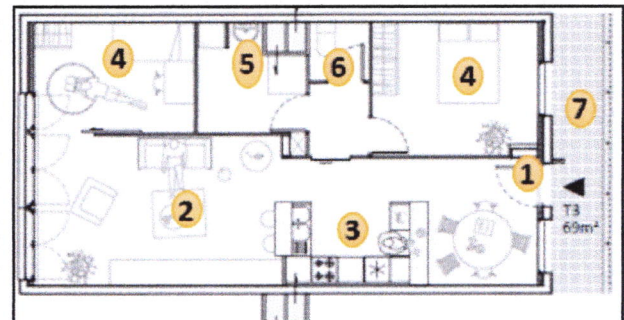


Figure 2.43 : appartement F3 / 69 m²

- 1- entrée
- 2-sejour
- 3-cuisine
- 4- chambre
- 5-SDB
- 6-WC
- 7-coursive

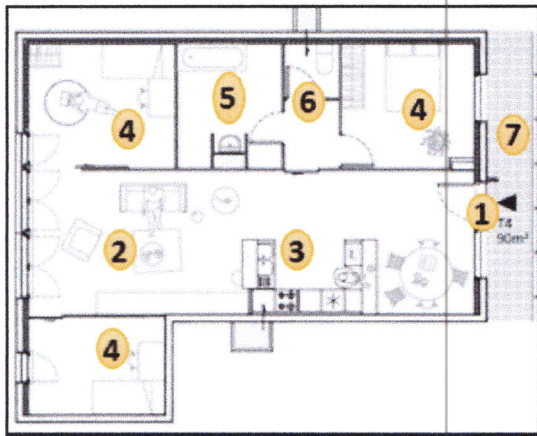


Figure 2.44 : appartement F 2 / 59 m²

La cuisine-bar, au centre, découpe la pièce en trois espaces différemment configurés : aux habitants de leur attribuer des fonctions.

10-B-Exemple (2) : projet 72 logements de Begles :

10-B-1-Critère de choix : notre choix est basé sur ces critères :

- les jardins extérieurs privative
- une bonne qualité de distribution
- variation de typologie
- intégration au site et au climat

10-B-2- fiche technique :

- Lieu : Belgique
- Date de construction : 2014
- Surface nette : 6 500 m²
- Nombre d'unités fonctionnelles : 72 Logements

10-B-3- Situation :

Le projet de 72 logements de Begles, France, s'insère dans le cadre de réhabilitation urbaine suivant un plan d'aménagement dessiné par Tania Conko.

10-B-4-présentation du projet :

L'idée général du projet est celle de se servir des architectures ; des bâtiments , pour venir dessiner l'espace public et le tenir : cette donnée est contradictoire avec le programme à développer au départ sur les trois lots qui n'avait pas assez de mètres carré pour composer ces masses et de cout suivre l'idée de développement de quartier.

La proposition de ce projet était le résultat d'une recherche : celle d'essayer de créer un modèle hybride entre l'habitat individuel et l'habitat collectif à travers un travail à la fois sur la volumétrie et à la fois sur la typologie.

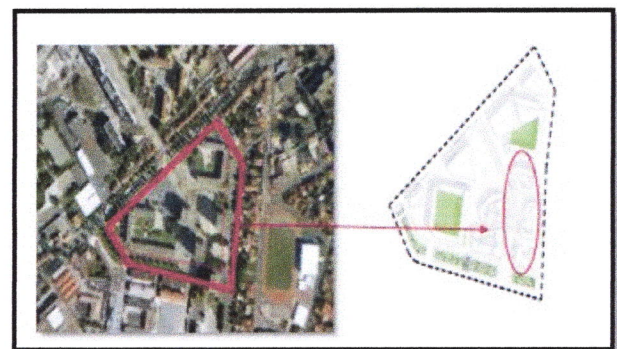


Figure 2.45 : plan de situation

10-B-5-Analyse architecturale :

La maîtrise géométrique de projet est inspiré par

Le modèle de superposition des containers ;

Cela va permettre de créer un vide qui à la fois

Ne crée pas de liaisons directes de voisinage entre les différentes parties de projet ; et même utiliser ce vide comme question à lui donner un sens spatial autant que jardin ou pièce en plus

Pour le travail sur la typologie ; les logements été inspirés des échoppes, une maison ouvrière traditionnelle dans la région de bordeaux ; qui se base sur une idée très simple celle d'un couloir qui distribue aux différentes pièces et qui nous amène à un jardin extérieur ; le lien direct entre ce modèle et le projet ce fait à travers le travail des plans.

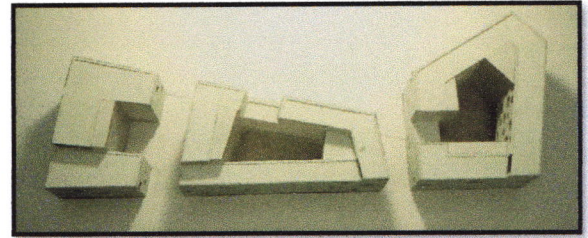


Figure2.46 : maquette du projet

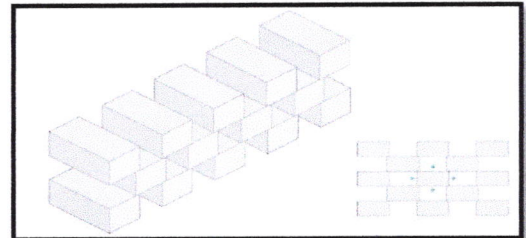


Figure2.47 : schéma de la première idée du projet

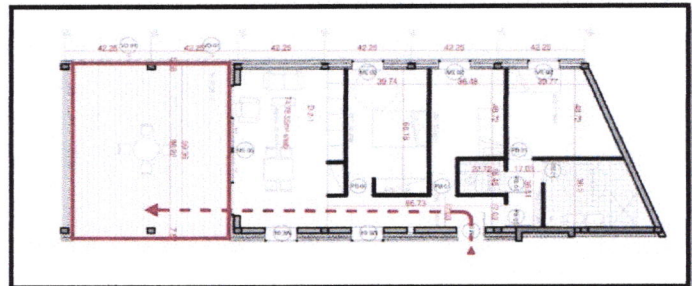


Figure2.48 : plan d'Une cellule du projet inspiré par l'échoppe

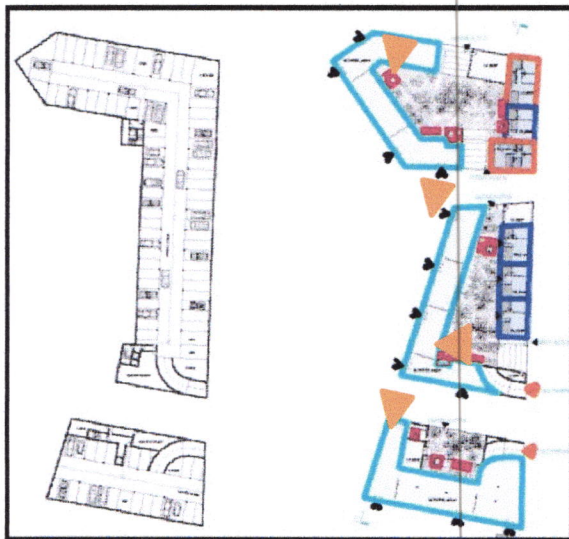


Figure 2.49 : plan du sous-sol et RDC

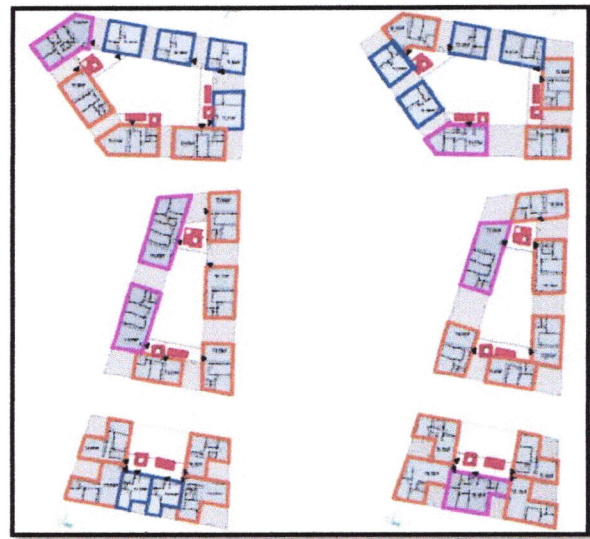


Figure2.50 : plan R+2 et r+4 +8 ,50

Légende :

- | | | | |
|--|-----------------------------|--|------------------------|
| | F3 | | Accès au commerce |
| | F2 | | Accès au parking |
| | Activités commerciales | | Accès aux appartements |
| | Cage d'escalier + ascenseur | | Accès aux appartements |

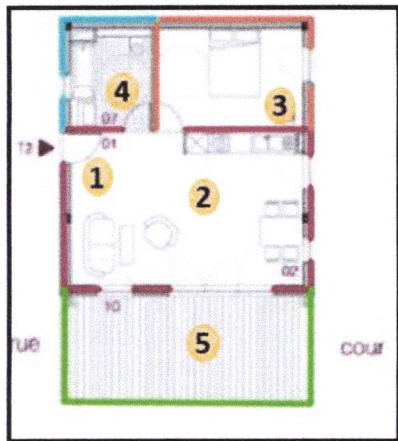
10-B-6-Organisations des cellules :

Figure 2.51 : appartement T2

- 1- entrée : 2,3 m²
- 2-sejour – cuisine : 24,6 m²
- 3-chambre : 11,5 m²
- 4- salle de bain + WC : 5,7 m²
- 5- terrasse : 20,3 m²
- Surface habitable : 44,3 m²

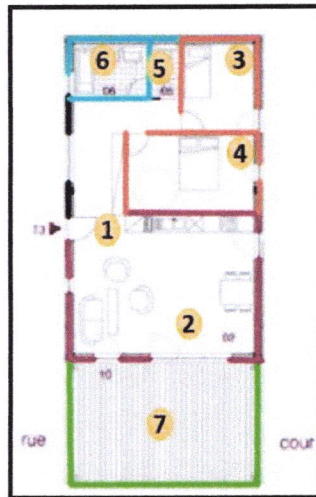


Figure 2.52 : appartement T3

- 1- entrée : 6,6 m²
- 2-sejour – cuisine : 27,2 m²
- 3-chambre 1 : 12,2 m²
- 4-chambre 2 : 9,3 m²
- 5- WC : 2,1 m²
- 6- salle de bain : 6,1 m²
- 7- terrasse : 33,4 m²
- Surface habitable : 96,9 m²

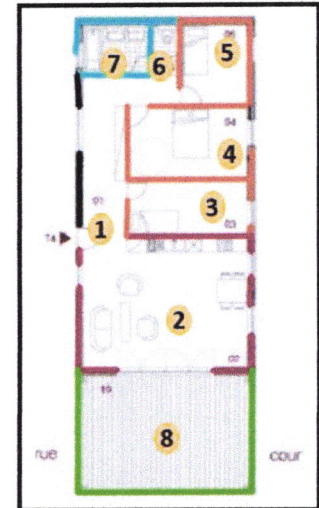


Figure 2.53 : appartement T4

- 1- entrée : 10,6 m²
- 2-sejour – cuisine : 32,1 m²
- 3-chambre 1 : 9,3 m²
- 4- chambre 2 : 12,2 m²
- 5-chambre 3 : 9,3 m²
- 6- WC : 2,1 m²
- 7- salle de bain : 6,1 m²
- 8- terrasse : 34,7 m²
- Surface habitable 81,7 m²

Le modèle thermique de bâtiment se situe au carrefour entre deux icones de la bio-architecture : La façon de construire la méditerranéenne et celle des pays nordiques.

D'autre part une architecture qui tourne autour de ventilation naturelle à travers le patio, est une autre qui tend à se compacter le maximum pour réduire les échanges avec l'extérieur.

11-Conclusion générale :

D'après la recherche thématique, nous retenons que l'intégration et l'insertion des projets dans leur contexte est importante d'une part, et la variation des modes d'assemblage d'une autre part. Ce dernier permet de multiplier les orientations des façades pour profiter de l'éclairage à l'intérieur du logement et enrichir les parcours internes ainsi donner une bonne qualité de distribution et la variation des typologies.

De plus, améliorer le cadre de vie des habitants et favoriser l'habitat qui soit un lieu de bien être, tout en gardant leurs intimités.

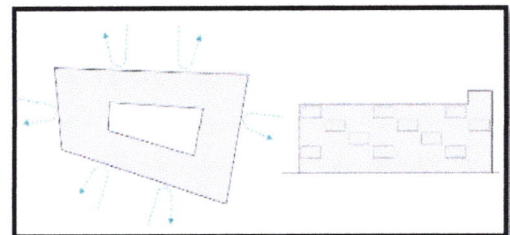


Figure 2.54 : première étape du schéma thermique

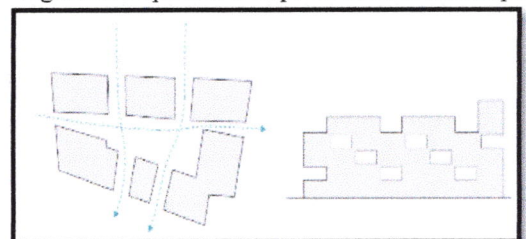


Figure 2.55 : deuxième étape schéma thermique

CHAPITRE 3 :
ANALYSE ET
INTERVENTION URBAINE

I.Phase introductive :**I.1-Introduction :**

Nous allons commencer par choisir un site d'intervention et déterminer son environnement immédiat dans notre quartier d'el Hamma qu'il représente un potentiel foncier important, occupé actuellement par des friches urbaines .

I.2-choix du site d'intervention :**I.2-1-Critères du choix :**

Le choix d'intervenir dans le site d'El Hamma trouve ses justifications dans ce qui suit :

- La présence d'un potentiel foncier important, occupé actuellement par des friches urbaines
- L'Existence des valeurs patrimoniales matérielles et immatérielles révélées par certains édifices
- Une position stratégique par rapport à la baie d'Alger.
- Une position centrale dans la croissance de la ville d'Alger, avec un réseau routier qui lui attribue une accessibilité et une communication facile avec les différentes régions de la capitale, sans compter la coulée verte dont il profite.
- Les potentialités du site et la présence équipements majeurs d'envergure nationale et internationale à l'image du monument des martyres, de l'hôtel Sofitel et de la bibliothèque nationale

I.2-2-situation :

Notre site d'intervention se situe dans la partie nord du quartier de l'El Hamma, il représente un potentiel foncier important, actuellement par des hangars et habitat collectif en bon état.

- Site d'intervention
- Limite de l'El Hamma



Figure 3.1 : situation du site d'intervention

I.2-3-Délimitation du site d'intervention :

Figure 3.3 : hangars

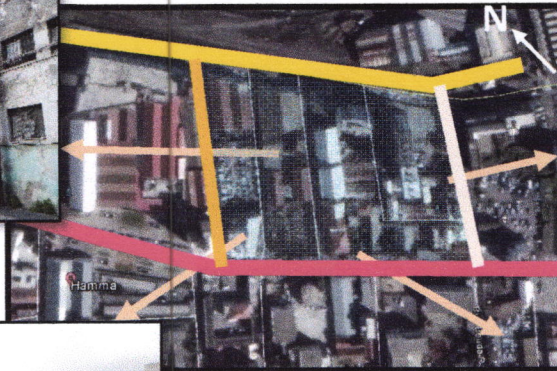


Figure 3.2 : site d'intervention



Figure 3.4 : habitat collectif



Figure 3.5 : parking



Figure 3.6 : hangars

Le site est limité :
 Au nord : boulevard hassiba benbouali
 Au sud : boulevard rochai boualem
 Al'est : rue khlelil mahmo
 Al'ouest : rue des Dardanelle

I.3-Présentation de l'aire d'intervention :**I.3-1- présentation de la baie d'Alger :**

Alger est l'une des plus belles baies au monde, vu sa position stratégique dans le bassin méditerranéen berceau des civilisations. Elle représente la porte d'Afrique et un lieu de convergence entre l'Europe et l'Afrique, tout au long de son histoire. La baie d'Alger est traversée par un important cours d'eau de grande envergure territoriale : Oued El-Harrach. Elle se caractérise par un climat méditerranéen typique : été



Figure 3.7 : vue aérienne de la baie d'Alger

chaud et sec, hiver doux, printemps et automne orageux. Les vents dominants viennent de l'ouest en hiver et de l'Est et Nord-Est en été. Les températures sont très atténuées par des brises marines, les pluies les plus abondantes tombent durant la saison froide de novembre à mars. ¹

¹ EPAU/ SIAAL, *Alger Métropole (Région- Ville- Quartier)*, p.8.

I.3-2- présentation du quartier de l'El Hamma :

I.3-2-A-Situation :

Le quartier du Hamma dans sa configuration, occupe une place de choix dans la demi-couronne de la baie d'Alger, ce dernier se situe au sud-est d'Alger et couvre une superficie de 300 hectares.

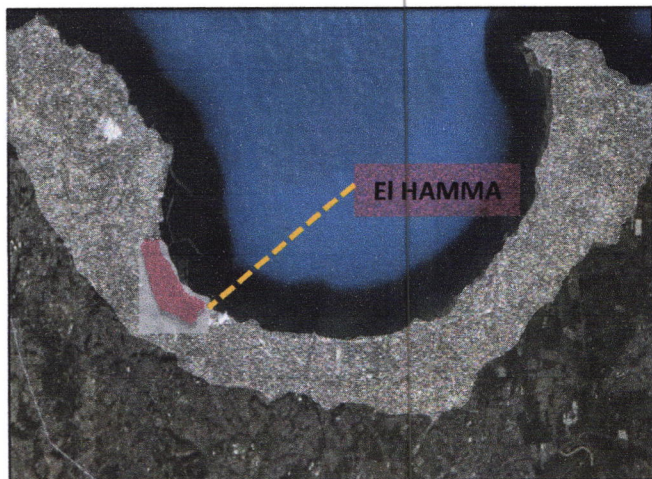
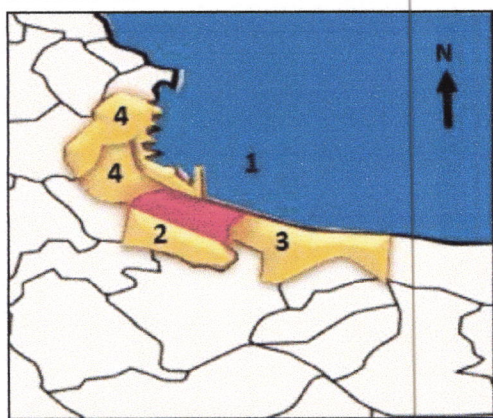


Figure 3.8 : Situation du Hamma par rapport à la baie d'Alger



Figure 3.9 : vue en hauteur du quartier

I.3-2-B -Limite administrative :



- 1-Au nord : la mer
- 2-Au sud : Commune El-Madania.
- 3-A l'est : commune d'Hussein dey
- 4-A l'ouest : commune sidi Mehmed et Alger centre

Figure 3.10 : carte des limites administrative du i' El Hamma

I.3-2-C-Délimitation de l'aire d'intervention



- Voie ferrée
- Voie ALN
- Boulevard Hassiba
- Boulevard Mohamed Belouzdad
- Place 1er mai

Figure 3.11 : Délimitation de l'El Hamma

- Le quartier est délimité :

- Au nord : la mer méditerranée
- Au sud : la rue Mohamed BELOUIZDAD
- A l'est : le jardin d'essai
- A l'ouest : la place du 1^{er} MAI

I.3-3- Données topographiques :

La courbe de niveau 20 partage le terrain longitudinalement en deux parties distinctes : plaine et talus.

Ces derniers présentent un relief accidenté avec des pentes allant de 19 à 67% et se composent en plates-formes étroites et allongées, dont l'altitude varie entre 20 et 138m au-dessus du niveau de la mer. Par contre le plateau de la plaine (courbe 2,50 à 20) ne présente qu'une faible pente d'environ 3%.

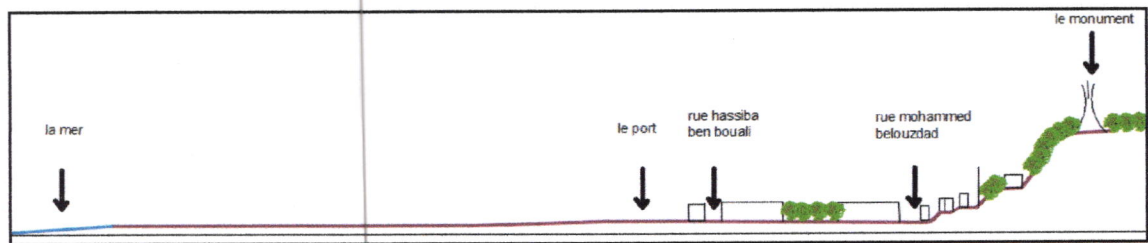


Figure 3.12 : Coupe transversale sur le périmètre d'étude



Figure 3.13 : vue en hauteur de l'aire d'étude

II.Phase analytique :

II. 1-introduction

Afin de pouvoir intervenir sur notre site et intégrerai notre projet par rapport à la structure existante et d'arriver à un aménagement cohérent, nous allons procéder à une lecture de processus d'évolution historique de la ville qui nous permettra de comprendre l'évolution de la structure et l'origine du découpage existant et la hiérarchisations des parcours qui permet de déterminer son échelle d'appartenance.

Et enfin pour aboutir à une composition urbaine qui met en évidence l'espace public et lui redonne son rôle organisateur, on commencera par une lecture typologique pour connaître l'évolution de l'habitat et le rapport entre le plein et le vide (bâti et espace public)

II. -2-lecture de l'évolution historique et typologique de la baie d'Alger :

« La forme urbaine est un processus continu, si on veut la décrire à une période précise, on ne peut négliger pour la comprendre, l'étude des périodes antérieures qui ont conditionné son développement et l'on littéralement formée »²

« Effacer tout simplement l'histoire, c'est rendre le sens de l'orientation plus difficile pour les gens.... La ville est toujours habitée par des êtres humains qui continueront à habiter là avec l'histoire ». ³

Alger est une importante ville qui a subi beaucoup de transformations tout au long de son développement. Son histoire se caractérise par trois périodes principales :

- Époque avant la colonisation française
- Époque coloniale
- Époque après la colonisation française en 1962.

II.2-A-période précolonial :

II.2-A-a-Période ottomane (avant 1830) :

Durant la période ottomane Alger était structuré selon 3 axes :

- l'axe qui la relie avec Constantine à l'est
- L'axe la reliant à Laghouat et à Blida au sud est
- L'axe de Cherchell à l'ouest

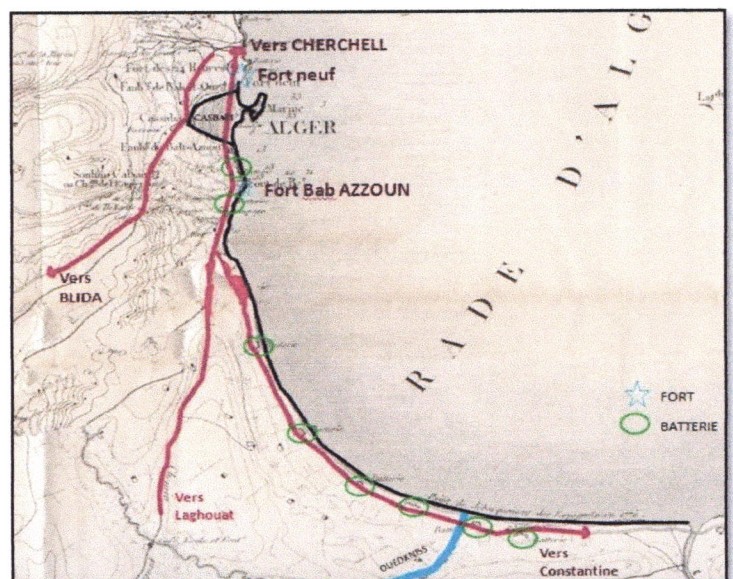


Figure 3.14 : la disposition des forts et batteries le long de la baie d'Alger à la période ottomane

² Philippe Panerai, analyse urbaine, édition parenthèse, Marseille, 1999

³ Daniel LIBESKIND

- Elle était également conçue par des axes secondaires qui montaient vers les diverses exploitations du « FAHS » (maison de campagne des Alghas, dey et pachas).

La baie d'Alger était bordée de batteries militaires disposées d'une façon stratégique dominante. On remarque qu'El Hamma actuellement coïncide avec l'emplacement de batteries turques.

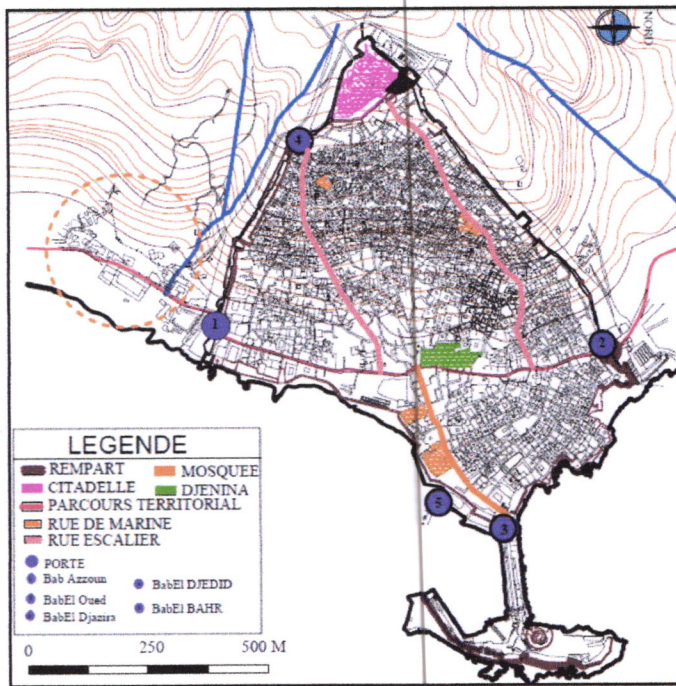


Figure 3.15 : Période ottomane 1516- 1830

Dans cette période la présence des faubourgs dont le plus important était celui de Bâb Azzoun qui contenait environs 1500 maisons et le faubourg de Bâb EL Oued était d'une moindre importance, toujours en dehors de ces remparts

La ville s'est densifiée dans ses fortifications par des remparts avec cinq portes, deux maritimes (Bab Bhar et Bab Dzira) et trois terrestres (Bab Azzoune, Bab El-Oued, et, Bab Ejdid), ces derniers permettaient d'entretenir de bonnes relations avec la mer ainsi qu'avec son arrière-pays.

-Organisation spatial

La casbah est divisée en deux zones : la haute casbah était résidentielle par contre la basse casbah était destinée aux services et aux équipements publics et siège de gouvernement.



Figure 3.16 : activité qui entoure jenina



Figure 3.17 : Partie résidentiel

La partie haute :

Cette partie se présente avec une disposition des rues entièrement différentes (des rues escaliers et des impasses) en raison de l'intégration à la déclivité du site.

Elle constitue une masse compacte des maisons serrées les unes contre les autres (habitation familiales). Ces quartiers possèdent des activités de première nécessité : four ; moulin ; salle de prière ; fontaine ; hammam répartis tous les 50 à 200 mètre à travers le tissu de ville haute.

La partie basse :

Un lieu d'échange, et de pouvoir, Il occupé par le fondouk ; les édifices religieux ; les demeure et palais des rais qui s'organise autour d'un point central la djenina, les voies sont larges au centre avec un tracé régulier dans cette zone .Implantation des activités de production et de service selon leur degré de nuisance : les plus nobles au centre moins important près des portes

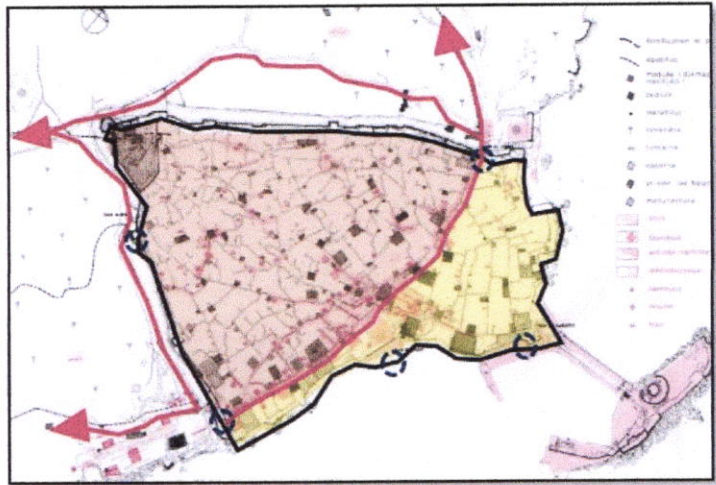


Figure 3.18 : la Medina d'Alger entre 1816 et 1830

Synthèse :

Les concepts de la maison traditionnelle Algérienne s'organisent sur différentes niveaux :

1. Contexte urbain :

*Médina fondée à l'ouest sur les hauteurs dominant la baie d'Alger pour des raisons de sécurité, un site accidenté donnant dos au massif de Bouzareah le protégeant des vents violents d'ouest,

2. Voies et tracé :

*Forte hiérarchisation des rues, ruelles et impasses

*Hiérarchisation des espaces intérieurs (Skiffa, Shin « cour », chambre).

*structure haute de la médina en forme organique s'adaptant parfaitement au contexte morphologique du site (pente de terrain 15% environ).

*la partie basse comprend une structure de formes régulières grâce à sa douce pente

*Les îlots sont à caractère résidentiel de forme irrégulière définis par un réseau hiérarchisé

* Le parcellaire a deux caractères de l'urbain ordonnateur, le premier est matérialisé par la topographie du site, le deuxième par le tracé des axes structurants, convergents vers un pôle

II.2- 1-Période coloniale :

II.2-1-1830-1880 :

Dès l'installation française l'occupation s'est faite selon 2 interventions :

-Intramuros 1830-1847 : qui est à l'intérieur des anciens Ramparts en élargissement et alignement des rues de la médina et la création des espaces publics.

-Extra muros 1847-1880 : la ville se développe à l'extérieur des anciens remparts : le quartier d'Isly La ville est englobé ainsi par des nouveaux remparts pour des raisons sécuritaires Et aussi la création du boulevard de front de mer.

-En 1846, le plan d'extension Guichauchain trace la première ville européenne extra-muros : Isly (Ben M'Hidi)-Mogador (Harriche)-Constmaillage antine(Abane Ramdane), Rovigo et Vallée (Debbih Chrif et Arezki)

Figure 3.20 : Boulevard de front de mer



- Cette période est marquée par la démolition des anciennes maisons et la construction d'un nouveau tracé régulier avec des îlots sont de style néoclassique inspiré du type adopté par Haussmann.

C'est entre 1841 et 1847 que fût réalisée une nouvelle enceinte remplacer actuellement boulevard Khmisti, le boulevard Hadad Abd Rezak occupe l'ancien fossé nord aménagé en escalier.

Le boulevard Ourida Medad occupe l'ancien fossé sud, la différence de niveau qui existait entre la rue de la Lyre et la Citadelle fut rattrapée par des escaliers.

Parallèlement à ce premier quartier, sont construit d'autres noyaux coloniaux qui sont des faubourgs de Bâb el oued ; le développement urbain se dirigeait d'abord du côté de Bâb Azzoun plutôt que de Bâb El Oued vue la morphologie et la disponibilité des terrains accessibles.

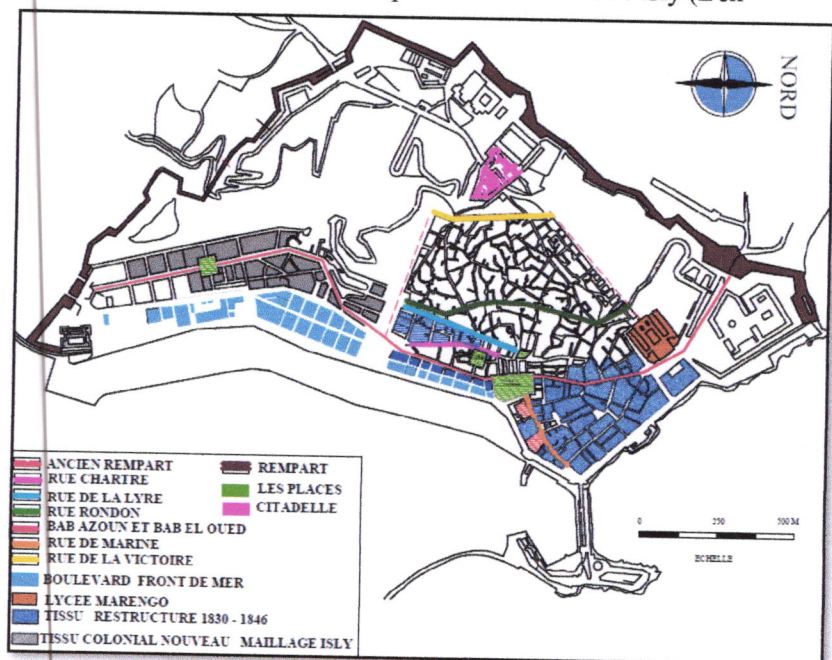


Figure 3.19 : Carte d'Alger entre 1830-1880

La ville fut tracée entre les deux anciennes routes de Laghouat et celle de Constantine reliant le centre historique au faubourg jusqu'au quartier de Mustapha, le quartier d'Isly était l'opération majeure de cette époque jusqu'à 1857 et sa place était le centre de la nouvelle ville

B -2-1880-1930 :

La ville se développa surtout sur le plateau de Mustapha (1904), Hussein Dey (1930) et El Harrach (1950) situées sur la bande côtière orientale. Il y a donc eu un phénomène de remplissage très dense de la partie centrale de l'agglomération et la ville est définitivement orientée vers l'Est pour son extension, les chemins de fer se développent à cette époque :

* en 1887 Alger-Constantine, en 1890 Alger-Tizi-Ouzou-Bougie et en 1892 Alger-Blida-Berrouaghia.

Ainsi cette période est marquée par l'application de l'architecture moderne d'une part et d'autre part c'est l'époque des premiers logements sociaux ou s'est créé l'office public des habitations à bon marché (H.B.M) implantation des barres suivant la logique des idées développées par l'urbanisme moderne issu de la charte d'Athènes

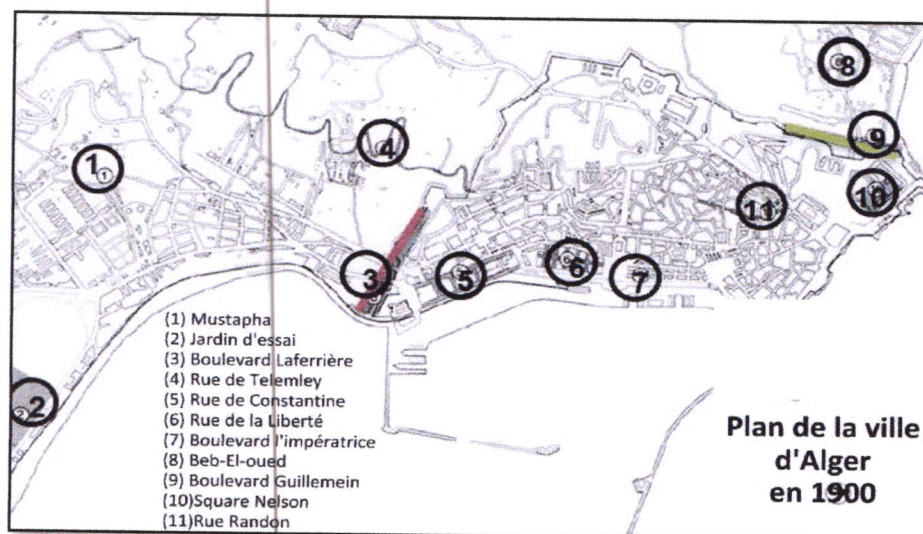


Figure 3.21 : Carte de plan de la ville d'Alger en 1900

II.3-Evolution historique du quartier El Hamma :

II.3-1-l'époque ottomane avant 1832 :

Le quartier est situé extra-muros de la ville. en tant que zone agricole, sa topographie plane a favorisé un découpage du parcellaire selon Une trame régulière et perpendiculaire à l'aqueduc qui traversait le quartier.

De plus, l'armée de l'époque y installa une batterie militaire située à l'emplacement de l'actuel Arsenal.

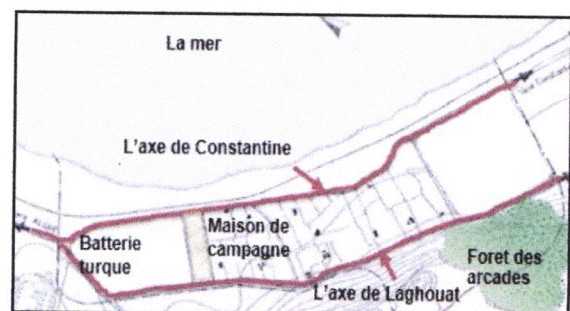


Figure 3.22 : le découpage parcellaire des terres agricole dans la période ottomane

II.3-2-L'époque de la colonisation française 1832-1962 :

II.3-2-A-El Hamma entre 1832/1846 :

Durant cette époque :

- El-Hamma une banlieue agricole de l'agglomération algéroise.
- en 1832....le début d'aménagement Du Jardin D'essai
- en 1846....implantation de l'arsenal ces deux éléments constituent les limites de Croissance d'EL HAMMA

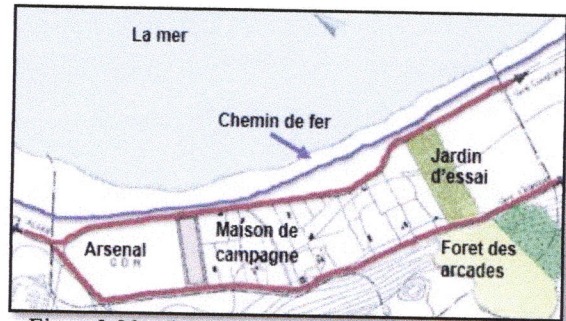


Figure 3.23 : Schéma d'aménagements à l'époque de la colonisation française 1832-1962

II. 3-2-B- El hamma entre 1846/1895 : « Début de l'industrialisation »

Cette époque est caractérisée par :

- Le développement du chemin de fer et l'extension du port vers l'est qui attribué à El hamma une vocation industrielle.
- En 1866 L'urbanisation de l'El Hamma débute Aux abords de l'arsenal vers Jardin d'essai.
- En 1880... l'urbanisation du Hamma s'effectue en deux sens : en prévenance de l'arsenal et du jardin D'essai notamment la rue Mouhamed, Champ de Manœuvres n'a pas connu cet élan urbain car ces terres étaient encore des propriétés militaires.

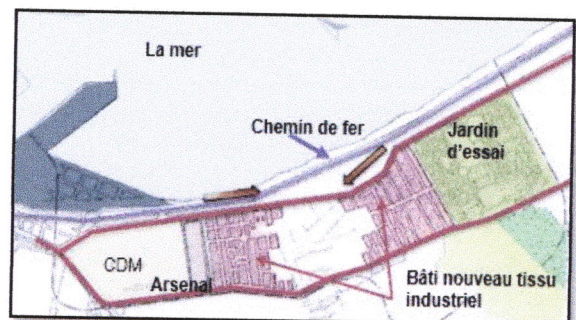


Figure 3.24 : Schémas d'aménagements à l'époque de la colonisation française 1846-1895

II.3-2-C- El hamma entre 1895/1936 : « La densification »

Cette époque est caractérisée par :

- extension du port.
- urbanisation totale du quartier el Hamma entre l'arsenal et le jardin d'essai.
- En 1926 Alger connaît une crise de logement ce qui oblige les autorités militaires à céder le site CDM aux autorités civiles et la création D'un groupement de logements sociaux (HBM 1928).- entre le de la place du 1er Mai jusqu'à l'Arsenal.

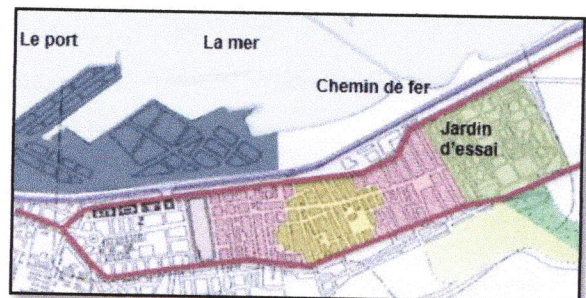


Figure 3.25 : Schémas d'aménagements à l'époque de la colonisation française 1895/1936

II.3-2-D- El hamma entre 1936-1962 :

Durant cette période

- Le jardin d'essai a pris sa forme finale
- extension du port

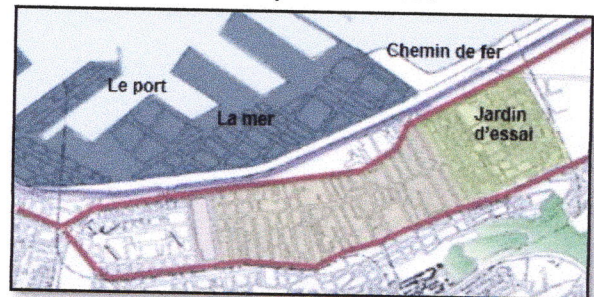


Figure 3.26 : Schémas d'aménagements qui montrent les terrains à démolir dans la 1er phase

-Habitat collectif (HLM Zehrfuss 1948 au Champ de manœuvre

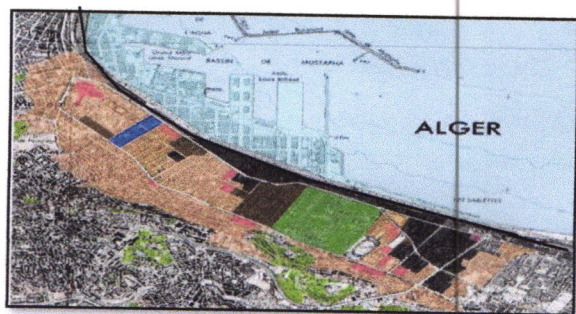


Figure 3.27 : schéma d'occupation du quartier El Hamma à la période 1936-1958.

II.3- L'époque post coloniale :

Dans le 30 septembre 1979 les premières études de restructuration des quartiers du hamma- Hussein dey ont été lancées dans le but de rehausser l'image de la capitale par le développement d'une centralité à l'est d'Alger où le quartier du hamma constitue le futur hyper centre

Début de la rénovation du quartier du Hamma et la démolition de plusieurs îlots (en noir sur le schéma)

Etablissement d'un plan d'urbanisme par le C.N.E.R.U pour but de créer un centre Politico-administratif. (1999)

Le quartier El Hamma après 1985 :

el-hamma renouvellement et restructuration :

Les premières réalisations des projets Gouvernementaux : Hôtel Sofitel Bibliothèque Nationale

Nouveau tissu résidentiels : Cité EL Djawhara (îlot des Halles), l'îlot Belhaffaf.

- 1- Cité EL Djawhara (îlot des Halles).
- 2 - L'îlot Belhaffaf
- 3 - L'hôtel Sofitel et la bibliothèque nationale

Légende :

- Ilots démolis
- Extension du port
- Hlm et hbm
- Tissu industriel Décroissant

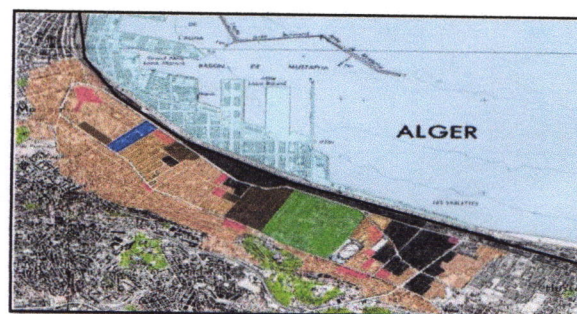


Figure 3.28 : du schéma d'occupation du quartier El Hamma à la période 1958-1985.

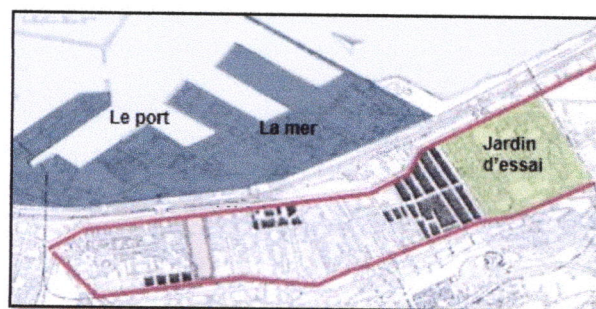


Figure 3.29 : Schémas d'aménagements à l'époque de la colonisation française 1836/1962

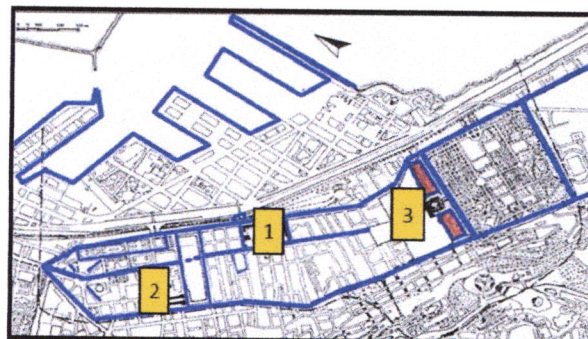


Figure 3.30 : schéma d'occupation du quartier El Hamma après 1985.

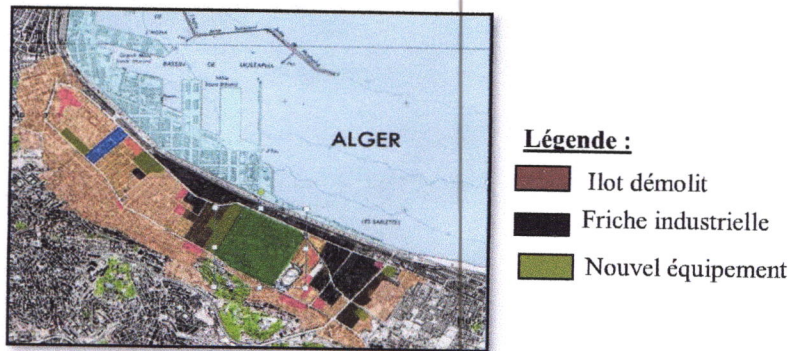


Figure 3.31 : Illustration du schéma d'occupation du quartier El Hamma après 1985

II.-4 Synthèse de la lecture diachronique :

D'après notre étude historique du Hamma, on peut dire que ces mutations et croissances urbanistique étaient le résultat de beaucoup des facteurs et éléments à savoir :

-Les éléments naturelles : la mer ; la topographie

-Les éléments artificiels : les deux axes structurants Hassiba et Belouizded et l'arsenal.

*On a remarqué également les éléments qui peuvent être considérées comme des barrières de croissance : 1- Chemin de fer : rupture site –mer

2-Le jardin d'essais : rupture Hamma –Hamma

On a remarqué aussi les différentes formes des tissus urbains le résultat des vocations du quartier : trame régulier (orthogonale) et une trame irrégulière.

Enfin on peut dire que El Hamma et dans un long processus de formation et de transformation est passé d'un caractère rurale à un autre urbain, et une friche industrielle, ce passage s'est réalisé à travers un découpage agricole qui s'est transformé en îlots tout en conformant la structure initial

II.5-. Diagnostic de l'état actuel :

II.5-1-Accessibilité :

Le quartier el Hamma est accessible par trois axes important :



Figure 3.32 : Carte d'accessibilité

- Axe structurant hassiba ben Bouali
- Axe structurant Mohammed belouzad
- Voie principale rochai boualem
- Passage piéton
- Ligne du métro
- Ligne de chemin de fer
- AutoRoute de l' ALN
- Ligne de téléphérique

- Station du métro
- Station téléphérique
- Agence de bus
- Gare les ateliers
- Arrêt de bus



Figure 3.33 :Boulevard Hassiba Ben Bouali



Figure 3.34 : Voie Rochai Boualem



Figure 3.35 : Boulevard M, belouzad

II.5-2-Les places :



Figure 3.37 : Place 1^{er} mai se situe à l'intersection de 3 voies structurantes à l'échelle de la ville et aissat idir

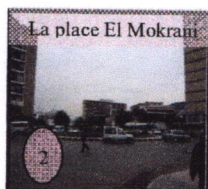


Figure 3.38 : La place El Mokrani c'est une place à l'échelle du quartier, située à l'aboutissement des rues lahcene Mimoun et Aissat Idir.

Figure 3.39 : Place UGTA est située à l'ancien champ des manœuvres, sur le boulevard Aissat Idir.

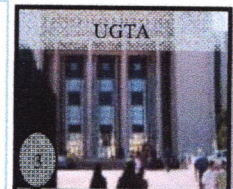


Figure 3.43 : La place 11 décembre : préservée aux usagers de l'équipement, cette place est située au

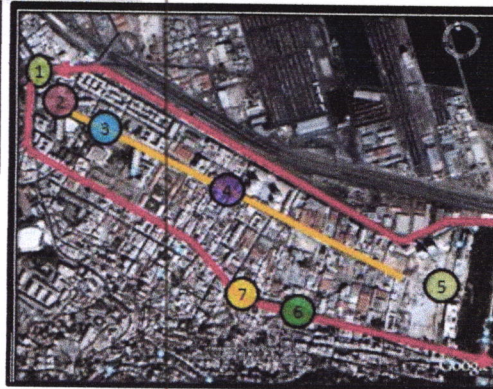


Figure 3.36 : Carte des éléments de repère



Figure 3.40 : La place sahnoun : elle correspond au croisement du boulevard rochai boualem et la rue Mohamed bougherfa. C'est un point de convergence.



Figure 3.41 : La place Carrée : Elle articule le quartier el-Hamma et le Jardin d'Essai. Elle abrite un centre commercial au niveau inférieur et est matérialisée architecturalement par des équipements de prestige qui constituent ces parois



Figure 3.42 : La place de la fontaine est située à l'intersection des rues Mohamed blouizdad et chaaba Abdelkader.

II. 5-3-état du bâti :



Figure 3.45 : Habitat en bon état



Figure 3.46 : Habitat précaire



Figure 3.47 : Hôtel Sofitel

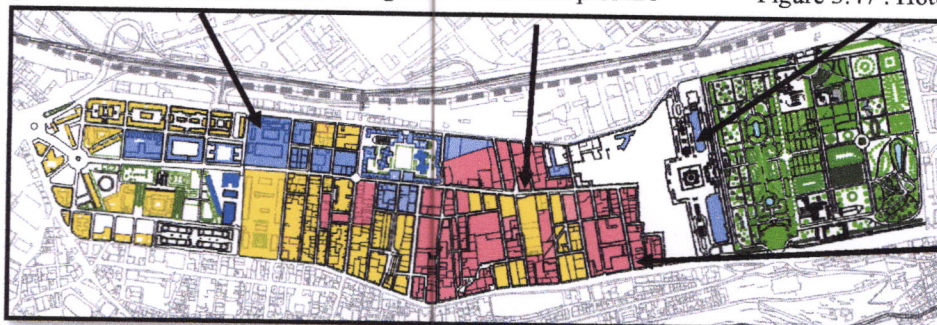


Figure : 3.44 Carte état de bâti

■ Mauvaise état ■ Moyen état ■ Bon état



Figure 3.48 : Habitat en mauvaise état

II.5-4-Carte de synthèse :

Elle représente les éléments forts et les points de repères de la ville les permanences chaque période et civilisations qui ont occupé les lieux, la structure urbaine et le découpage qui en résulte.



Figure 3.49 : Place 1^{er} mai



Figure 3.50 : Place sahnoun



Figure 3.51 : Cité el jawhara



Figure 3.52 Hôtel Sofitel



Figure 3.53 : Boulevard Hassiba Ben Bouali



Figure 3.54 : Place Mokrani



Figure 3.60 : Carte de synthèse



Figure 3.59 : Jardin d'essai



Figure 3.55 : Boulevard M Boulezzad



Figure 3.56 : Place 11 décembre

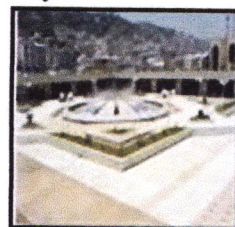


Figure 3.57 : Place carré



Figure 3.58 : Bibliothèque national

II.6-Synthèse de la structure :

Durant la période de l'occupation française, la ville d'Alger a connu des moments de croissance et de dédoublement qui sont faits souvent selon la structure morphologique de la ville. La configuration actuelle de la ville n'est que le résultat de dédoublement du module initial qui est équivalent à la distance entre Bâb el oued et Bâb Azzoun.

-La ville a connu un premier dédoublement qui a consisté en une croissance linéaire selon deux axes : la rue d'Isly et la route de Constantine Parallèlement des noyaux urbains se formaient, au sud le Faubourg Mustapha se développant selon les routes de Laghouat.



Figure3.61 :
Jardin fleurie



Figure3.62 : Square
port Saïd



Figure 3.63 : Place
des martyres

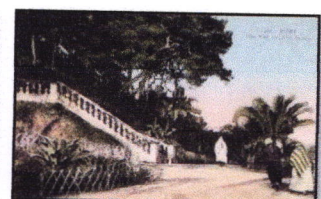


Figure3.64 : Jardin
marengo



Figure3.69 : Carte de synthèse source : travail de l'auteur

Légende :

- Axes structurant
- Voie principale
- Places
- Equipements majeurs



Figure 3.65 :
Boulevard Ourida Meddad



Figure3.66 : Boulevard
Khmisti



Figure 3.67 : Place Amir



Figure 3.68 : Place 1er mai

II.7-Synthèse de la lecture typologique :

D'après notre lecture typologique des différents tissus aux alentours de notre aire d'étude on constate que La typologie de la ville d'Alger a évolué à travers le temps, de traditionnelle au moderne.

De l'époque ottomane, un tissu néo-classique type

Hausmannien du quartier d'Isly qui date du 19^{em}

Siècle correspondant à l'époque coloniale et enfin le

tissu moderne avec l'arrivée des grands ensembles

(Les HLM et les HBM), le plan de Diar El Mahçoul de Pouillon. Chaque typologie à une certaine organisation qui assure une relation entre les bâtis et le non bâtis en donnant de la valeur à l'espace public ou pas.

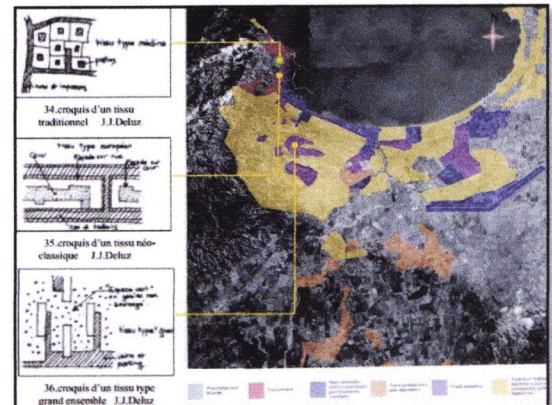


Figure 3.70 : Carte de synthèse

Suite à cette lecture notre choix de typologie se portera sur l'îlot ouvert adopté par Christian de Portzamparc dans les années 80 qui vient en réponse aux défaillances causées par les deux types d'îlot du 19^{ème} siècle :

- **L'îlot Haussmannien** : ou l'îlot fermé sombre avec une cour intérieure et façades sur rue.
- **Les grands ensembles** : des immeubles barres orientés selon le soleil ou l'aération et non pas selon la rue donc ils ne construisent pas d'espace public ce qui a créé la disparition de l'îlot

Définition l'îlot ouvert : (selon Portzamparc)

Est un ensemble des bâtiments autonomes et fragmentés, La hauteur des immeubles est limitée, les façades sont en général alignées sur rue mais Sans continuité

Principes de l'îlot ouvert :

- Un alignement des façades sur les rues
- -Des hauteurs de bâti aléatoires, mais définies par un règlement sur les dimensions
- -Des retraits permettant des ouvertures directes sur le réseau viaire 'les fenêtres urbaines'

II.8-Lecture du pos :

Le quartier El Hamma a fait l'objet de plusieurs études, parmi ces derniers on compte le POS. Nous allons procéder avant d'entamer notre intervention par faire une lecture de ce que le POS propose comme aménagement à ce quartier.

Notre lecture se fera par 4 critères :

- Les limites préposées
- La centralité
- Les espaces publics
- La réglementation

Nous procéderons en suite à une critique du POS selon les 4 critères étudiées.

II.8-1-Présentation et critique du Pos

II.1-1-La proposition du pos :

1-1-1- les limites :

Notre aire de référence est le POS U31, il est limité :

- Au nord : par le boulevard hassiba ben Bouali
- Au sud : par le boulevard de Mohamed Belouizdad
- A l'est : par le quartier des Annasser
- A l'ouest : par la place de 1^{er} Mai

II.1-1-2-La centralité

La centralité est marqué sur le plan d'aménagement par un parc urbain qui coïncide avec les bouches du métro, ainsi que l'implantation du théâtre National au centre du parc en face l'îlot des Halles (El Djawhara).

II.1-1-3- Espaces Publics :

- Hiérarchisation des voies :

Le POS a classifiées les trois axes comme des voies principales :

- L'axe Hassiba Ben Bouali qui est considéré comme un Axe de transport et d'activités
- L'axe Rouchai Boualem : support d'équipements reliant le 1^{er} Mai au Jardin d'Essai.
- L'axe Med Belouizdad : axe polyfonctionnel (logements, équipements, commerces).
- plus les deux diagonales qui relient Rouchai Boualem avec les deux autres axes.
- Les voies verticales qui lient entre les 3 axes sont classifiées comme principales.

- Les espaces verts :

En plus du parc urbain, le POS propose d'autres espaces verts dans le quartier.



Figure 3.71 : Proposition du POS

Légende :

- | | |
|-------------------------------|---|
| Boulevard Hassiba Ben Bouali | Zone A : zone d'hyper centralité |
| Boulevard Mohammed Boulouzdad | Zone B : zone d'habitat collectif mixte |
| Quartier des anasers | Zone C : zone du parc urbain |
| Place 1 ^{er} mai | Zone D : zone du tissu |
| Jardin d'essai | Zone E : existant à préserver |

II.1-2-Aménagement du quartier El- Hamma proposé par CNERU :

Selon la proposition de CNERU : le quartier va se diviser en quatre zones : A, B ; C, D, notre site d'intervention se situe dans **la zone A**

Aménagement du quartier El- Hamma proposé par l'état

Zone A : relative à la zone d'hyper centralité superficie : 41.14Ha, site occupée actuellement par des hangars et activités vétuste.

-**Type d'intervention** : Création d'une zone d'hyper-centralité avec des immeubles de tours

Cette zone se développe de part et d'autre du boulevard des affaires rochai boualem, et les ilots ont une très forte occupation des sols.

- CES fixés à 50%, COS fixé à 40%.

-Hauteur comprise entre RDC : 4 à 4,5 m, étages 3 à 4m et dernier étage de logements a 3,5 à 4 m.

-Le programme est diversifié proposé afin d'assurer une animation.

-Les prescriptions réglementaires prévues doivent être respectées :

L'alignement, traitement d'angle et traitement spécifique des façades, recul.

Zone B : Relative à l'habitat collectif mixte avec superficie : 16.09 Ha.

*Type d'intervention : rénovation et création d'une zone de service liée à la zone intégrée à l'habitat collectif

Zone C : relative au espace verts, Superficie : 3.89 Ha

-Type d'intervention : parc urbain le long du boulevard Boualem Rouchai, Projection de ligne du tramway , Aménagement des stations métro, implantation du théâtre

Zone D et E : relative au tissu existant avec une superficie de 5.70Ha

-Type d'intervention : tissu à préserver

II.2-Critique du POS :

II.2-1-Les Limites :

-Les limites proposées par le POS ne s'inscrivent pas dans une logique d'entité existant

-les critères de la divisions du quartier ne sont pas définis.

Hypothèse :

L'histoire de la ville d'Alger nous a permet de ressortir un module de référence qui s'inscrit dans le rythme de développement. Ce dernier modulé par une dimension d'à peu près 900 mètres

Dans le but de continuer dans le même rythme de la structure que celui de la baie :

*on considère l'axe virtuel du Jardin d'Essai comme un axe de dédoublement. Cet axe deviendra la nouvelle limite de notre entité proposé.

- Cela nous mène à proposer de nouvelles limites : de la place du 1^{er} Mai (axe Ali Mellah) à l'axe Bougherfa Mohamed. et de l'axe Bougherfa Mohamed jusqu'au jardin d'essai.

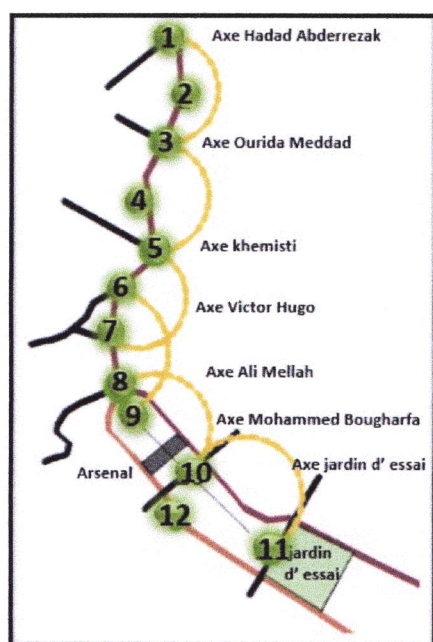


Figure3.72 : Carte division des entités

- 1/ Place du bastion 23
- 2/ place du martyres
- 3/ Square port Saïd
- 4/ Place Amir
- 5/ Place de la grande poste
- 6/ Place Mauritania
- 7/ Place de la liberté de presse
- 8/ Place 1^{er} mai
- 9/ Place de Mokrani
- 10/ Place Sahnoun
- 11/ Place carré
- 12/ Place 11 décembre

- Site d'intervention
- Parc urbain
- Limite de l'entité
- Limite de sous entité

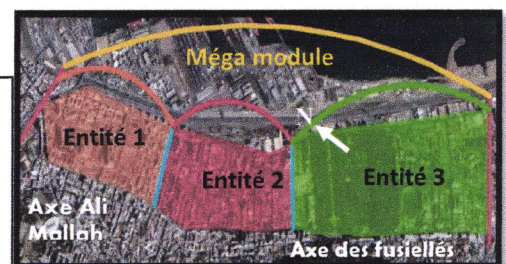


Figure3.73 : Carte division des entités

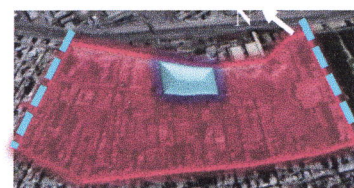


Figure3.74 : Carte de situation du site par rapport à l'entité

II.-2-2 Espaces publics :

- Le pos ne prend pas en considération la hiérarchisation des voies à part les trois axes structurantes
- nous ne trouvons pas un rythme dans la disposition des espaces verts.
- Il n'y a pas une mise en valeur des espaces publics
- L'alignement n'est pas pris en compte
- Pour ce qui est du Bâti, le POS réglemente juste les retraits sur Les autres axes qui est de : 2m pour l'habitat et 5m pour les équipements.

III.Phase 3 : partie opérationnelles :

III.1-Structure existante :



Légende :

- Limite de l'entité
- Tracé existant
- Boulevard
- Bouche de métro
- Place existante
- Élément de repère
- Jardin d'essai

Figure3.75 : Carte de structure existante

III.2-principe du schéma de structure :

III.2-1-tracé existant :

Pour l'élaboration de notre schéma de structure nous avons créé une continuité avec le tracé existant tout en respectant les propriétés et les bâtis en bon état.

Légende :

- Axe structurant vertical
- Limite de l'entité
- Axe de dédoublement
- Axe structurant longitudinal
- Élément de repère
- Les places



Figure3.76 : principes du schéma de structure

III.2-2-La centralité :

La centralité est marquée dans notre entité par un parc urbain qui longe les deux sous entités.

Centrale

Légende :

- | | |
|--|--|
|  Axe structurant vertical |  Axe structurant longitudinal |
|  Limite de l'entité |  Les places |
|  Axe de dédoublement |  Parc urbain |
|  Eléments de repères | |



Figure 3.77 : principes du schéma de structure

III.2-3-Tracé tertiaire :

Notre tracé tertiaire n'est que le prolongement des anciens

Légende :

- | |
|--|
|  Tracé existant |
|  Tracé supprimé |
|  Tracé projeté |



Figure 3.78 : principes du schéma de structure

III.2-4-Organisation des sous entités :

Notre entité se devisera en 4 sous entités dont chaque sous entité à une placette afin d'alléger la densité du tissu.

Légende :

- | | |
|--|--|
|  Tracé existant |  Placette |
|  Tracé supprimé | |
|  Tracé projeté | |



Figure3.79 : principes du schéma de structure

3-Synthèse :

Légende :

- | |
|---|
|  Boulevard |
|  Voie principale |
|  Voie secondaire |
|  Nœud |
|  Place |



Figure3.80 : Carte de synthèse

III.4-Composition urbaine :

-Pour intégrer notre projet dans son environnement immédiat, nous avons commencé notre travail par une analyse des données urbaines du site pour ressortir des concepts et des principes de conception du schéma d'aménagement et d'affectation de la parcelle.

III.4-1-les Données urbaines :

-Le site est délimité par le boulevard Hassiba ben Bouali au nord, le boulevard rochai boualem au sud avec une forme régulière, Une Longueur : 157 m, Une Largeur : 194 m et Une Superficie : 28903 m²

-Le flux mécanique est important sur la rue Hassiba Ben Bouali et le boulevard de rochai boualem ainsi que le flux piéton qui est important au niveau du boulevard rochai boualem et les voies principales vu la présence du place de métro et le parc urbain.

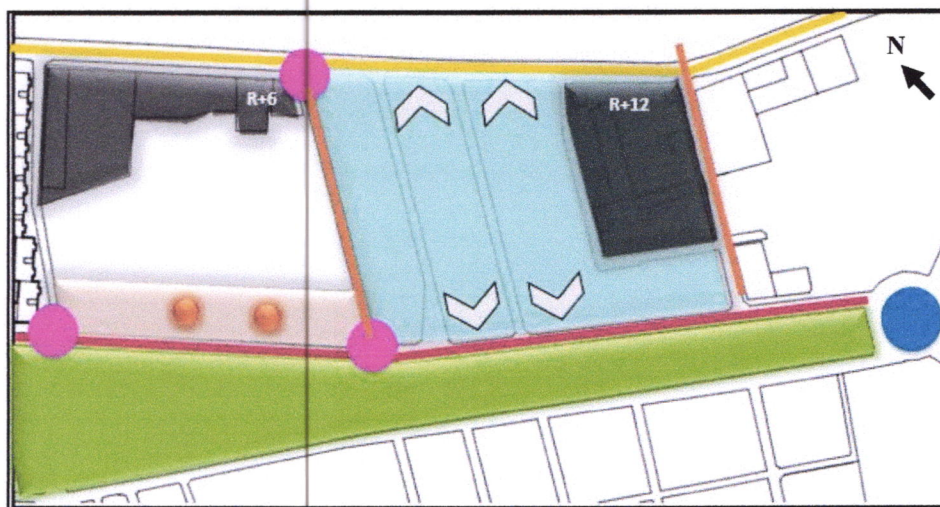


Figure3.81 : carte des données urbaines

Légende :

	Boulevard Hassiba Ben Bouali		Parc urbain		Nœud
	Boulevard Rochai Boualem		Site d'intervention		Place
	Voie principale		Place du métro		Bouche de métro
			Bâti à gardé		

III.4-2-Les étapes de la composition urbaines :

Les interventions sur l'îlots seront du même principe que celui de l'îlot ouvert qui permet d'obtenir des espaces publics fluides entre eux forment ensemble un espace public qui assure la continuité du tissu urbain et qui redonnent plus de vie à l'axe Rochai Boualem et crée une place ,cet espace sera un poumon à l'intérieur de la zone habitat avec un soubassement commercial.

Pour la structure de notre site on a voulu garder l'identité du site en essayant de combiner entre le tracé existant et les nouveau tracé et pour avoir plus de fluidité à l'intérieur du site nous avons :

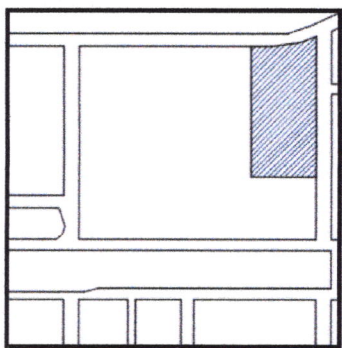


Figure 3.82 : plan initial

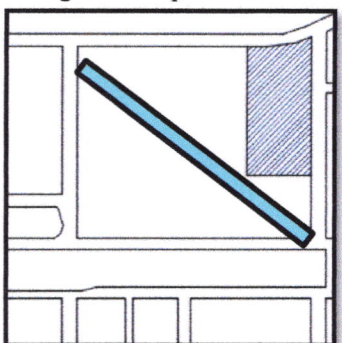


Figure 3.84 : tracer une diagonale

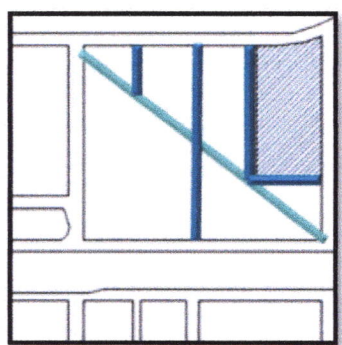


Figure 3.86 : requalifier des voies

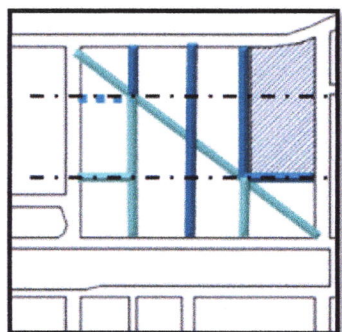


Figure 3.88 : projeter des voies

Etape 1 : relié les deux boulevards avec une diagonale

Etape 2 : requalifier les voies verticales existantes

Etape 3 : diviser le site en 3 partis pour crée des passages et des percées vers le cœur d'ilot pour l'accueil des gens, profiter au maximum de potentialités du site et assurer le confort et la continuité visuel

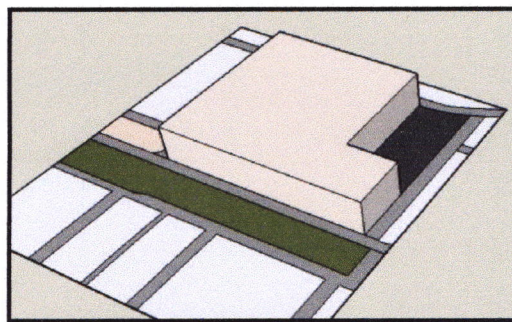


Figure 3.83 : axonométrie du site

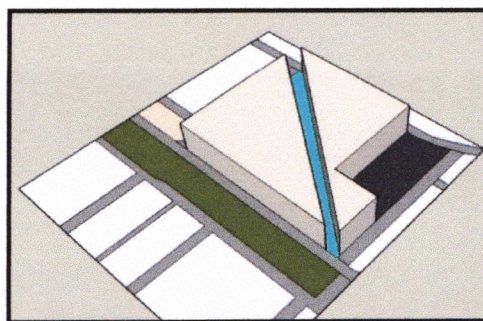


Figure 3.85 : Axonométrie

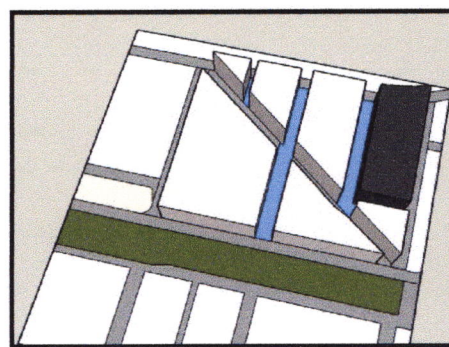


Figure 3.87 : Axonométrie

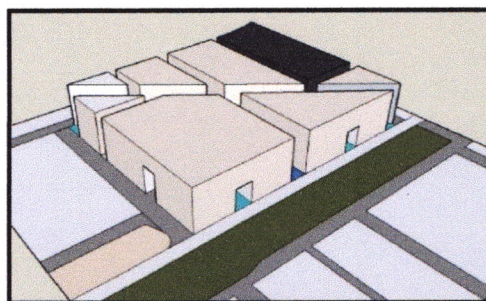


Figure 3.89 : Axonométrie

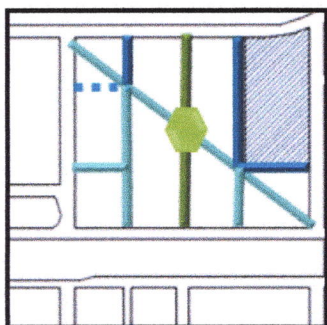


Figure 3.90 : projeter une place

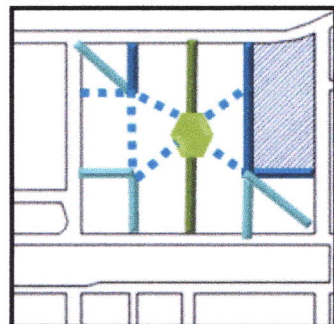


Figure 3.92 : les parcours interne

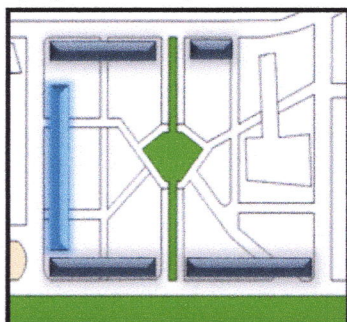


Figure 3.94 : le recul

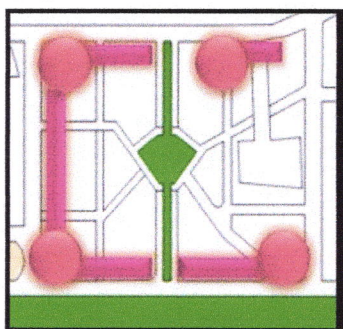


Figure 3.96 : Alignement

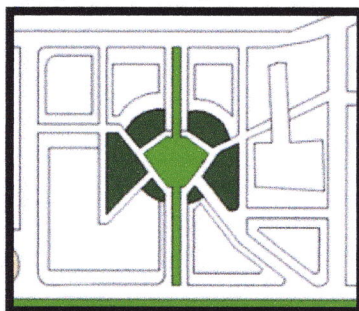


Figure 3.98 : espace vert

Etape 4 : crée une place centrale à l'intersection de l'axe central de l'entité et les voies et Créer une continuité du parc urbain par une coulée verte

Etape 5 : projeter des parcours piétons qui assurent la relation entre les ilots

Etape 6 : prévu un recul afin d'accueillir le flux important venant du parc urbain, la place du métro et le boulevard selon sa qualification, et aussi pour orienter et guider

Etape 7 : projeter des équipements Pour traiter l'angle et assurer l'articulation du projet avec son environnement

Etape 8 : créer des espaces verts et de détente autour de la place centrale

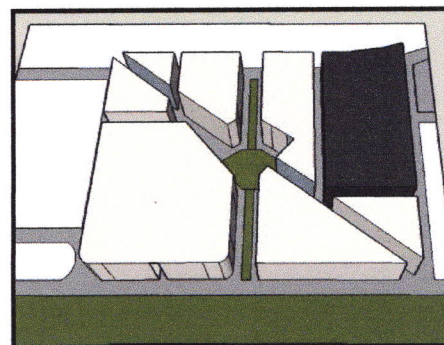


Figure 3.91 : Axonométrie

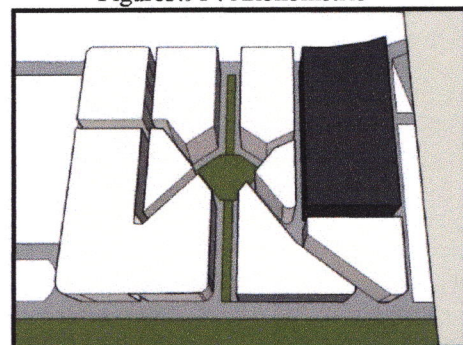


Figure 3.93 : Axonométrie

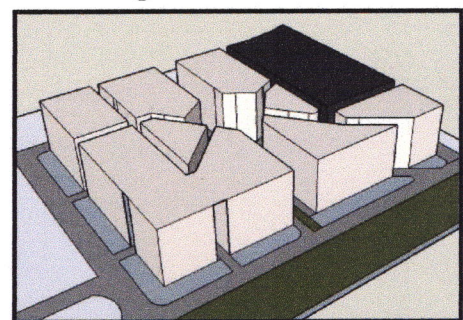


Figure 3.95 : Axonométrie

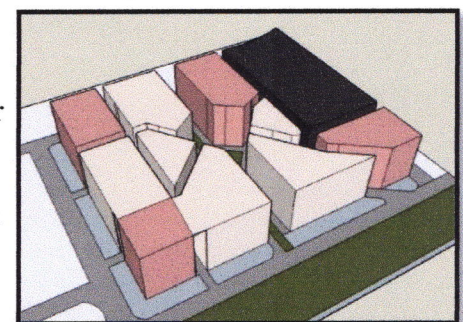


Figure 3.97 : Axonométrie

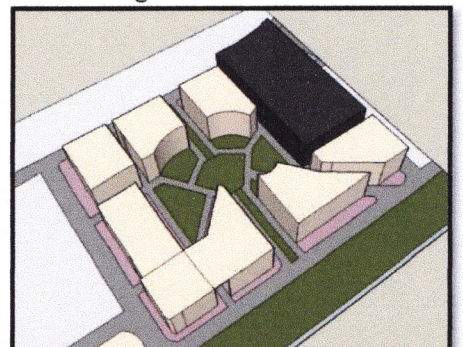


Figure 3.99 : Axonométrie

III.4-3-Affectation du programme :

- L'axe Rochai Boualem aura une Vocation d'un Quartier résidentiel reliant La place carrée et La place du 1^{er} mai .Cet axe sera ponctué d'espace Public et des Places où sortent les bouches du métro.

Et il y aura Des habitations de part et d'autre, Commerce au RDC, un centre culturel, aussi Un parc Urbain qui lui donnera plus d'animation et Ambiance .Concernant Le boulevard Hassiba Ben Bouali à un fort caractère mécanique vu sa Valeur principale, alors nous proposons de projeter

Des équipements qui seront en continuité avec ceux qui existe déjà (du commerce au RDC et immeuble de bureau).de plus, A l'intérieur, les ilots sont ouverts mais privés à caractère résidentiel avec des espaces de détente pour créer une ambiance et une animation.

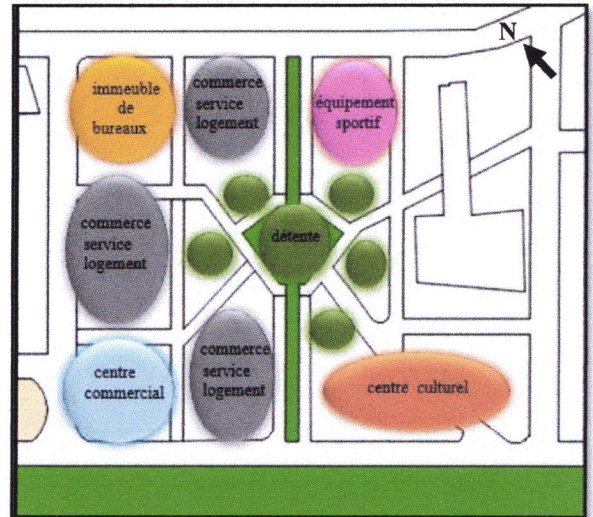


Figure3.100 : affectation du programme

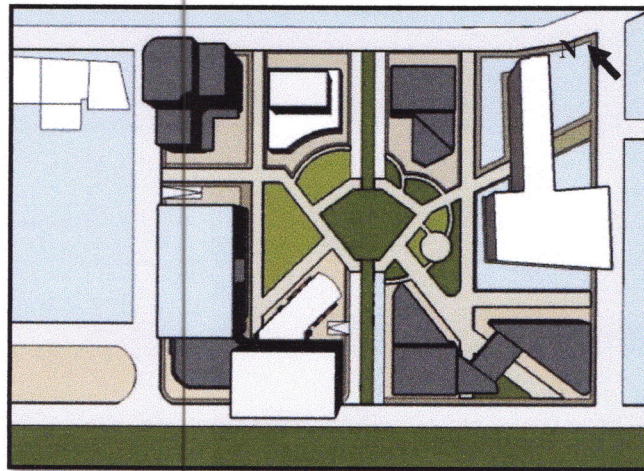
III.4-4-Plan d'aménagement et volumétrie primaire :

Figure3.101 : Plan de masse primaire

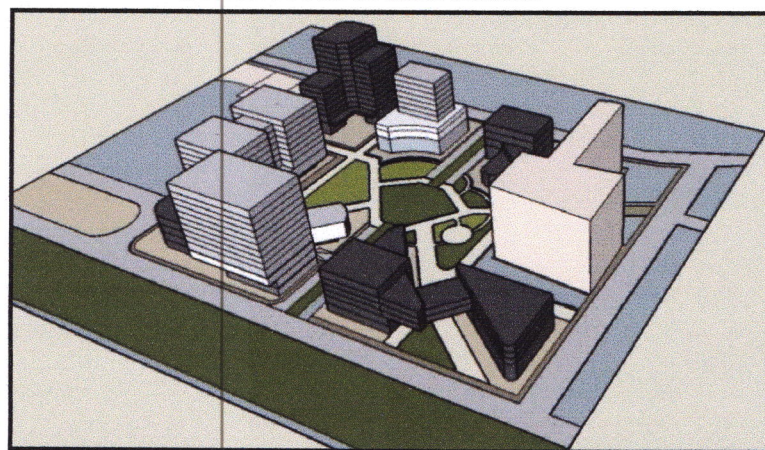


Figure3.102 : volumétrie primaire du projet

CHAPITRE 4 :
ELABORATION DU
PROJET

1-Introduction :

Par rapport à la recherche thématique et l'analyse du site, nous sommes sortis de plusieurs recommandations qui vont nous guider dans l'élaboration du projet et nous aideront à atteindre nos objectifs et répondre à des besoins des habitants.

2- les Données urbaines de l'ilot développé :

D'après l'analyse du site nous avons constaté que notre ilot développé se trouve dans une position importante qui connaît une dynamique vu la présence du boulevard, la place centrale du cœur d'ilot et la place du métro qui se trouve à 20m ainsi que le parc urbain à 20m.

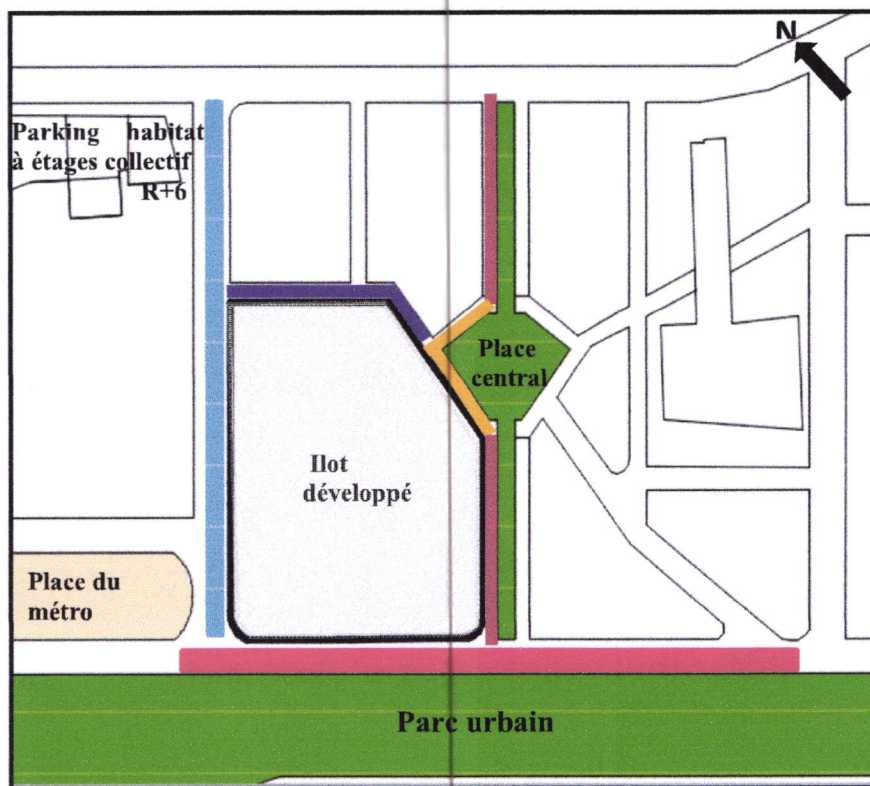


Figure 4.1 : les données urbaines de l'ilot

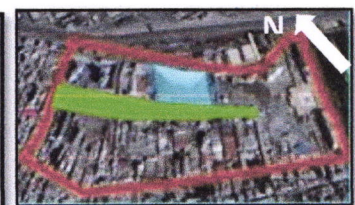


Figure 4.2 : Situation du site

Légende :	
■	Boulevard Rochai Boulem
■	Voie principale
■	Voie mécanique requalifiée
■	Voie mécanique projetée
■	Voie piétonne projetée
■	Espace vert

Topographie :

Le site d'intervention est plat.

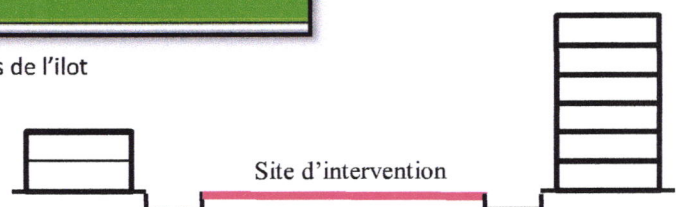


Figure 4.3 : coupe schématique de la topographie du site

3-Principe d'implantation :

Pour avoir une bonne intégration au site, nous avons élaboré des étapes pour un **schéma d'occupation**.

Les étapes d'aboutissement à un schéma d'occupation et d'affectation de la parcelle :

Etape 1 : La division de la parcelle

-Nous divisons la parcelle en 4 parties à la direction du cœur d'îlot : deux zones résidentielles, une zone pour le commerce et une zone de groupement et détente

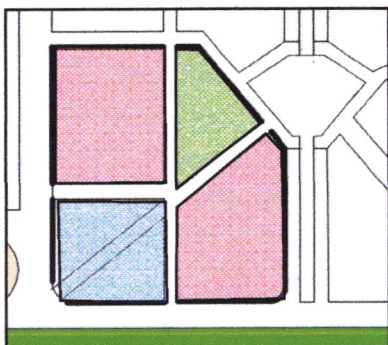


Figure 4.4 : schéma de zoning

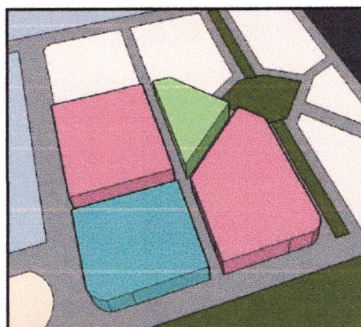
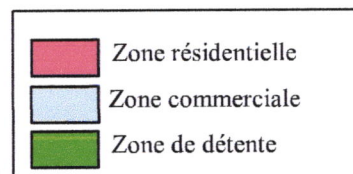


Figure 4.5 : axonométrie de zoning

**Etape2 : Prévision des reculs :**

Elle consiste de prévoir les reculs nécessaires autour des voies qui délimitent l'îlot :

- Sur le boulevard Rochai Boulem : 10m
- Sur la rue secondaire : 7m
- Sur la voies intérieurs : 5m

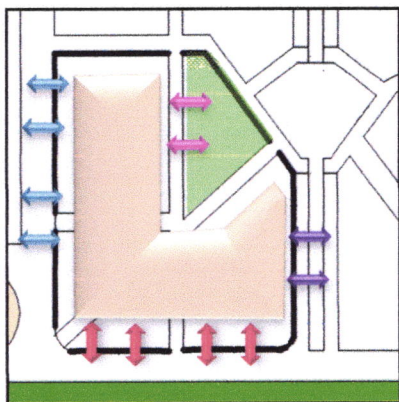


Figure 4.6 : schéma de recul

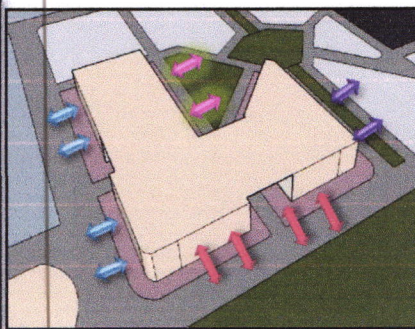
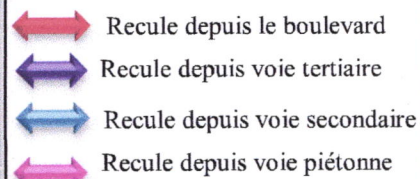


Figure 4.7 : axonométrie de recul

**Etape 3 : Implantation du bâti**

Cette forme permet d'une part de préserver l'alignement sur le long du boulevard Rochai Boualem et la rue **Dardanelles**, ainsi d'avoir un espace de regroupement pour le public d'autre part.

Cette disposition libère le cœur d'îlot pour des espaces verts et des espaces de détente.

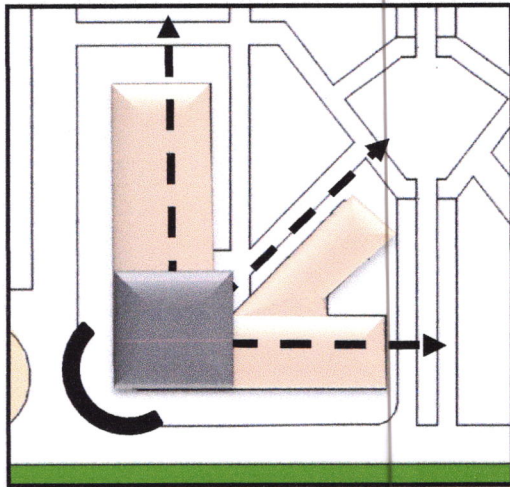


Figure 4.8 : implantation en forme de L

Etape 4 : le gabarit :

Le gabarit varié entre R+4 et R+12 :

R+12 Sur le boulevard

R+10 Sur la voie secondaire

R+4 Pour l'équipement

4-Hiérarchisation des espaces :

Notre projet comportera trois activités principales

- 1- activité résidentielle.
- 2 - activités commerciales et de services
- 3- loisir.

Notre étude consiste à montrer l'importance des espaces extérieurs et leur rapport aux logements,

Afin de préserver l'intimité des habitants ; la mixité fonctionnelle et l'animation on a choisi de maitre trois niveaux : espace public, semi privé et privé.

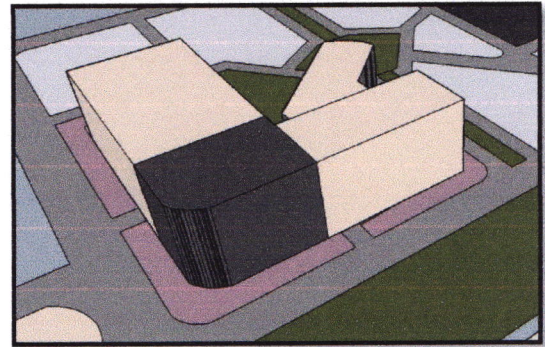


Figure 4.9 : axonomie

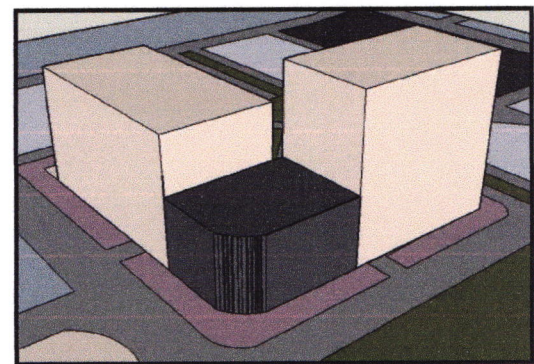


Figure 4.10 : axonomie du gabarit

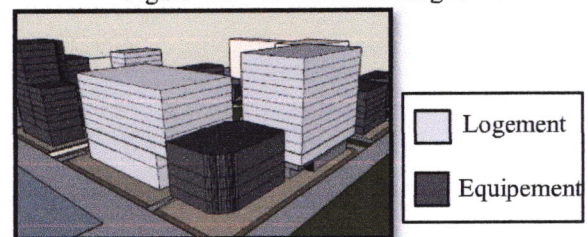


Figure 4.11 : vue générale du projet

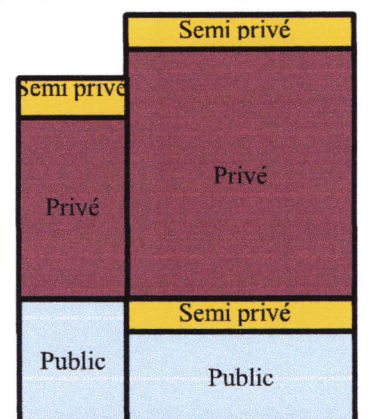


Fig4.12 : Coupe schématique AA

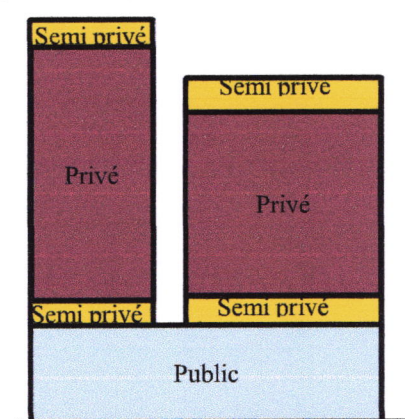


Fig4.13 Coupe schématique

5-Affectation fonctionnelle et spatiale :

Le but de cette étude est de traduire les schémas fonctionnels en passant par les critères d'accessibilité et de distribution

L'analyse se fait en 3 parties :

A-le sous-sol,B- le soubassement

C- logement.

5-1-Bâtiment 1 :

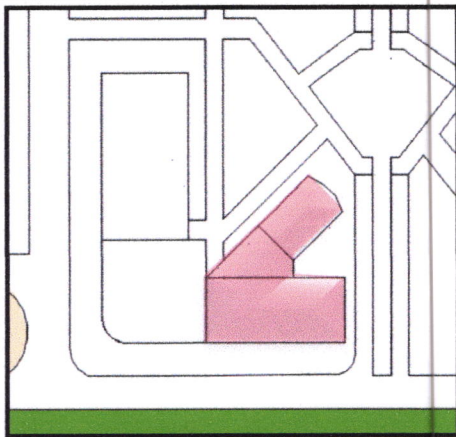


Figure 4.15 : plan schématique de la partie développée

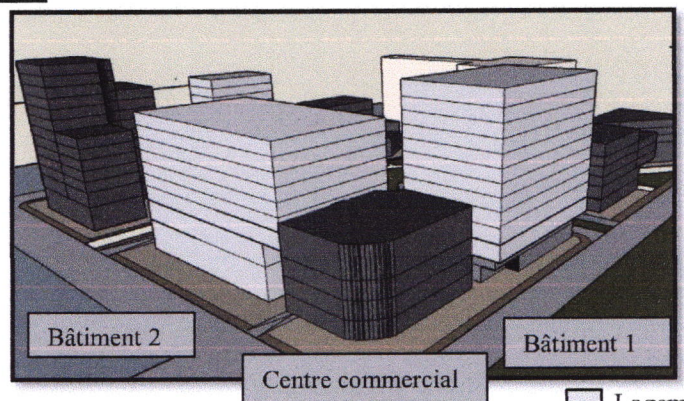


Figure 4.14 : vue générale du projet

□ Logement
■ Equipement

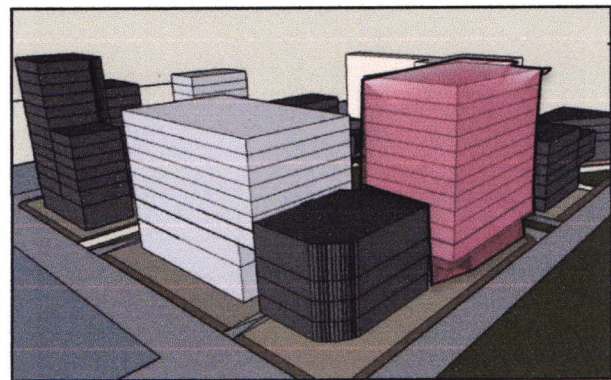


Figure 4.16 : vue générale du projet

5-1-1- Au niveau du sous-sol :

A-Affectation du programme :

- Le sous-sol comporte un local et parking de 27 places pour les habitants

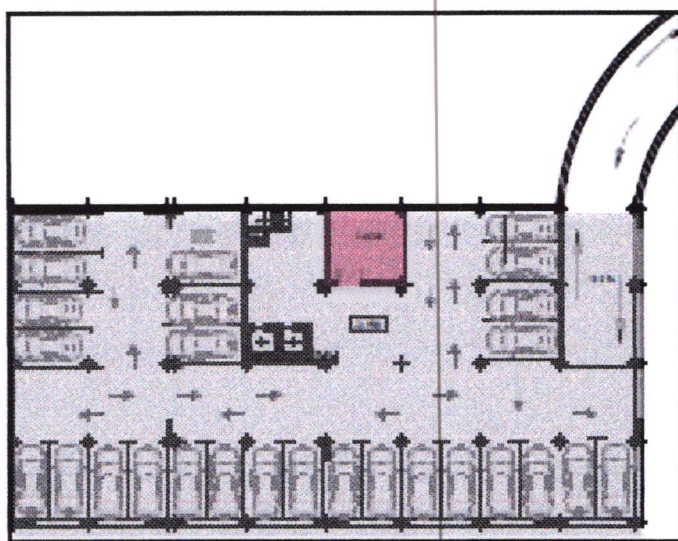


Figure 4.17 : plan sous-sol

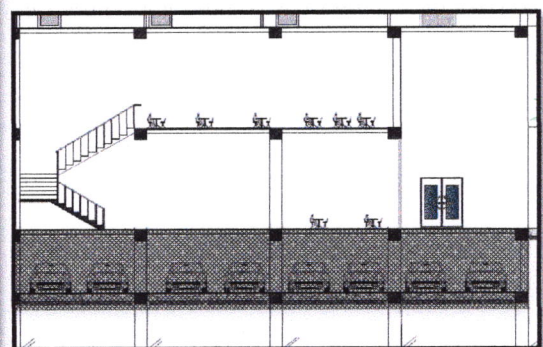


Figure 4.18 : coupe du sous-sol

□ Parking □ Local

B -Accessibilité :

L'accès et la sortie du parking se fait par la voie secondaire

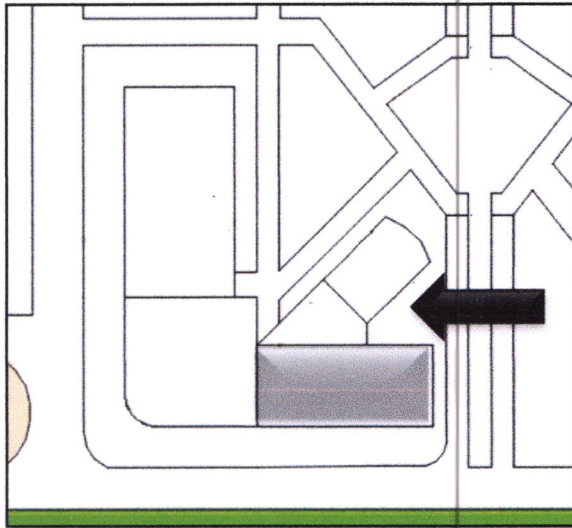


Figure 4.19 : Accès au sous-sol

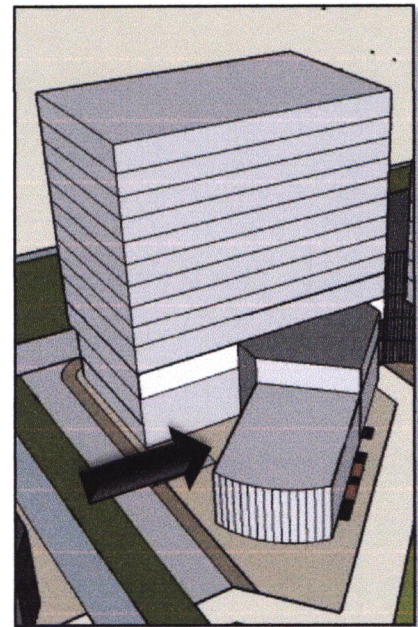


Figure 4.20 : axonométrie d'accessibilité

A- Affectation du programme :

➤ Au niveau du RDC :

- Le boulevard Rochai Boualem est un axe dont le flux est important, et pour avoir une continuité et complémentarité des activités, nous avons projeté :

-un Restaurant et une Salle de cinéma qui occupent deux niveau

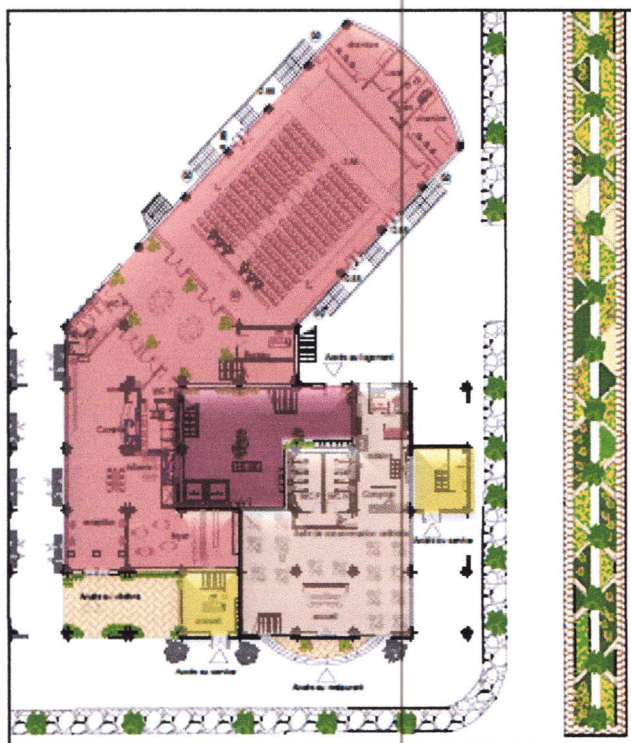


Figure 4.21 : Affectation du programme du RDC

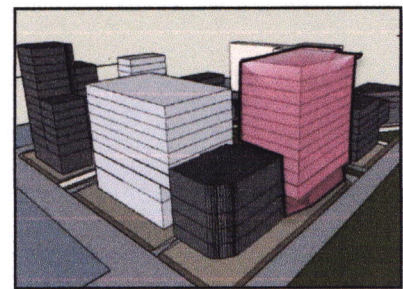


Figure 4.22 : vue générale du projet

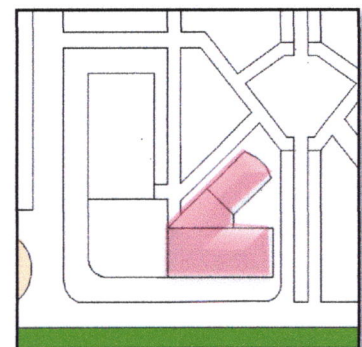
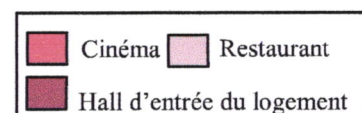


Figure 4.23 : plan schématique de la partie développée



espace	Surface totale	capacité
cinéma	330m ²	102 places
Restaurant	384 m ²	38 tables pour 152 personnes

Tableau 4.1 : Tableau des surfaces

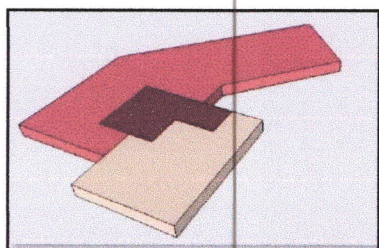


Figure 4.25 : axonométrie du programme

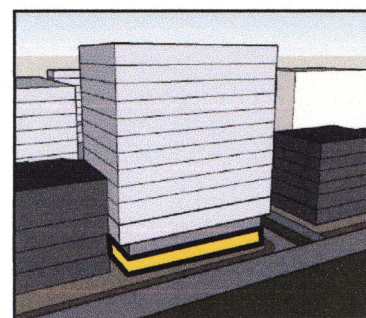
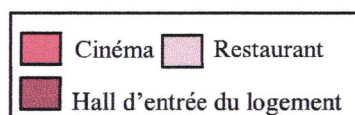


Figure 4.24 : axonométrie du bâtiment 1



➤ Au niveau du premier étage :

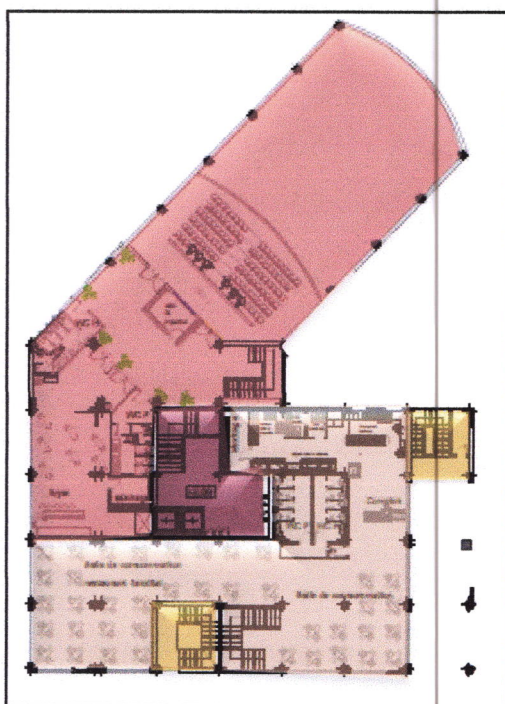


Figure 4.26 : Affectation du programme du premier étage

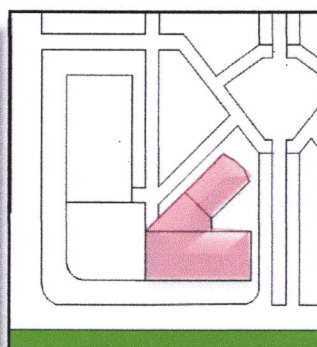


Figure 4.27 : plan schématique de la partie développée

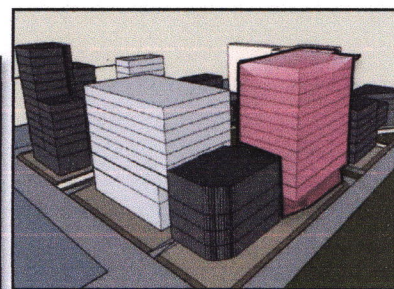
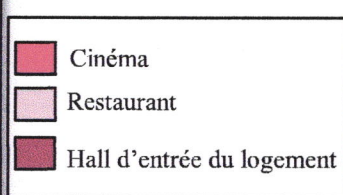


Figure 4.28 : vue générale du projet

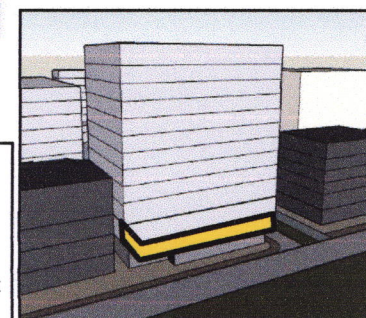


Figure 4.29 : axonométrie du bâtiment 1

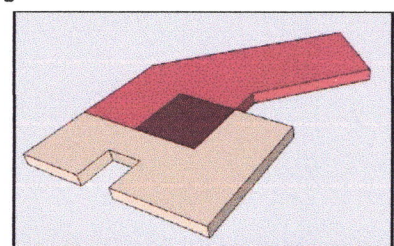


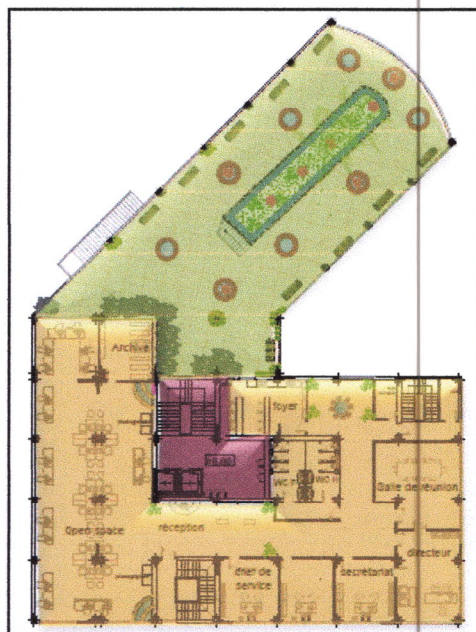
Figure 4.30 : axonométrie du programme

espace	Surface totale	capacité
cinéma	600m ²	255 places
restaurant	214 m ²	16 tables pour 64 personnes

Tableau 4.2 : Tableau des surfaces

➤ **Au niveau du deuxième étage :**

Ce niveau est destiné au service vu la valeur du boulevard Rochai Boualem



Service	
Terrasse	

espace	Surface totale
Service	363m ²
Terrasse	763m ²

Tableau 4.3 : Tableau des surfaces

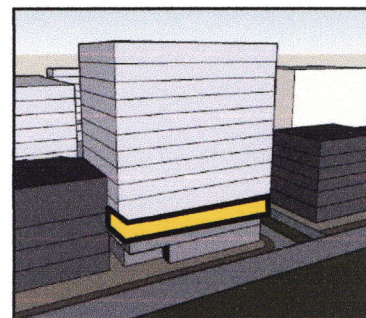


Figure 4.32 : axométrie du bâtiment 1

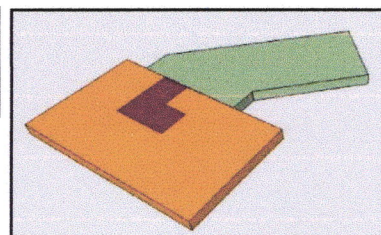


Figure 4.33 : axométrie du programme

➤ **Au niveau du troisième étage :**

Ce niveau est destiné au service et à l'espace intermédiaire

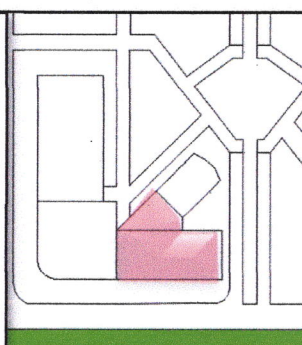
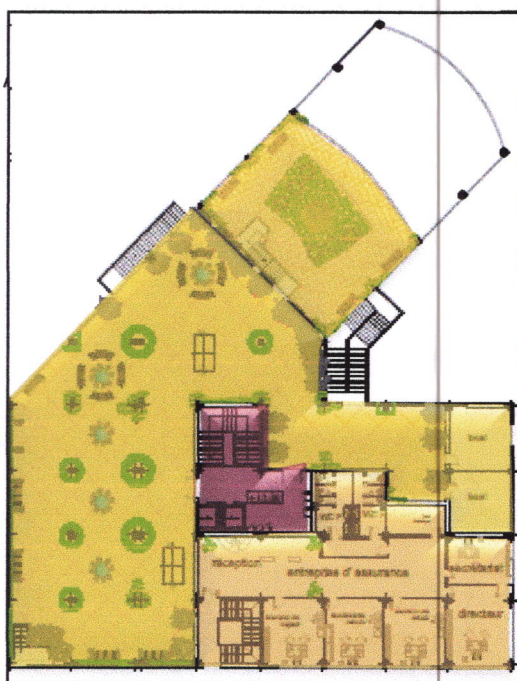


Figure 4.35 : plan schématique de la partie développée

Service	
Espace intermédiaire	

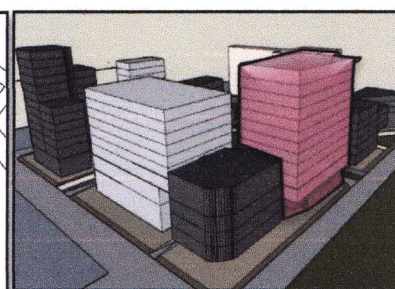


Figure 4.36 : vue générale du projet

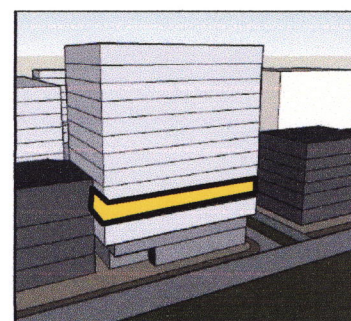


Figure 4.37 : axométrie du bâtiment 1

Figure 4.34 : Affection du programme du troisième étage

espace	Surface totale
Service	677m ²
Terrasse	444m ²

Tableau 4.4 : Tableau des surfaces

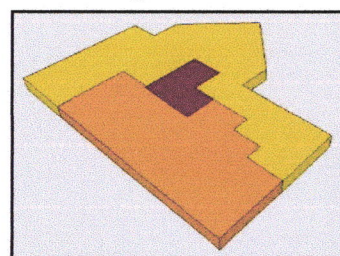
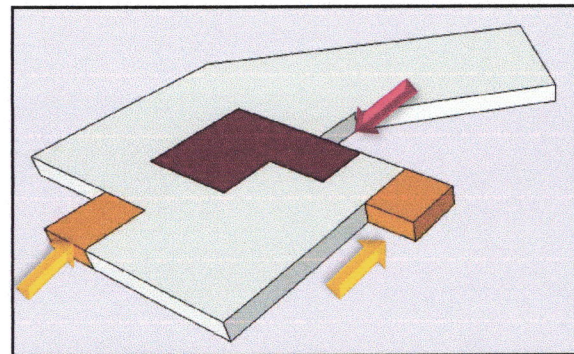
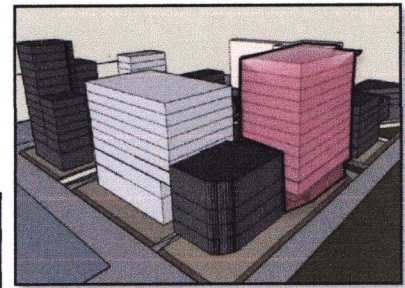
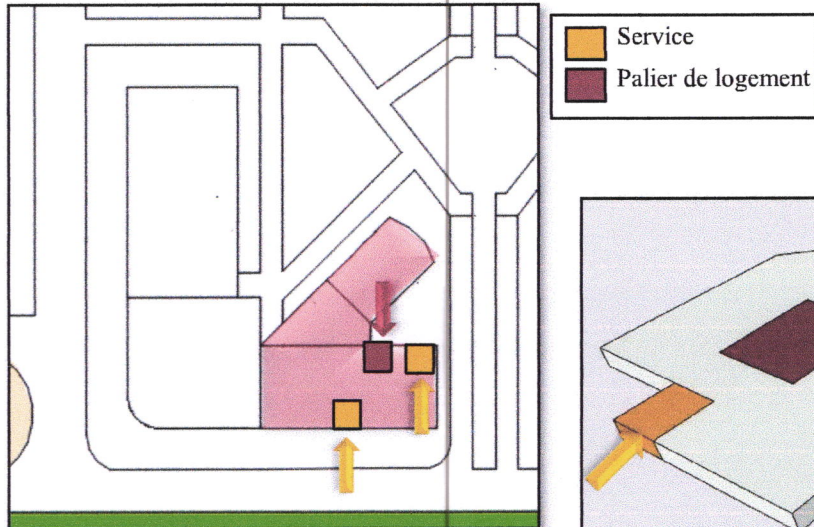


Figure 4.38 : axométrie du programme

B-Accessibilité au niveau du soubassement :

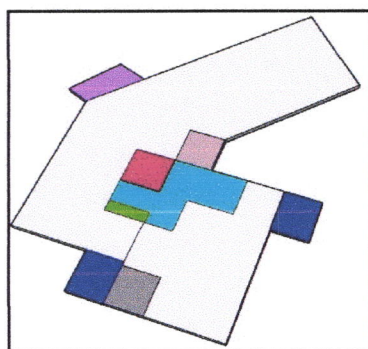
➤ Au niveau du RDC :

Au niveau du RDC L'accès au logement se fait à partir du cœur d'îlot et l'accès principal du service se fait à partir de la voie secondaire



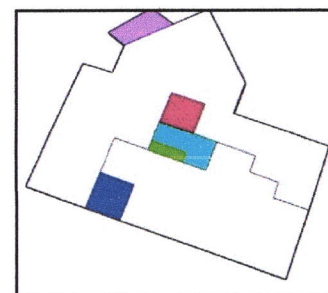
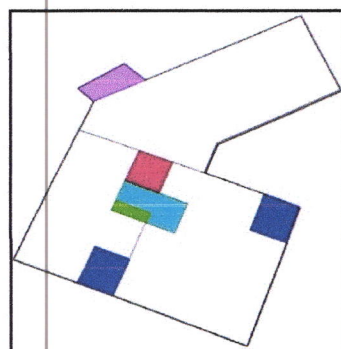
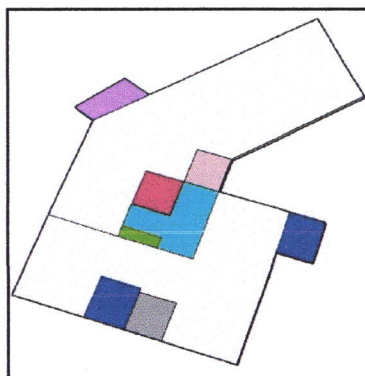
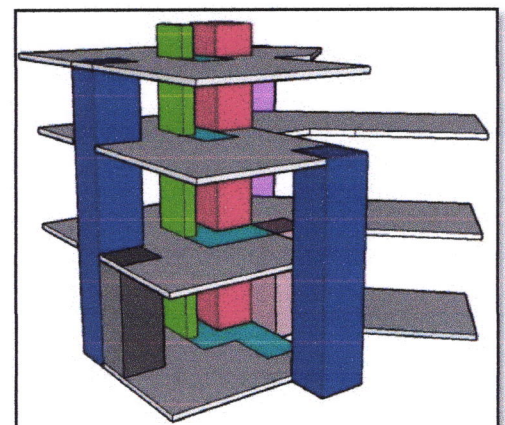
C-Distribution du soubassement :

Le soubassement fonctionne par une circulation vertical et horizontal Concernant le service on y accède par une cage d'escalier jusqu'à le deuxième étage L'espace intermédiaire qui se trouve au 3eme niveau on y accède par une cage d'escalier et le logement par un hall vaste qui comporte deux cages d'escalier et 2 ascenseurs



Légende :

- Circulation horizontale
- Ascenseur
- Escalier de logement
- Escalier d'espace intermédiaire
- Escalier de service
- Escalier de cinéma
- Escalier de restaurant



5-1-3-partie logement :**A-Affectation du programme au niveau du logement :**

La partie logement commence à partir du 4^{ème} étage où se trouve des espaces intermédiaires de 50 m² pour se détendre qui se décalent verticalement à chaque niveau jusqu'à la terrasse accessible qui se trouve en dernier niveau.

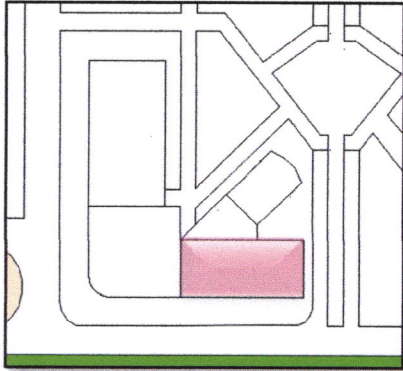


Figure 4.47 : plan schématique de la partie développée

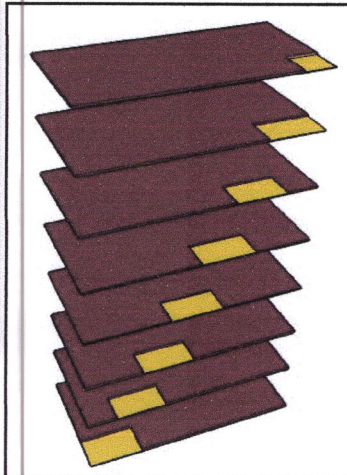


Figure 4.48 : Axonométrie du programme

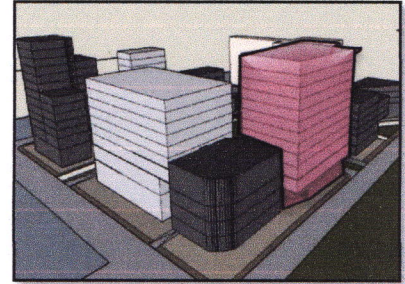
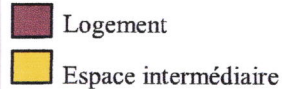


Figure 4.49 : vue générale du projet

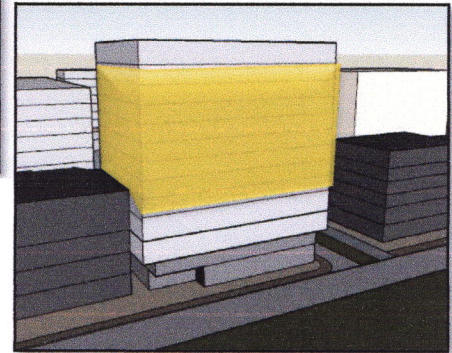


Figure 4.50 : axonométrie du bâtiment 1

➤ -Affectation du programme au 12^{ème} étage :

Au dernier étage, nous trouvons une terrasse accessible considérée comme un espace de regroupement pour les habitants.

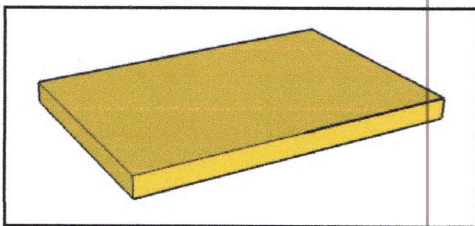


Figure 4.51 : Axonométrie du programme

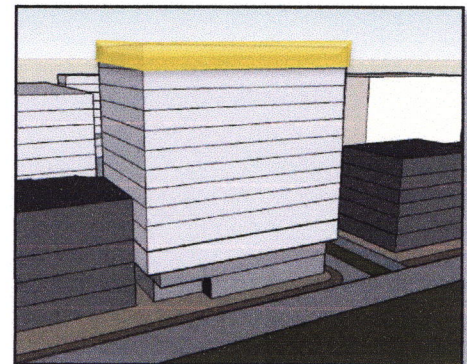
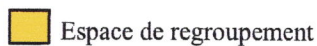
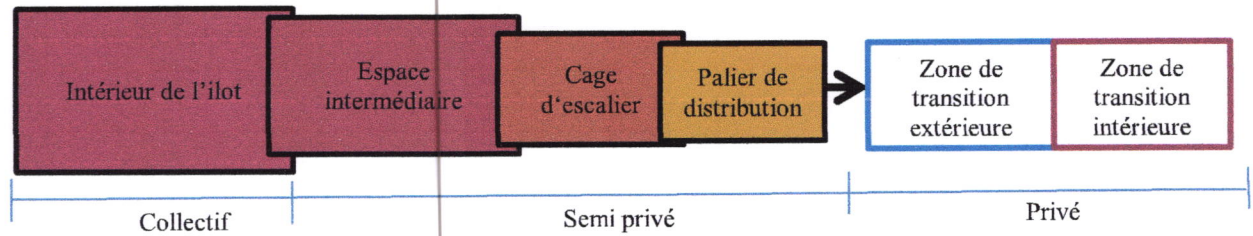


Figure 4.52 : axonométrie du bâtiment 1

B- Accessibilité au logement :

D'une façon générale le principe de distribution se fait d'une part à partir d'un espace collectif passons par semi privé jusqu'à l'espace privé qui est le palier de distribution pour donner plus d'importance à l'espace extérieur commun



Et d'autre part à partir d'un espace collectif jusqu'à l'espace privé

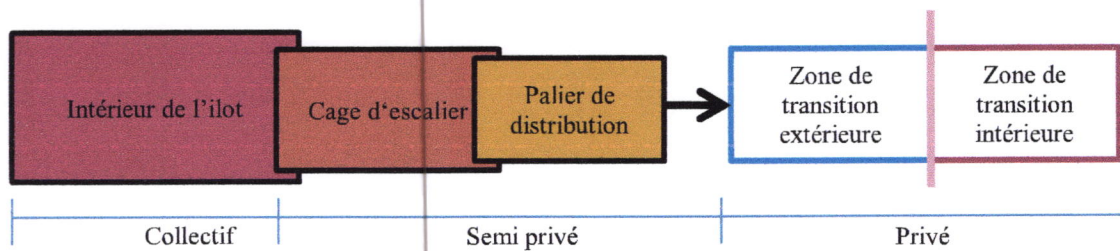


Figure 4.53 : Schéma d'accessibilité

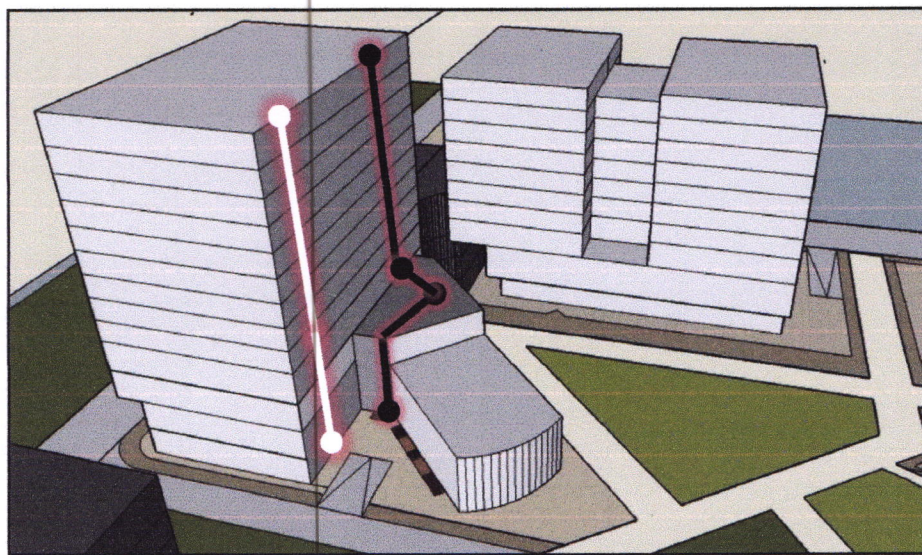


Figure 4.54 : Axonométrie d'accessibilité

C- Distribution des logements :

➤ La circulation horizontale :

Assurée par un grand hall qui permet de relier entre les logements, Ce dernier est ouvert sur le contexte environnant ce qui donne une qualité de distribution.

➤ La circulation verticale :

Dans le but de relier entre les différents étages et un bon déplacement vertical, on a créé :

-Les escaliers par une double distribution : escalier avec des ouvertures pour éclairer et aérer l'espace ainsi pour profiter de la vue sur le cœur d'îlot et escaliers de l'espace intermédiaire ouvert pour profiter des vues sur le parc urbain

- Deux ascenseurs

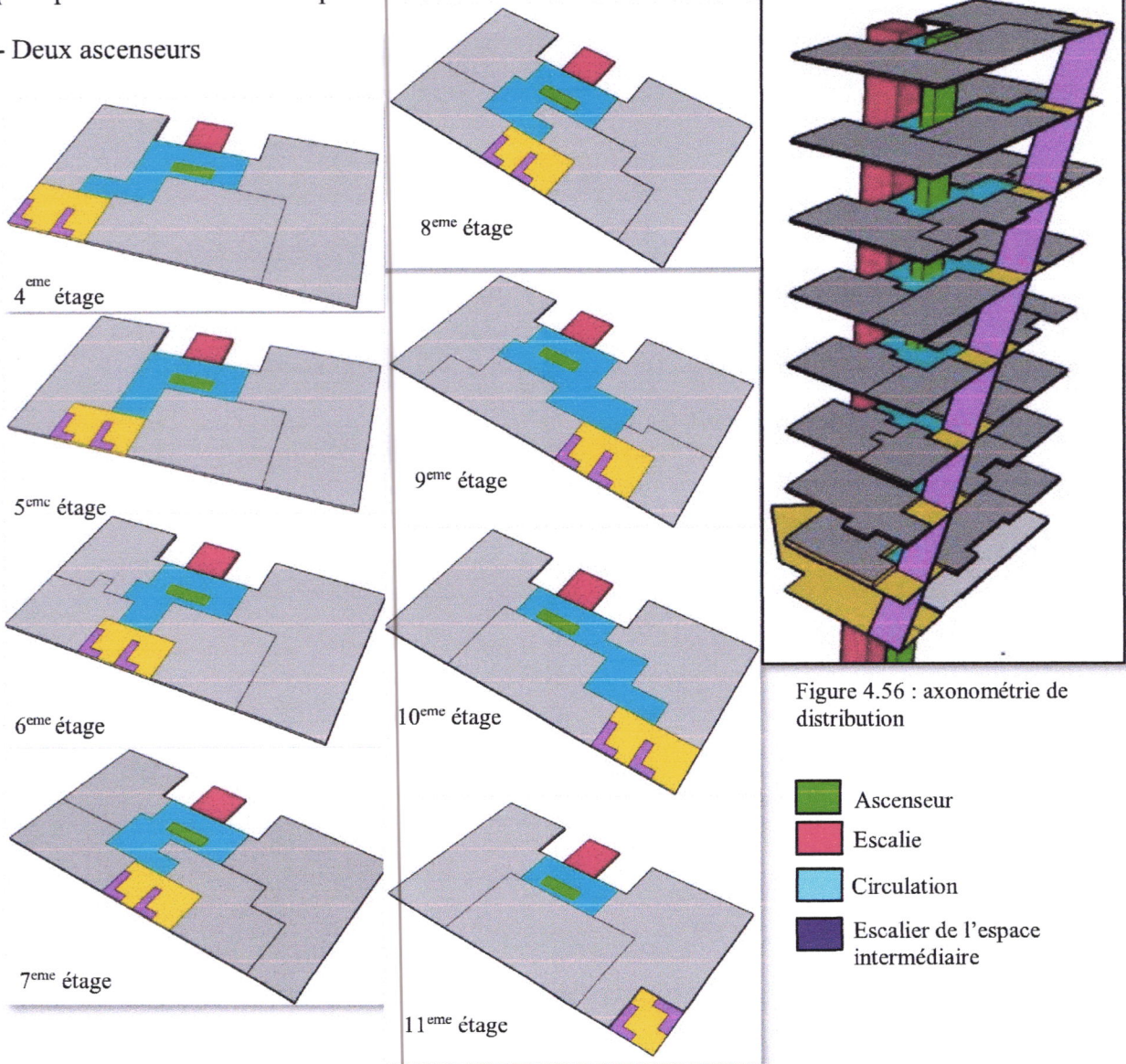


Figure 4.55 : axonométrie de distribution

Figure 4.56 : axonométrie de distribution

- Ascenseur
- Escalier
- Circulation
- Escalier de l'espace intermédiaire

5-1-4 - Logique des typologies :

Nous proposons une diversité typologique (simplex, duplex) dans le but d'offrir aux habitants une variation, une richesse et une bonne qualité de logement .

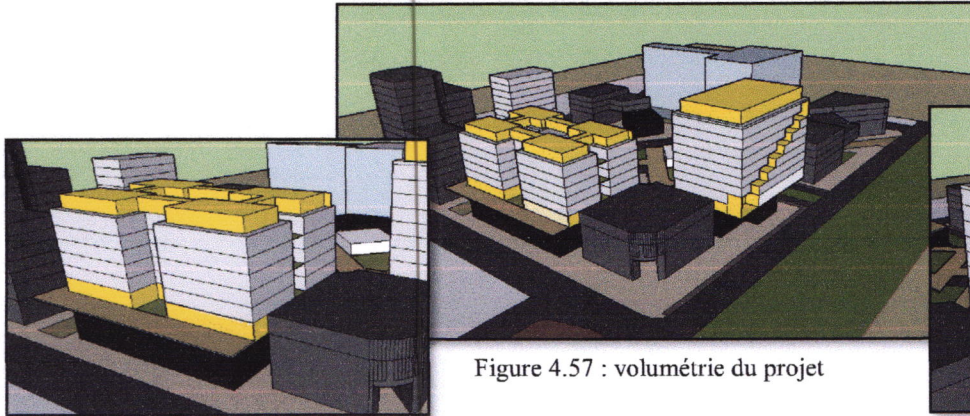


Figure 4.57 : volumétrie du projet

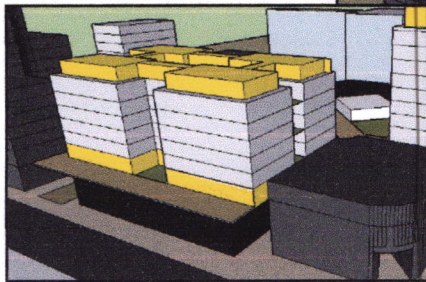


Fig4.58 : Bâtiment 2

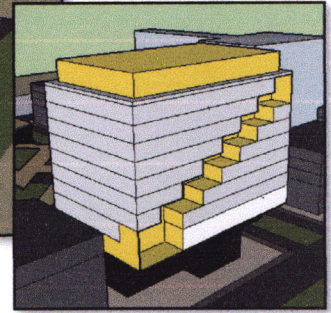


Fig4.59 : Bâtiment 1

Logement
 Equipement
 Commerce
 Service
 Espace de regroupement

5-1-5-Mode d'assemblage des logements du projet :

Le bâtiment 1 est constitué de R+11 avec 20 logements (8duplex et 12simplex)

Nous avons des étages avec 4 logements et d'autre avec 3 logements

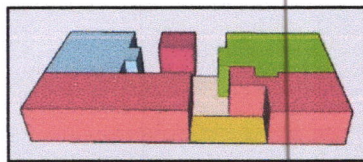


Fig4.61 : 4 logements par palier

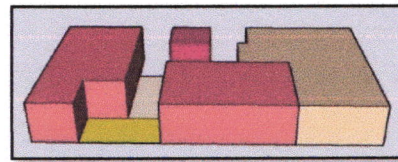


Fig4.62 : 3 logements par palier

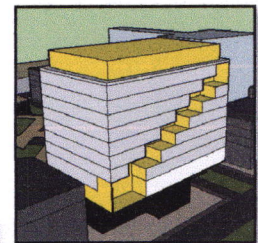


Fig4.60 : Bâtiment 1

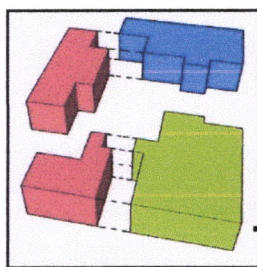


Fig4.63 : Emboîter

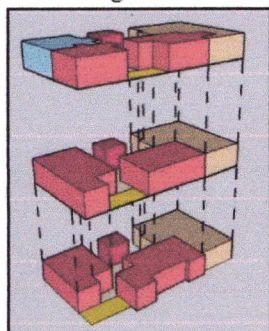


Fig4.65 : Superposer

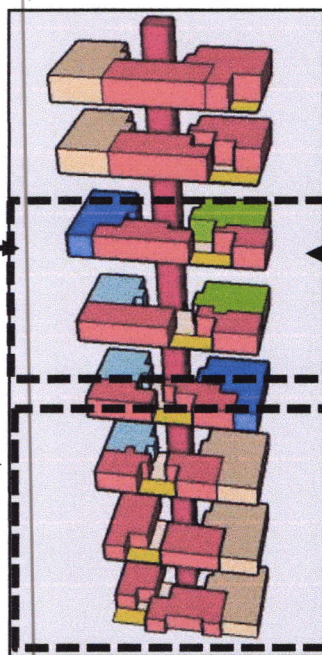


Figure 4.66 : assemblage des logements

-Pour le bâtiment 1 nous avons opté pour les modes d'assemblages suivantes : emboîter, superposer et déployer

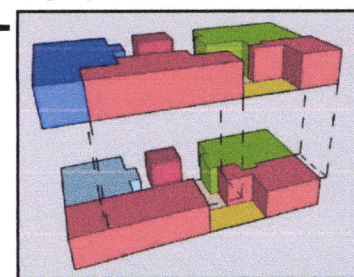


Fig4.64 : Déployer

Duplex
 F5
 F4
 F3
 F2

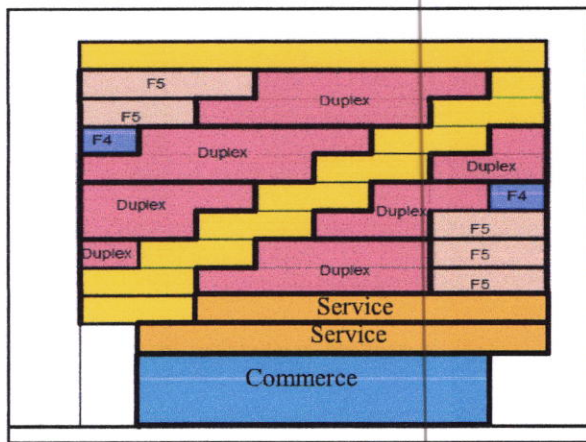


Figure4.67 : Coupe schématique AA

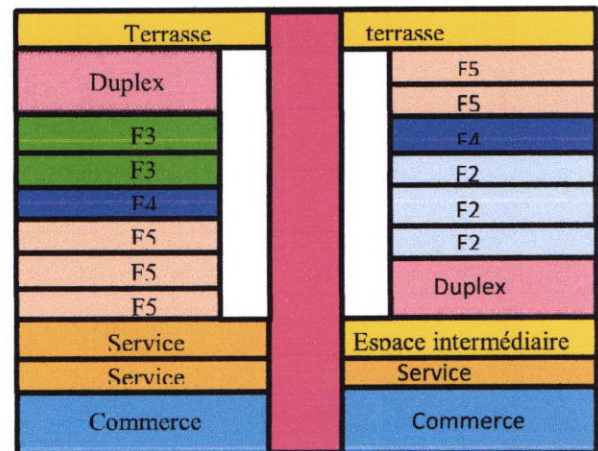


Figure4.68 : Coupe schématique BB

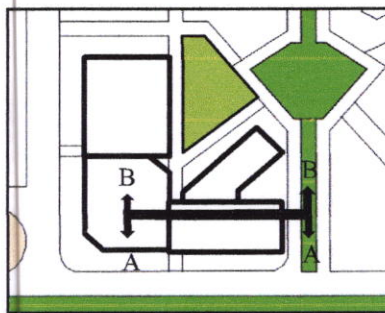


Figure4.69 : Schéma de coupe

5-1-6-Structure des cellules :

-La distribution des différents espaces des logements (duplex et simplex) a suivi les principes suivants :

*Skiffa qui est considéré comme le 1^{er} espace privé.

*La présence d'un hall situé après le seuil d'entrée.

*La distribution se fait dans un premier lieu par les espaces jour « partie bruyante » en suite les espaces nuit « partie calme ».

-Cette séparation a pour but de marquer la transition de l'espace jour à l'espace nuit afin Préserver l'intimité des espaces nuit.

*L'extension vers l'extérieur par des « Balcons et des terrasses ».

*Le séjour se trouve à l'angle.

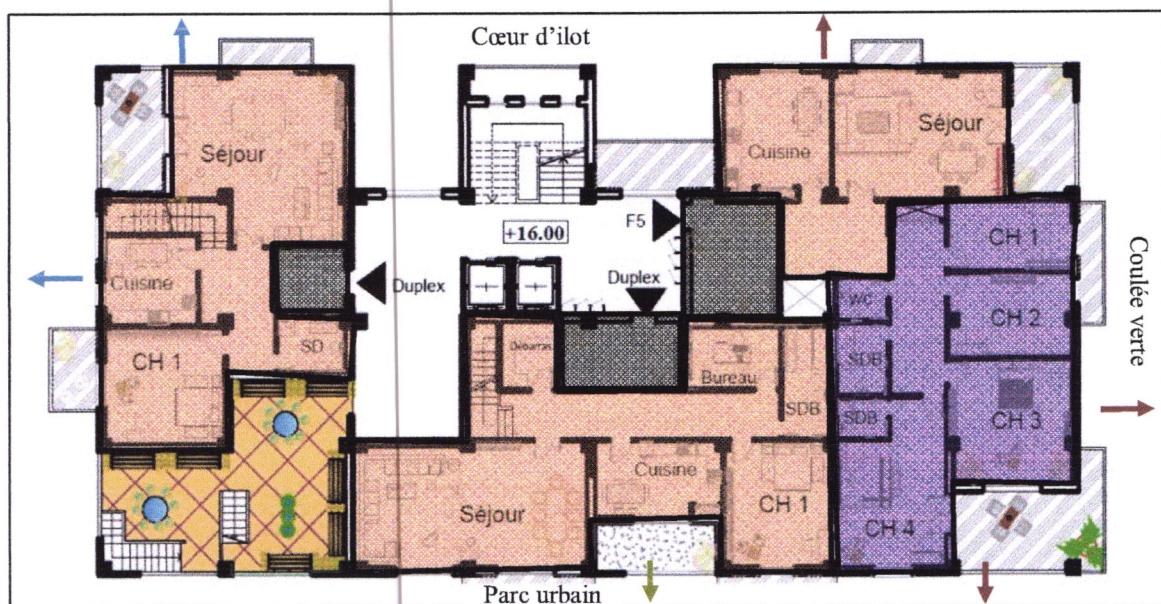


Figure 4.70 : Plan du cinquième niveau

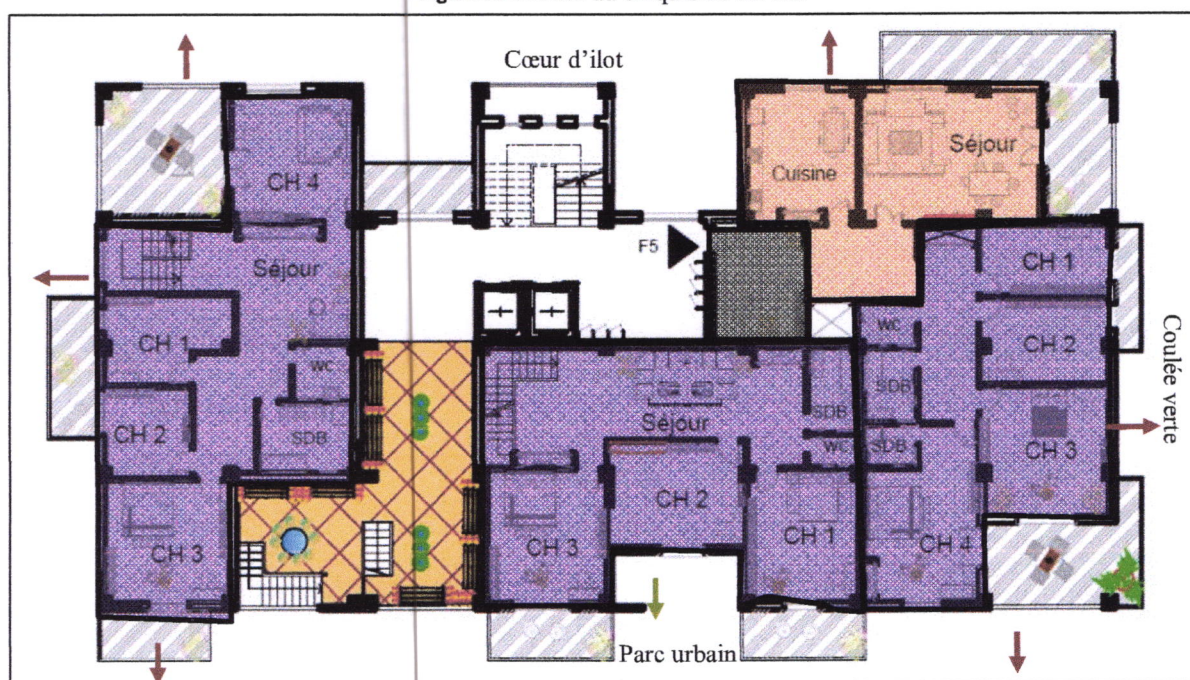


Figure 4.71 : Plan du sixième niveau

Légende :

Une orientation	Double orientation	Triple orientation
Partie jour	Parti nuit	Skiffa

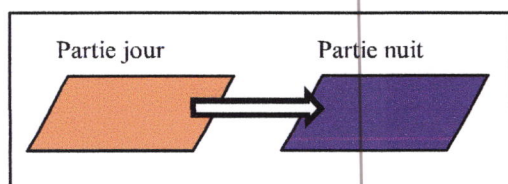


Figure 4.72 : Organisation du simplex

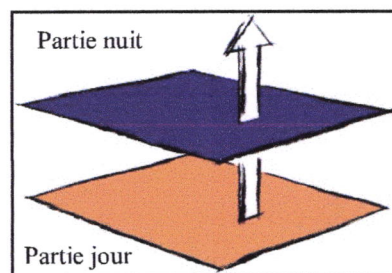


Figure 4.73 : Organisation du duplex

5-2-Bâtiment 2 :

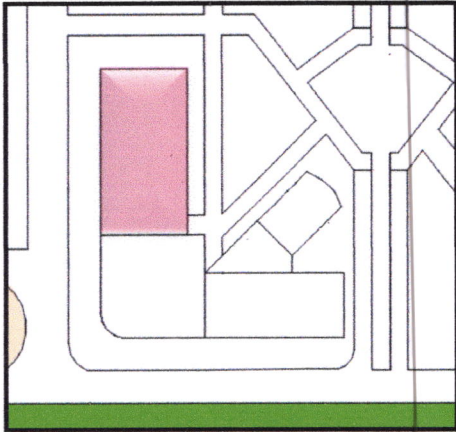


Figure 4.74 : plan schématique de la partie développée

5-2-1- au niveau du Sous-sol :

A-Affectation du programme :

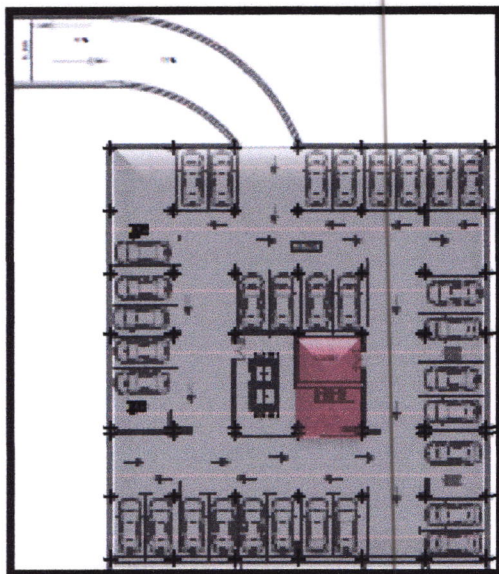


Figure4.76 : Plan sous-sol

- Le sous-sol comporte un local et parking de 32 places pour les habitants

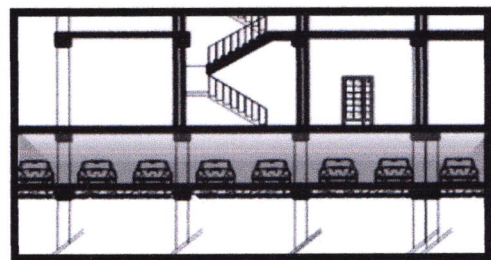


Figure4.77 : coupe du sous-sol



B-Accessibilité :

L'accès et la sortie du parking se fait par la voie secondaire

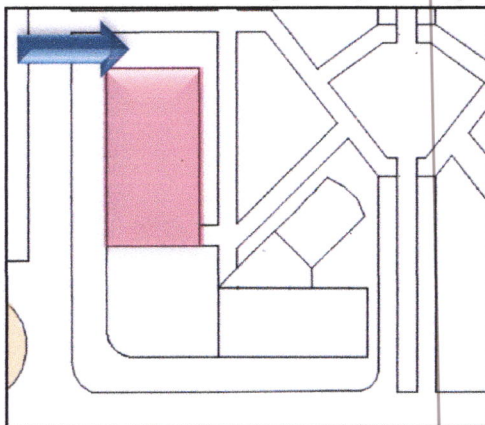


Figure 4.78 : Accès au sous-sol

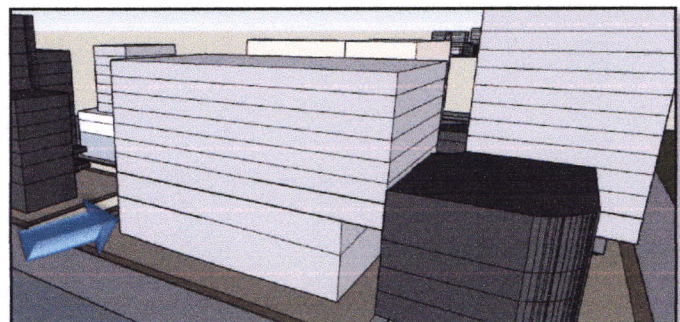


Figure 4.79 : axonomie d'accès au sous-sol

5-2-2-Au niveau du soubassement :**A- Affectation du programme :****➤ au RDC et premier étage :**

-Pour donner plus d'animation et ambiance au cœur d'ilots nous avons projeté :

Un espace d'exposition, un Restaurant une salle de jeux et des magasins

Ces derniers occupent 2 niveaux



Figure4.80 : affectation du programme au niveau du RDC

➤ RDC :

espace	Surface totale
Salle de jeux	180m ²
Cafétéria	162 m ²
Espace d'exposition	112m ²
Magasin	47m ²
magasin	25m ² x 2

Tableau 4.5 : Tableau des surfaces

➤ Premier niveau :

espace	Surface totale
Salle de jeux	180m ²
Cafétéria	162 m ²
Espace d'exposition	112m ²
Magasin	47m ²
magasin	25m ² x 2

Tableau 4.6 : tableau des surfaces

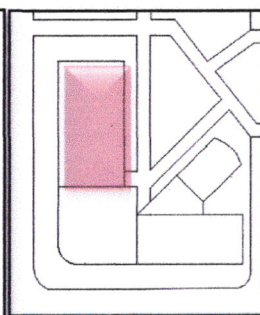


Figure 4.81 : plan schématique de la partie développée

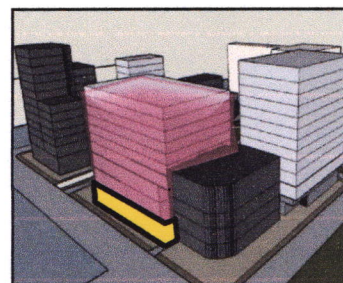


Figure4.82 : vue générale du projet

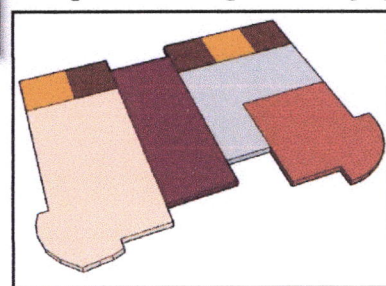


Figure4.83 : Axonométrie du programme

Légende :

Restaurant	Salle d'exposition
Magasin	Salle des jeux
Réception Service	Entrée au logement

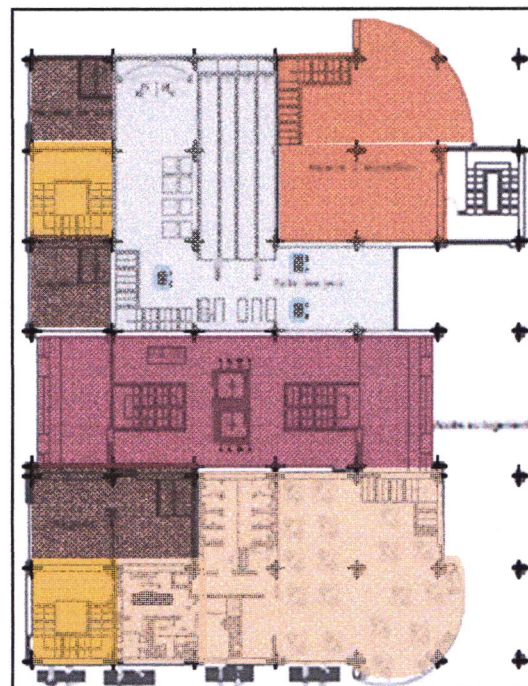


Figure4.84 : plan premier étage

- **Au niveau du deuxième étage:**
-Ce niveau est destiné au service



Figure4.85 : plan deuxième étage

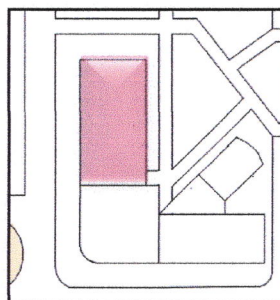


Figure 4.86 : plan schématique de la partie développée

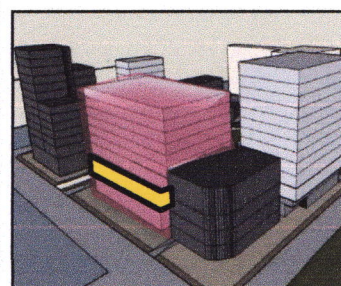


Figure4.87 : vue générale du projet

espace	Surface totale
Service	439m ²
	471m ²

Tableau 4.7 : tableau des surfaces

Légende :

- Service
- Distribution logement

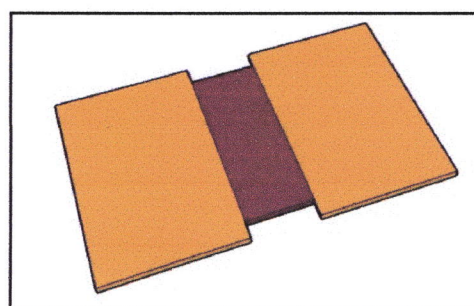


Figure4.88 : Axonométrie du programme

- **Au niveau du troisième étage :**
Ce niveau est destiné au service et un espace intermédiaire pour les habitants



Figure4.89 : plan troisième étage

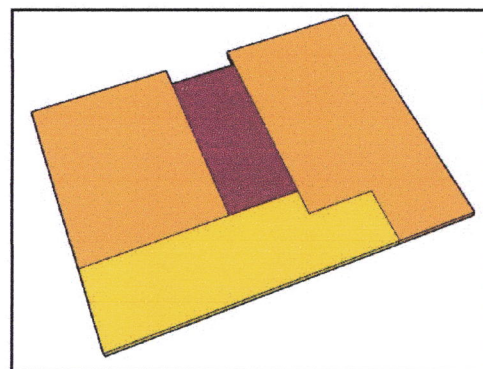


Figure4.90 : Axonométrie du programme

Légende :

- Service
- Distribution logement
- Espace intermédiaire

espace	Surface totale
Service	407m ²
	326m ²
Espace intermédiaire	236m ²

Tableau 4.8 : tableau des surfaces

B-Accessibilité au niveau du RDC :

Au niveau du RDC L'accès au logement se fait à partir du cœur d'îlot et un autre depuis la voie secondaire et l'accès principal du service se fait à partir de la voie secondaire

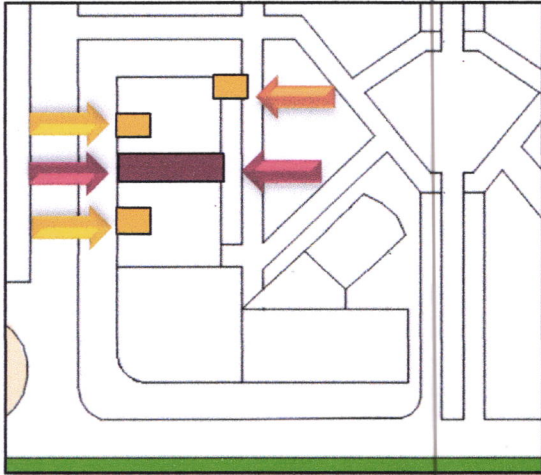


Figure 4.92 : Accessibilité du RDC

Légende :

- Service
- Logement
- Espace intermédiaire

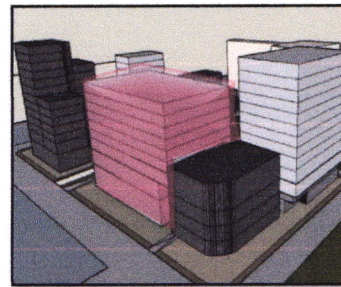


Figure4.91 : vue générale du projet

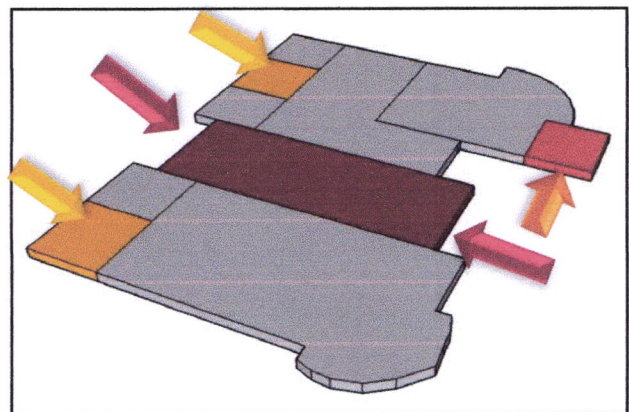


Figure 4.93 : axonométrie d'accessibilité

C-Distribution du soubassement :

Le soubassement fonctionne par une circulation vertical et horizontal Concernant le service on y accède par une cage d'escalier jusqu'au le niveau 2 L'espace intermédiaire qui se trouve au 3eme niveau on y accède par une cage d'escalier et le logement par un hall vaste comporte une cage d'escalier et 2 ascenseurs

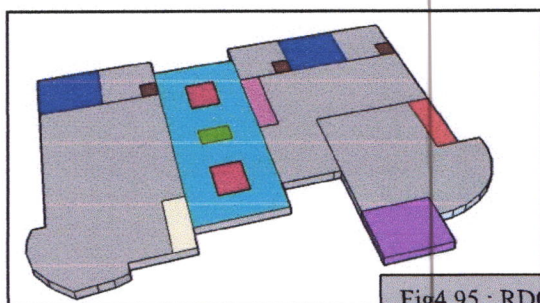


Fig4.95 : RDC

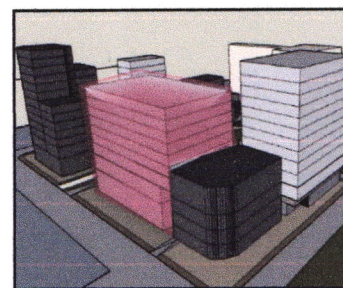


Figure4.94 : vue générale du projet

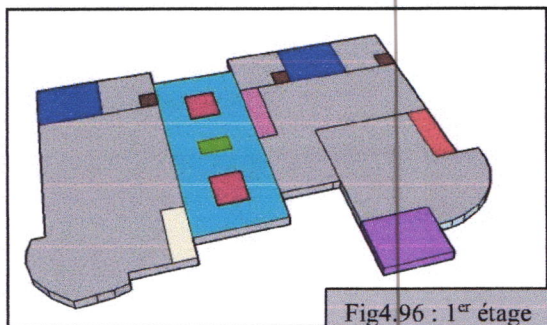


Fig4.96 : 1^{er} étage

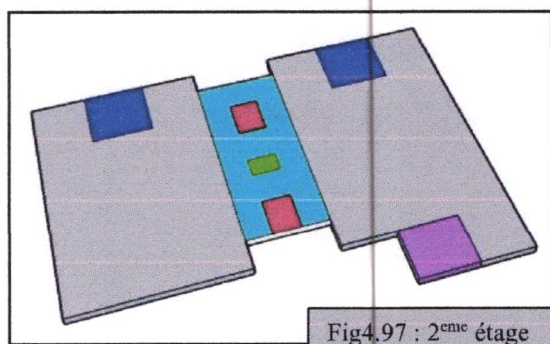


Fig4.97 : 2^{ème} étage

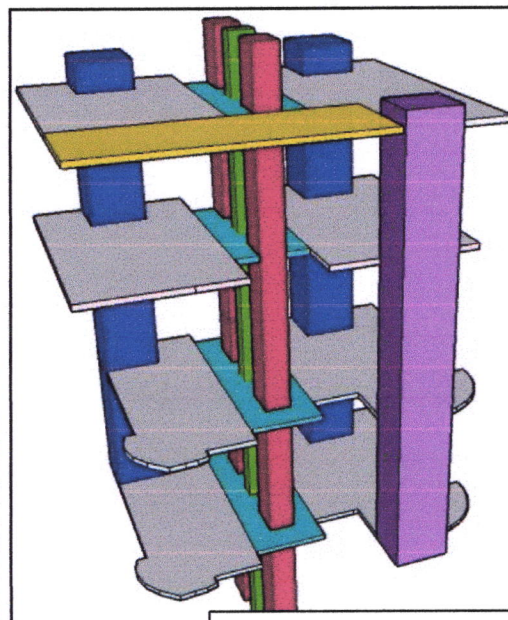


Fig4.99 : Distribution du soubassement

Légende :

 Circulation horizontale	 Escalier de l'espace intermédiaire
 Ascenseur	 Espace intermédiaire
 Escalier de logement	 Escalier de service

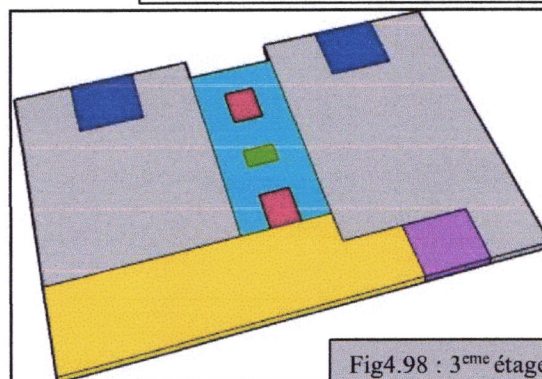
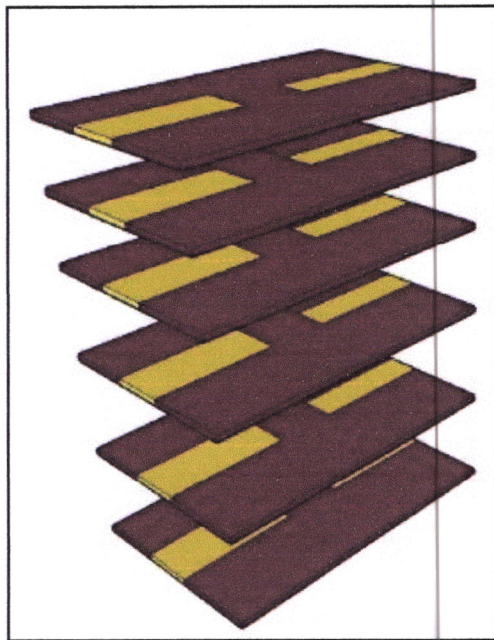


Fig4.98 : 3^{ème} étage

5-2-3- partie logement :

A-Affectation du programme au cinquième étage :

Au 5^{ème} étage commence la partie logement constitué de 20 logements avec un espace intermédiaire pour chaque deux logements



■ Logement
■ Espace intermédiaire

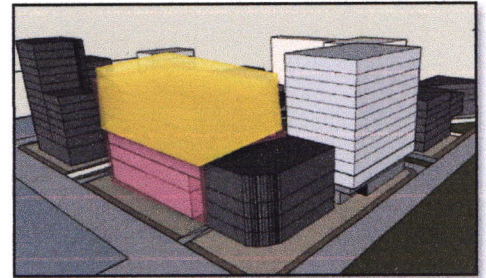


Figure 4.101 : vue générale du projet

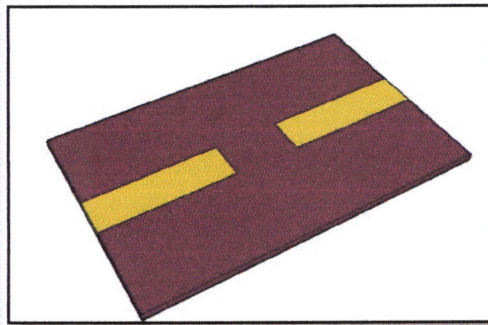


Figure 4.100 : axonométrie du programme

Figure 4.102 : axonométrie du programme par étage

Affectation du programme au 12^{ème} étage :

Au dernier niveau nous avons une terrasse accessible comme un espace de regroupement pour les habitants

B- Accessibilité au logement :

Même principe du bâtiment 1 l'accès se fait d'une part à partir d'un espace collectif passons par semi privé jusqu'à l'espace privé pour donner plus d'importance à l'espace extérieur commun.

D'autre part à partir d'un espace collectif jusqu'à l'espace privé

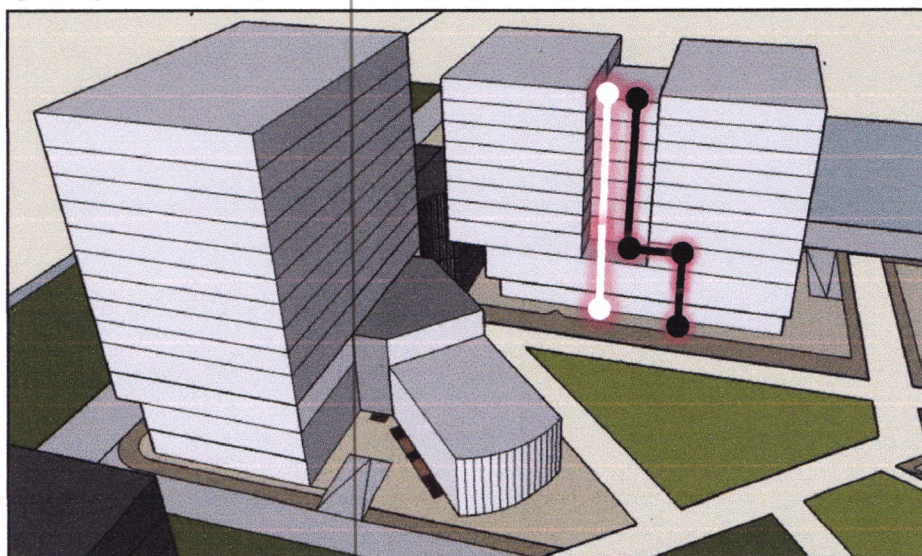


Figure 4.103 : Axonométrie d'accessibilité

C- Distribution des logements :

Même principe de l'autre bâtiment de plus la distribution est ouverte sur le contexte par deux façades avec deux escaliers pour la distribution verticale

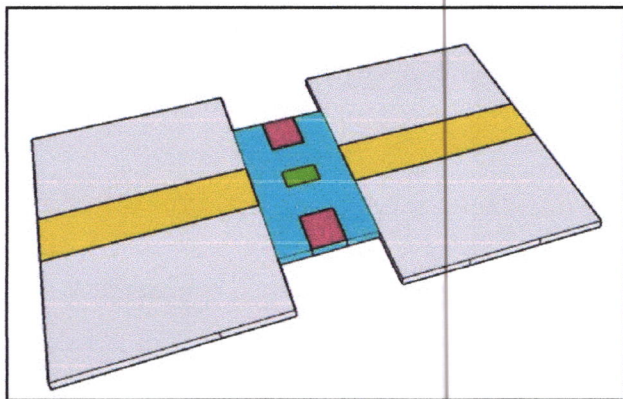


Figure 4.104 : Axonométrie de distribution par étage

Légende :

	Circulation horizontale		Espace intermédiaire
	Ascenseur		
	Escalier de logement		

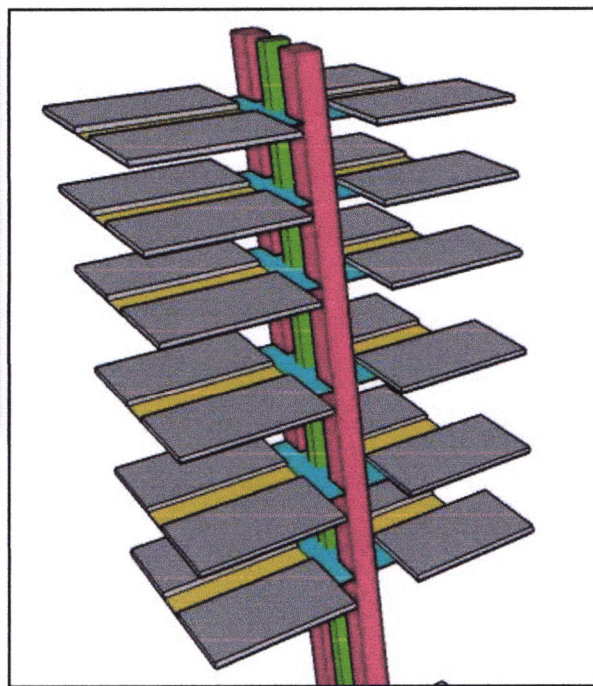


Figure 4.105 : Axonométrie de distribution

5-2-5-Mode d'assemblage des logements du projet :

Le bâtiment A est un bâtiment de R+9 avec 20 logements (4duplex et 16 simplex)

Le nombre de logement par palier est de quatre logements

-Pour le bâtiment 1 nous avons opté pour les modes d'assemblages suivantes :
Articuler et superposer

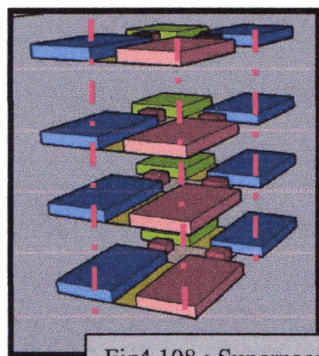


Fig4.108 : Superposer

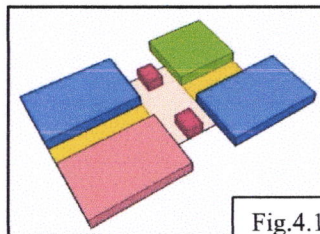


Fig.4.107 : Nombre de logement par palier

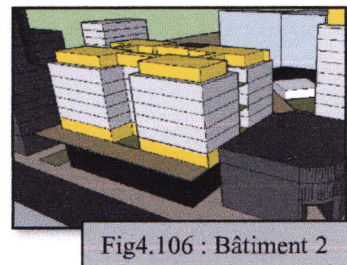


Fig4.106 : Bâtiment 2

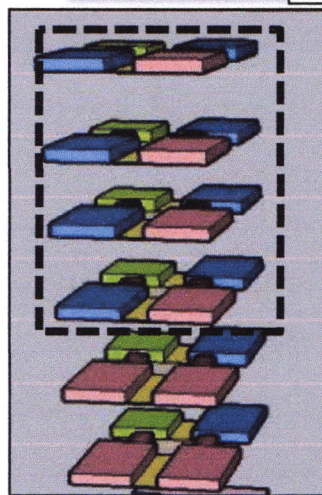


Figure 4.110 : Axonométrie d'assemblage

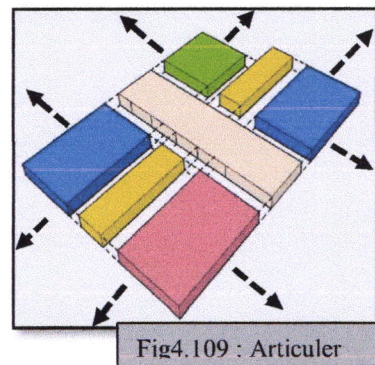


Fig4.109 : Articuler

Les logements sont articulés par 2 espaces pour libérer les quatre façades

 Duplex  F4  F3

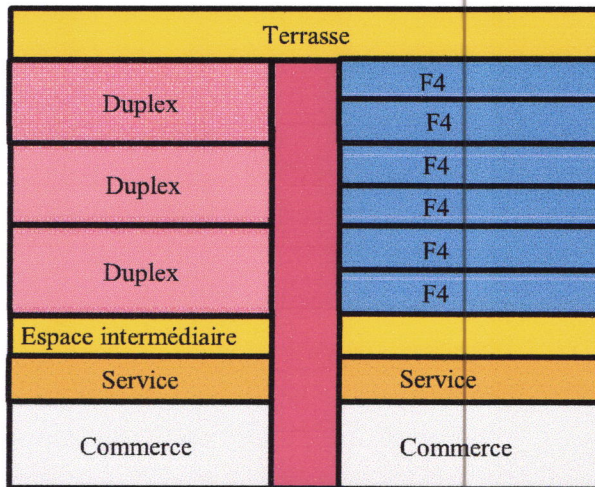


Figure4.111 : Coupe schématique BB

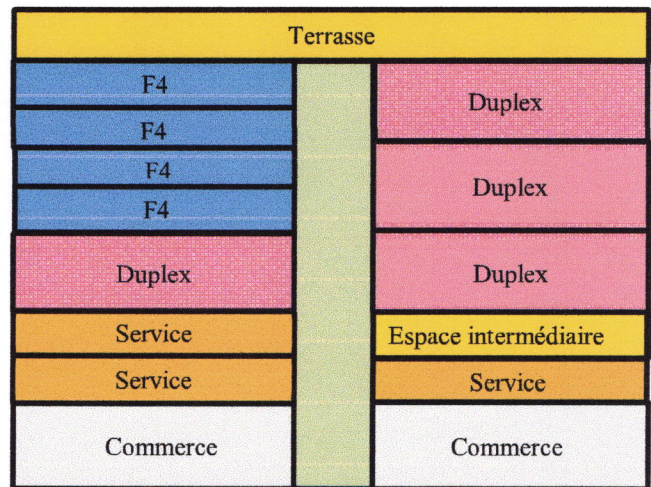


Figure4.112 : Coupe schématique CC

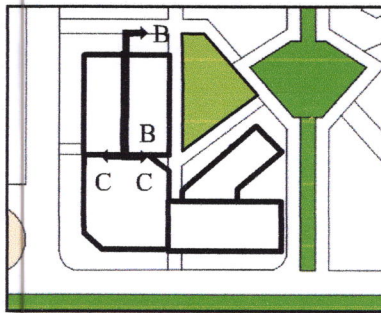


Figure4.113 : plan schématique

5-2-6-Synthèse de répartition des typologies :

Nous proposons une diversité typologique ; simplex et duplex, ces derniers profitent des vues sur le parc urbain et sur le cœur d'îlot ainsi que les cellules d'angle.

- Les duplex du bâtiment 1 se trouvent devant chaque espace intermédiaire qui se décale et donnent des vues sur le parc urbain et le cœur d'îlot et pour le bâtiment 2 se trouve à l'angle profitant du parc urbain et le cœur d'îlot

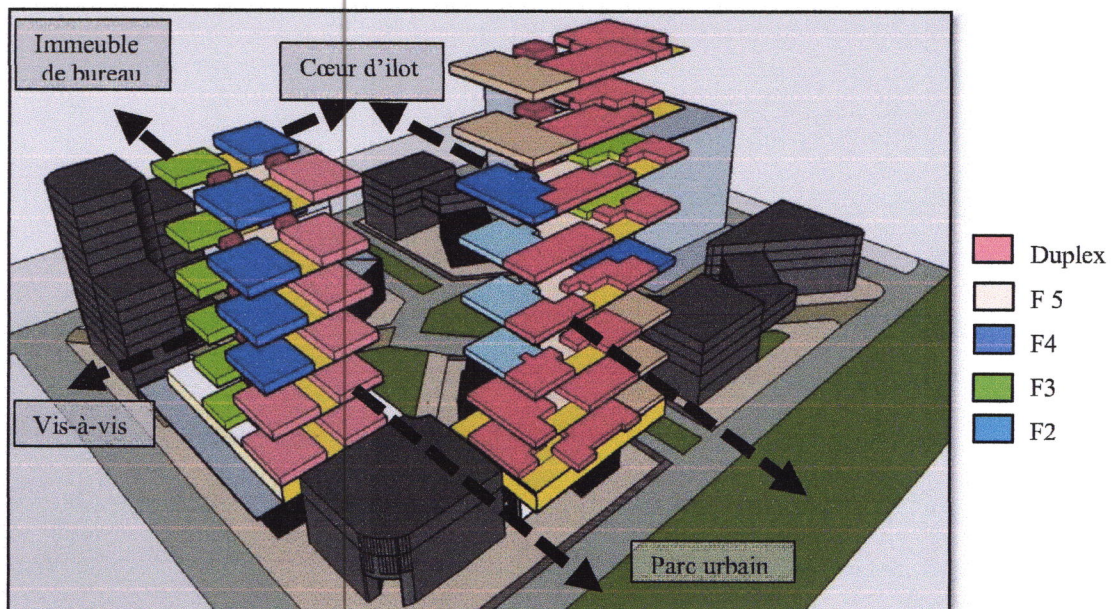


Figure4.114 : Synthèse de répartition des typologies

5-2-7-Structure des cellules :

-Même distribution du bâtiment 1 dont les différents espaces des logements (duplex et simplex) a suivi les principes suivants :

*Skiffa qui est considéré comme le 1^{er} espace privé.

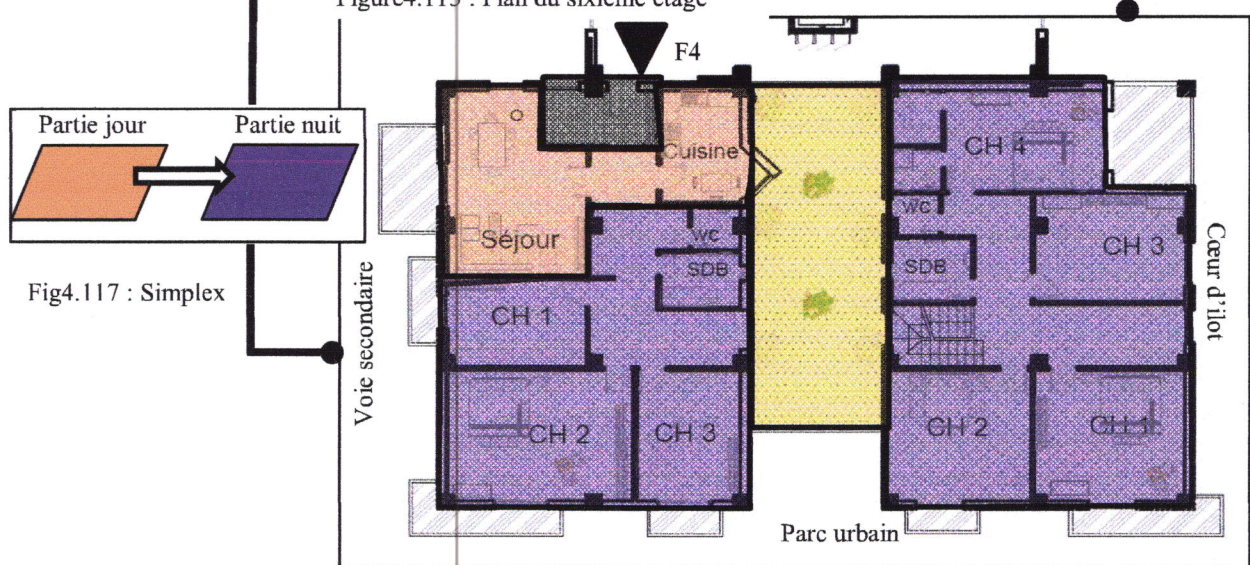
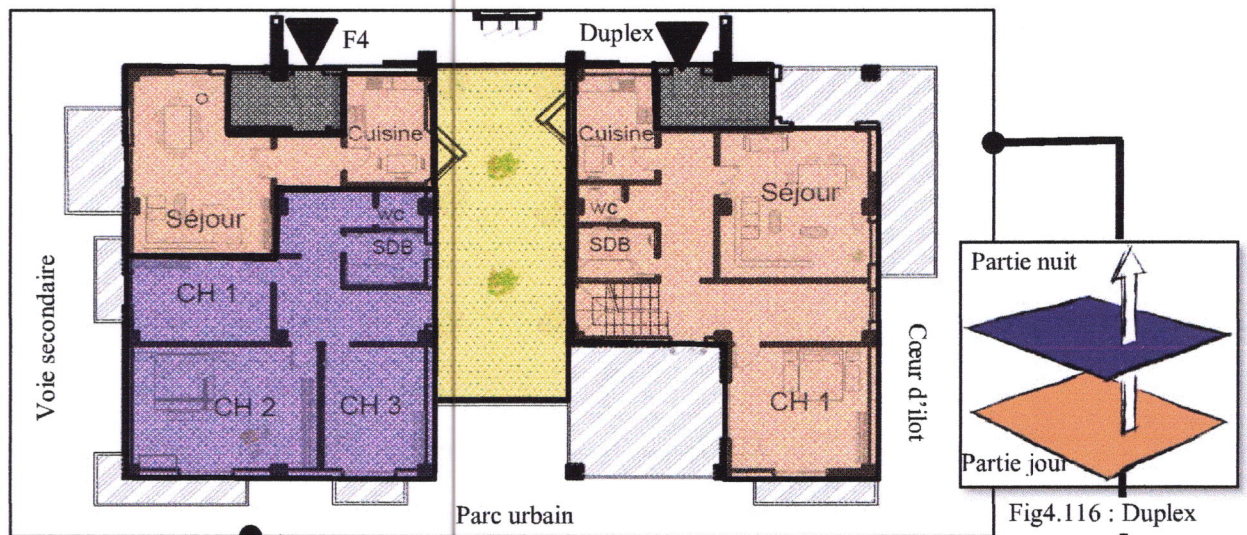
*La présence d'un hall situé après le seuil d'entrée.

*La distribution se fait dans un premier lieu par les espaces jour en suite les espaces nuit.

-Cette séparation a pour but de marquer la transition de l'espace jour à l'espace nuit afin Préserver l'intimité des espaces nuit.

*L'extension vers l'extérieur par des Balcons et des terrasses.

*Le séjour se trouve à l'angle et les cuisines et les sanitaires s'ouvrent sur l'espace intermédiaire.



Légende :

Partie jour Parti nuit Skiffa Espace intermédiaire

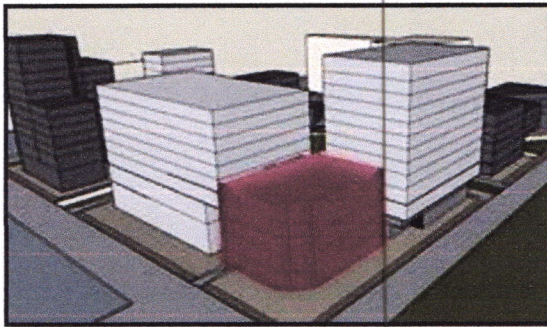
5-3- Centre commercial :

Figure 4.119 : vue générale du projet

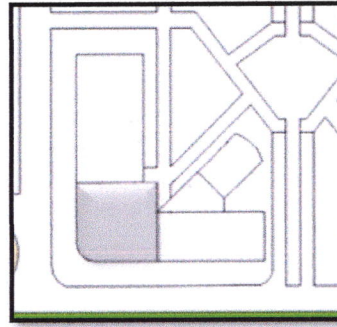


Figure 4.120 : plan schématique

3-A - Affectation du programme par niveau :**3-A-1 -Au niveau du sous-sol :**

Le sous sol contient 2 niveaux ces derniers regroupent des locaux de services avec un parking de 60 places.

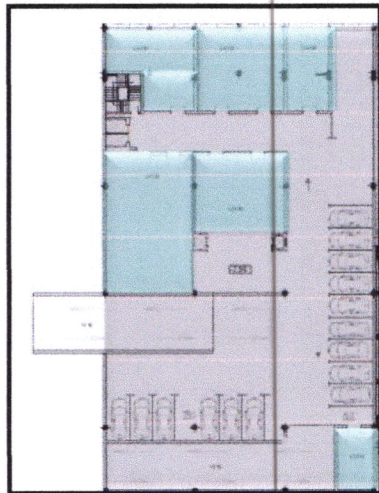


Figure 4.121 : Plan sous-sol -2,50 m

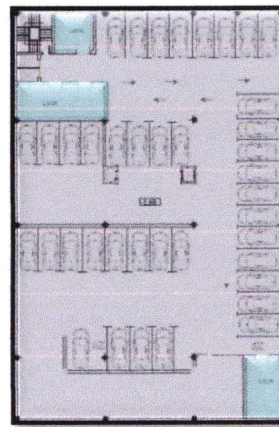


Figure 4.122 : Plan sous-sol -5,00 m

Légende :

- Parking
- Locaux

3-B-1-Accessibilité :

L'accès et la sortie du parking se fait par la voie secondaire

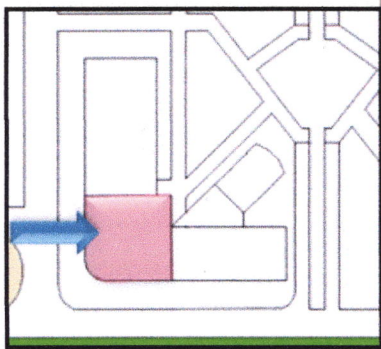


Figure 4.123 : Plan schématique d'accès au sous-sol

Légende :

- Accès

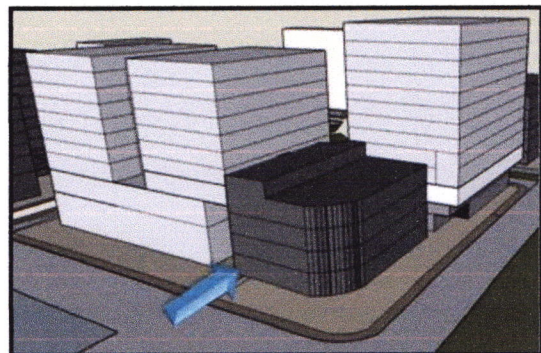


Figure 4.124 : Axonométrie d'accessibilité au parking

3-C-- au niveau du RDC :

3-C-1-Accessibilité :

Le projet par sa totalité est accessible par deux accès, l'un se fait par le boulevard vue qu' il est destiné à recevoir un flux important et l'autre par le cœur d'ilot pour contribuer à l'animation de ce dernier.

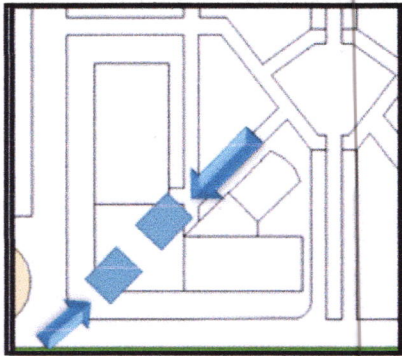


Figure 4.125 : Accès au centre commercial

Légende :
 Accès

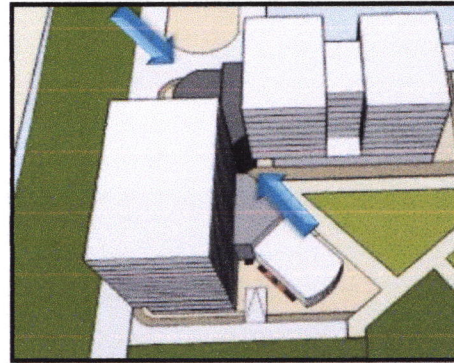


Figure 4.126 : Axonométrie d'accès au centre commercial

3-C-2 : Affectation du programme :

L'entrée du centre commercial matérialisé par un accueil pour garder l'attention de nos visiteurs

À l'intérieurs, qui permet au public de s'orienter et de se diriger vers les différentes lieux de leurs Choix. Superette est à proximité des deux accès où la concentration de flux à partir de l'espace de détente qui sera fréquenté s'organise les espaces.

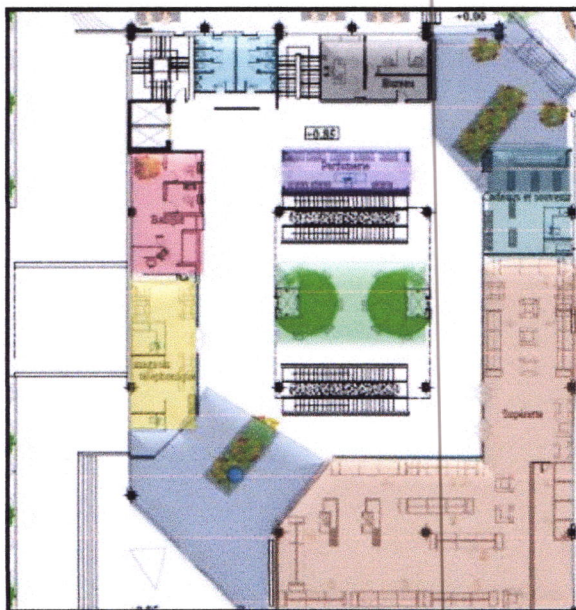


Figure 4.127 : affectation du programme au RDC



Figure4.128 : Intérieur entrée côté retail park



Figure4.129 : vide sur RDC

Légende :

	Accueil		Administration
	Superette		Sanitaire H/F
	Magasin de cadeaux et souvenir		Banque
	Kiosque		

➤ Au niveau de 1^{er} étage :

Nous avons opté pour l'univers femme

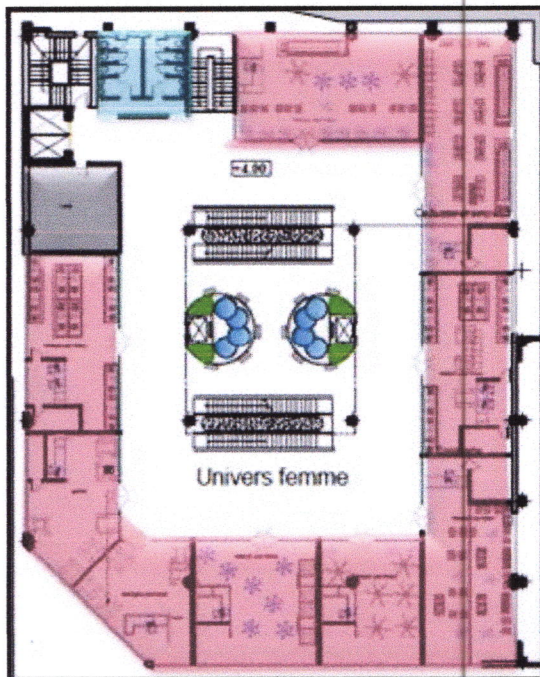


Figure 4.130 : affectation du programme au 1er étage

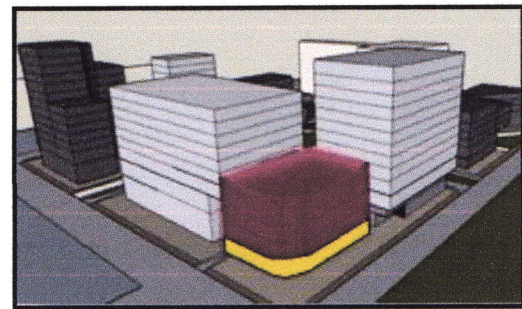


Figure 4.131 : Vue générale du projet

Légende :

- Univers femme
- Sanitaire H/F
- Local

➤ Au niveau de 2^{em} étage :

Nous avons opté pour l'univers homme Et ces deux derniers niveaux avec le 3^{eme} leur espace s'organise linéairement autour du vide sur le RDC.

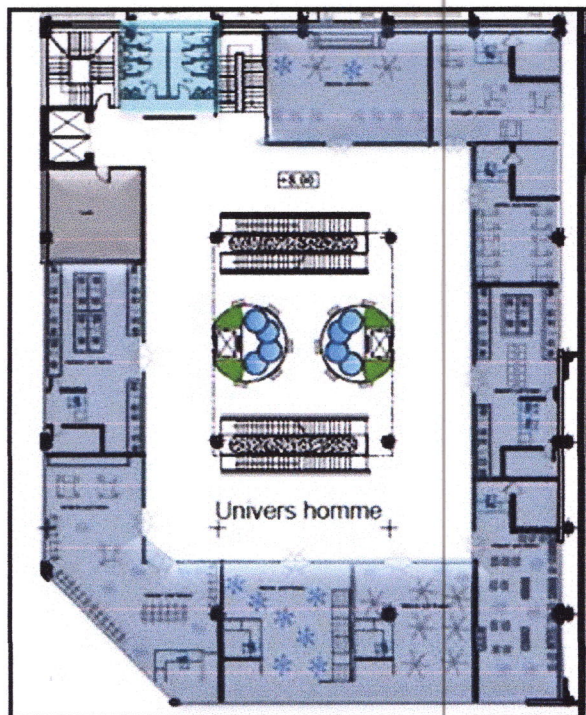


Figure 4.132 : affectation du programme au 2^{eme} étage

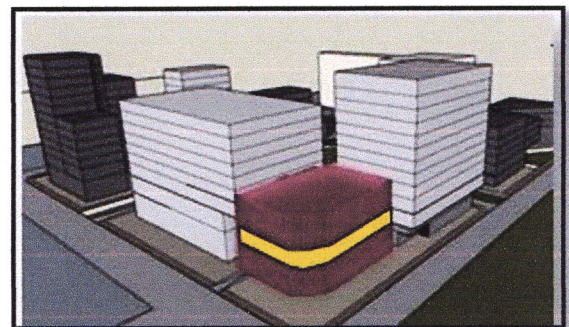


Figure 4.133 : Vue générale du projet

Légende :

- Univers femme
- Sanitaire H/F
- Local

➤ Au niveau du 3^{em} étage :

Cafeteria, Restaurant au dernier niveau lui donne un aspect dominateur avec une terrasse du côté Cœur d'îlot et une vue panoramique sur la mer côté centralité. Cette espace joue le rôle de raccordement aux autres espaces c'est un espace de connexion qui peut rassembler et Réunir les visiteurs du centre commercial

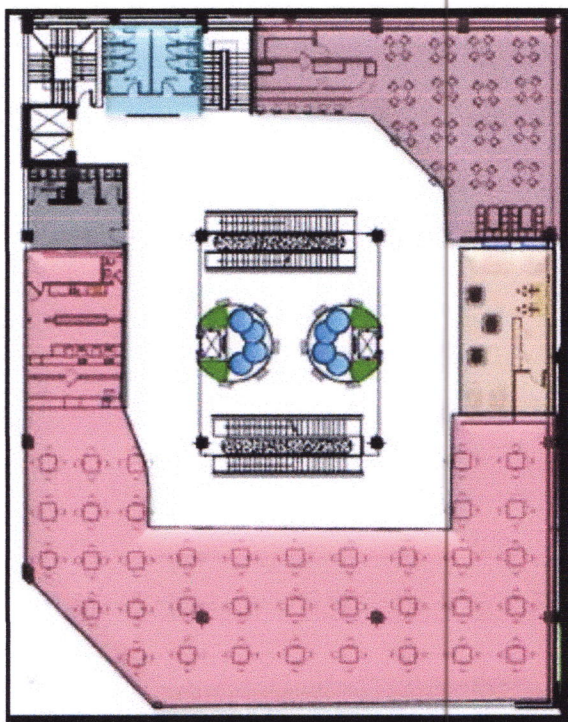


Figure 4.134 : Plan de 3^{em} étage

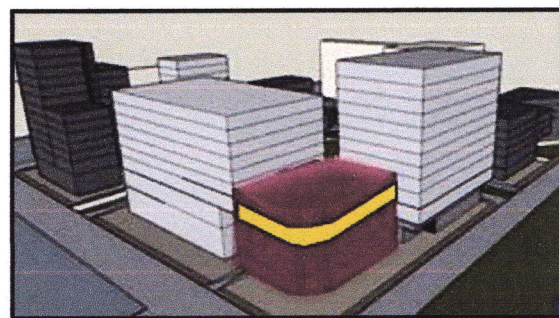


Figure 4.135 : Vue générale du projet



Figure 4.136 : cafeteria



Figure4.137 : restaurant

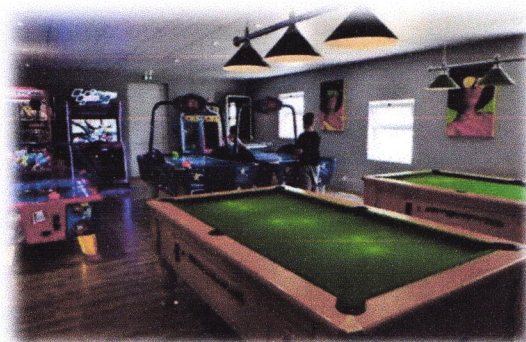


Figure4.138 : Salle de jeux

➤ Au niveau du 3^{em} étage :

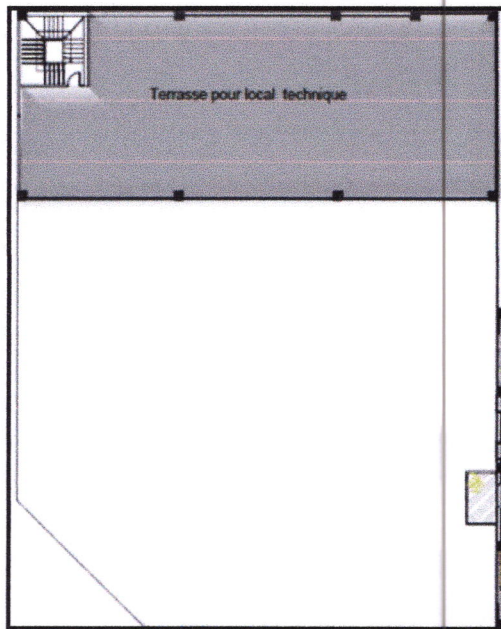


Figure4.139 : affectation du programme au 4^{em} étage

C- Distribution :

C-1-Principe de distribution :

Nous avons opté pour une diversité de moyen de distribution

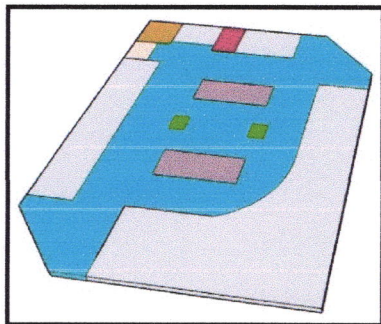


Figure4.141 : Plan schématique du RDC

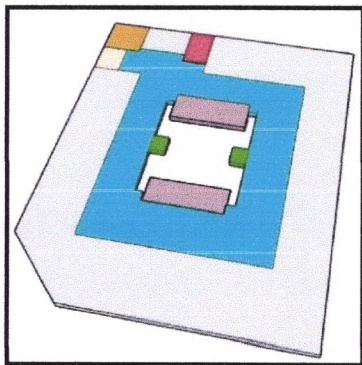


Figure4.142 : Plan schématique du 1^{er} étage

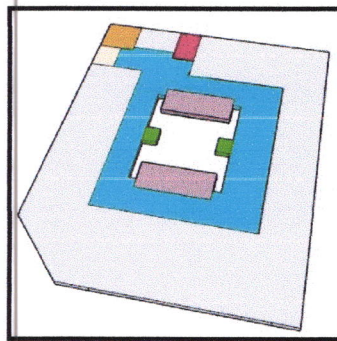


Figure4.143 : Plan schématique du 2^{em} étage

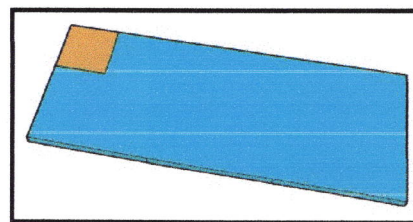


Figure4.144 : Plan schématique du 3^{em} étage

Légende :

Local technique

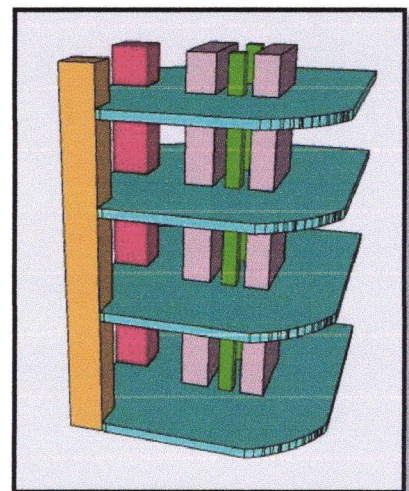


Figure4.145 : schéma de distribution

Légende :

- Ascenseur
- Escalier
- Escalier de secours
- Circulation horizontale
- Escalier mécanique

C-2-Qualité distributive :➤ **La circulation horizontale :**

La distribution est assurée par un passage large où les boutiques s'organisent d'une manière linéaire et qui permet l'animation du passage qui se trouve tout autour du vide sur le rez de chaussée éclairé naturellement par l'ouverture vitrée au niveau du toit.



Figure 4.146 : vue sur le RDC centre commercial Novy Smichov



Figure 4.147 : escalier mécanique

➤ **La circulation verticale :**

Elle est assurée par 2 Escaliers mécaniques et 2 ascenseurs panoramiques au centre permettent aux clients de passer d'un étage à l'autre directement et avoir une vue d'ensemble.



Figure 4.148 : Casablanca - Marocco mall

6-Composition des façades :

La composition des façades de notre projet est basée sur les expressions suivantes :

- **Le soubassement :** Il est composé de niveaux qui englobent des activités différentes (Commerce et service).
- **Le corps :** réservé aux logements, traité par le jeu de pleins et de vides et le jeu de volumes avec leur position ainsi les espaces intermédiaires qui se décalent verticalement, animent la façade.
De plus l'utilisation des mocharabia qui accompagnent les balcons et les terrasses d'une part pour casser la horizontalité et préserver l'intimité des habitants d'autre part.
- **le Couronnement :** sous forme d'une terrasse aménagée accessible aux habitants avec un élément horizontal pour marquer la terminaison du bâtiment.

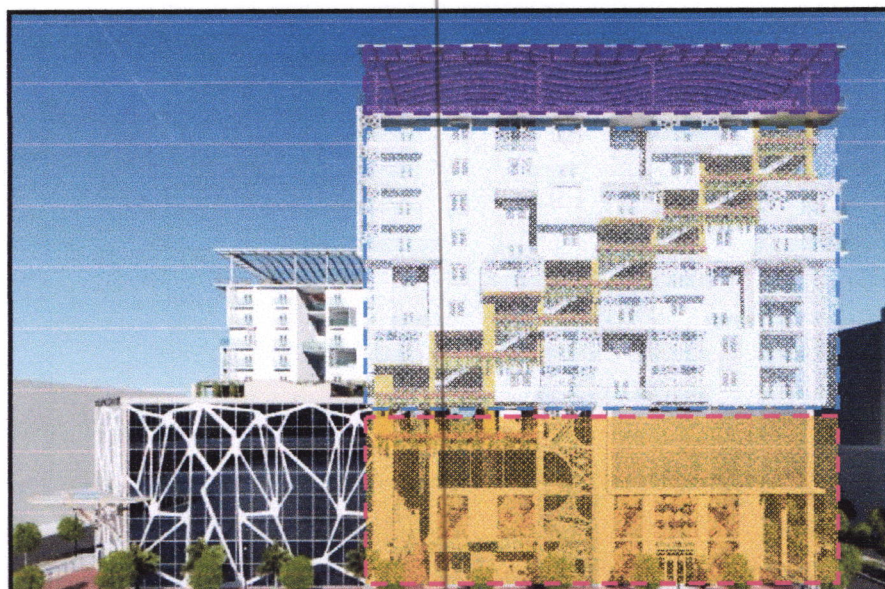


Figure4.149 : façade sur le boulevard rochai Boualem

-  Sommet
-  Corp.
-  Soubassement

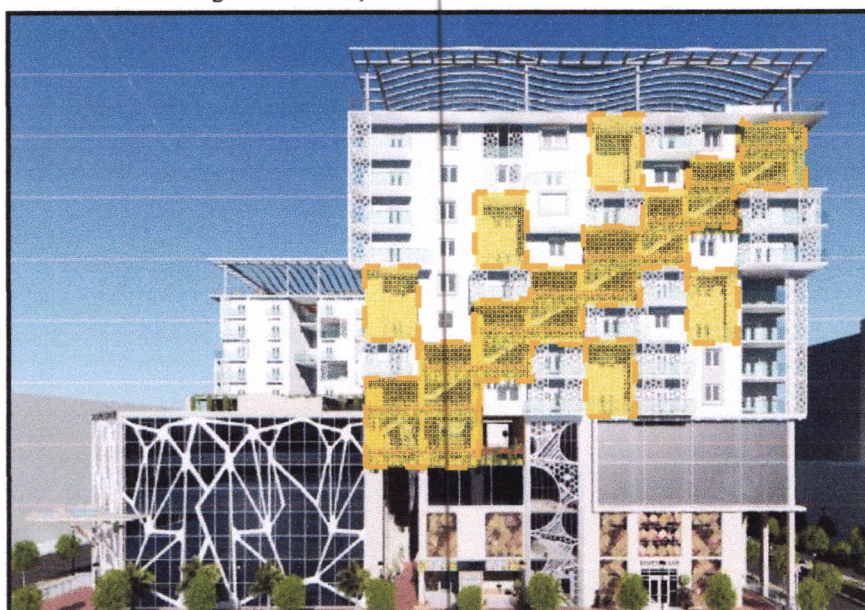


Figure4.150 : Jeux du plein et du vide

-  Les vides

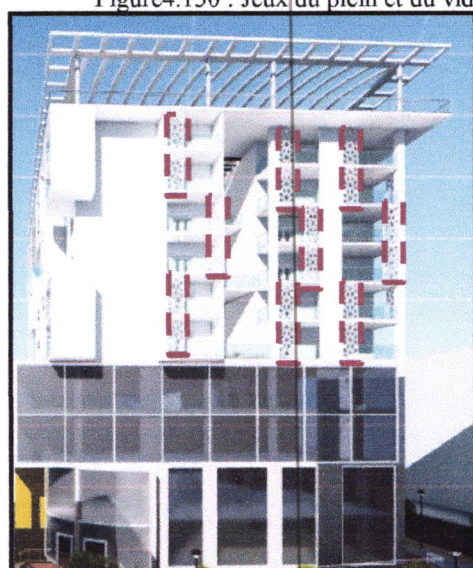


Figure4.151 : Jeux des balcons et terrasses

-  Maucharabia

7 -Système constructif :

Le rôle du système structurel est de tenir et d'assurer la stabilité de la construction, il a aussi une part dans la composition architecturale ainsi que dans l'organisation et la qualité spatiale.

La logique structurelle de notre projet s'appuie sur la logique géométrique.

-Notre choix structurel s'est porté sur deux types : une structure mixte (acier/béton) et structure poteau /poutre.

1-Structure poteaux/poutres :

Nous avons opté pour le logement à une structure auto-stable poteaux poutres en béton armé avec remplissage en maçonnerie avec remplissage en maçonnerie et des planchers à corps creux avec une trame régulière de 5X5

- Le contreventement :

D'après le règlement parasismique Algérien (RPA), les projets situés en zones à forte sismicité (cas d'Alger) dont la hauteur dépasse les 8m doivent comporter des joints de dilatation et de rupture et des voiles de contreventement pour qu'il puisse résister aux effets du séisme dans les directions convenables ou avons placé les voiles à égales distances par rapport à un axe de symétrie (dans le sens transversal mais également longitudinal).

-les poteaux ont une section de $(50 \times 50) \text{ cm}^2$, et $(50 \times 55) \text{ cm}$ pour les retombées de poutres ; et les voiles $(1.00 \times 20) \text{ cm}^2$

-Les planchers : Nous avons choisi l'utilisation des planchers corps creux (16+5) relativement aux travées choisies avec des hourdis ainsi l'utilisation des dalles pleines.

-Les joints sismiques : Dans chaque changement de direction ou de gabarits, on a un joint de rupture qui protège la structure en cas de séisme,

-la structure constructive et le découpage fonctionnel ou spatial, se renforceront mutuellement.

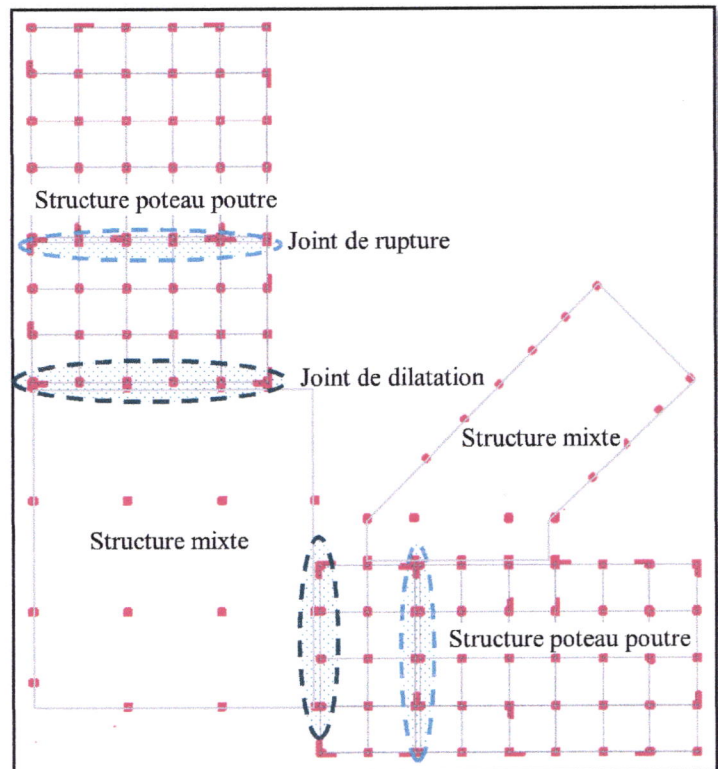


Figure4.152 : la trame structurelle

- les cloisons extérieures ont une épaisseur de 30cm.

-les cloisons séparatives ont une épaisseur de 10cm

2-Structure mixte :

Nous avons opté pour le logement à une structure mixte : béton /acier

*Type de poteaux : il existe un seul types de poteaux métallique en forme de I enrobés à l'extérieur en béton, protégé contre le feu de type HEA 400

*Type de poutre : Une poutre de type IPE 400

Type de planchers : nous avons utilisé un plancher collaborant, ce type de dalle consiste à associer deux matériaux pour qu'ils participent ensemble, par leur « collaboration », à la résistance à la flexion.

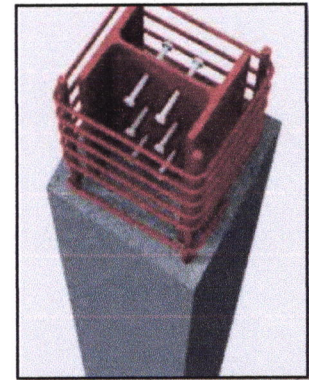


Figure4.153 : colonne mixte

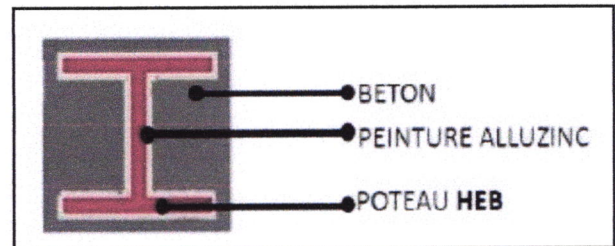


Figure4.154 : détail de poteau

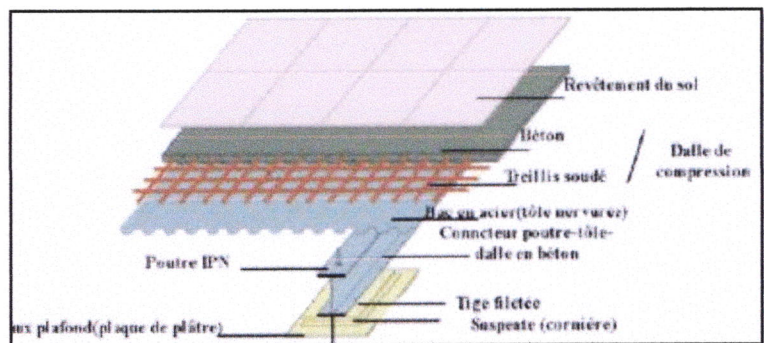
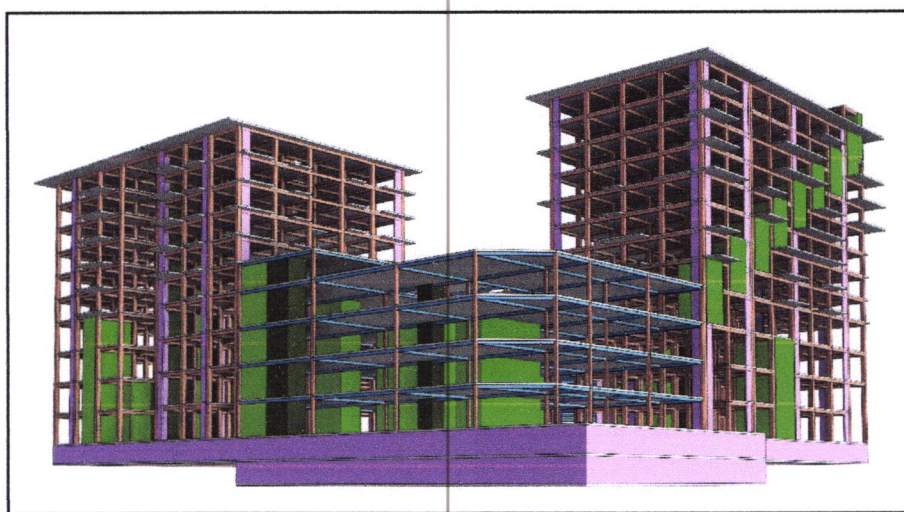


Figure4.155 : schéma de plancher collaborant



Légende :

- Cage d'escalier
- Ascenseur
- Poteau- poutre
- Plancher ceps creux
- Voile
- Poutre métallique

Figure4.156 : schéma de structure 3D d'ensemble

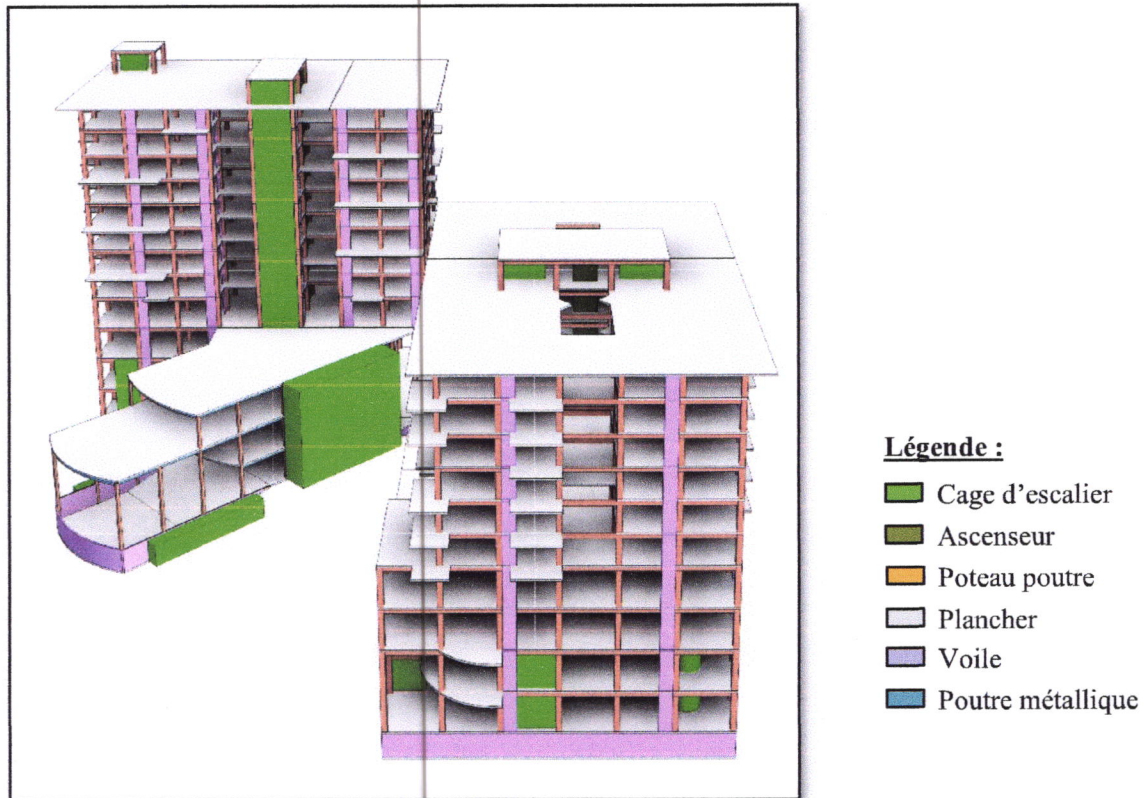


Figure 4.157 : schéma de structure 3D d'ensemble

3-Principe des toitures végétales :

Le concept du toit végétalisé consiste à recouvrir un toit plat ou à pente légère d'un substrat planté de végétaux. A chaque toit, sa pente, sa technique de végétalisation, ses types de plantes. On a choisi de recouvrir le toit avec une **végétalisation dite extensive** qui nécessite une épaisseur de terre très faibles (3 à 12 cm) et Les plantes utilisées demandant peu d'eau.

4- les matériaux :

Les matériaux utilisés sont principalement le béton, le verre, des terrasses jardin pour les autres espaces commerciaux et de services, l'utilisation de la pierre comme revêtement muraux, ainsi que le bois pour les pergolas et traitement du verre

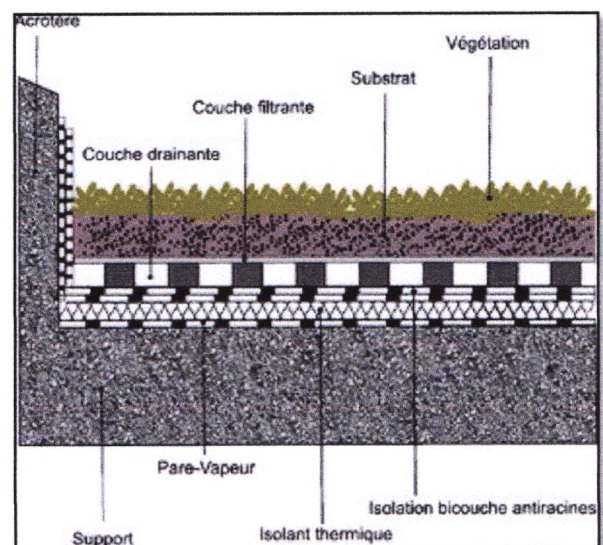


Figure4.158 : Détails toiture végétalisée

Bibliographie :

Ouvrage :

1. Mixité typologique du logement collectif de le Corbusier à notre jour de : Bruno Marchand et Christophe Joude .Ed : 5 décembre 2014
2. Le logement collectif de : Françoise Arlod-page 36,37, 2e édition 2005
3. Article de : Sophie Delhay architecte - NAJA 2006
4. Plan d'aménagement préliminaire, projet de rénovation de la casbah d'Alger
5. Entre confort, désir et normes : le logement contemporain Aout 2012.

Document :

1. La cellule d'habitation : Un héritage de standardisation pour une population diversifiée
2. 88 housing units in carabancel
3. <https://www.arturbain.fr/arturbain/artistes/artistes/lan-architecture/lan-architecture-fiche.pdf>

Mémoires consultés :

1. Mémoire de Benameur Amina Hadia La résidentialisation une alternative au manque d'urbanité des grands ensembles.
2. Mémoire de Chetoui Fel et Mim Ikram : récupération des friches urbaines Février 2015
3. Restructuration et aménagement d'un quartier urbain El Hamma, protion 2012-2013

Webographie :

1. <http://www.alger-roi.fr/>
2. Google earth
3. <http://www.larousse.fr/>
4. <http://www.archdaily.com/>
5. www.anma.fr/fr/projets/logements-plateau-de-haye/
6. <https://www.construction21.org>
7. <http://bnllr.unblog.fr/2008/12/02/nemausus-jean-nouvel/>
8. <https://www.actuarchi.com/logements-collectifs-begles-lan-architecture/>
9. <https://www.mzabtour.com/nos-prestations/circuits-touristiques/d-alger-au-sahara/>
10. http://alger-roi.fr/Alger/vieil_alger/pages/1_elsebbarhin_teinturiers_place_gouvernement3_venis.htm
11. <https://www.pinterest.com/pin/697565429753589875/>
12. <http://www.babzman.com/la-rampe-du-front-de-mer-algerois-pensee-par-frederic-chasseriau/>
13. <https://www.alg24.net/la-journee-du-1er-mai-chomee-et-payee/>
14. <https://www.echoroukonline.com/ara/articles/109514.html>

15. https://vacations.aircanada.com/en/vacation_packages/resort/Algiers/Sofitel-Algiers-Hamma-Garden/?hotelCode=156669&supplierCode=hotelbeds&destinationCode=ALG
16. <https://www.trekearth.com/gallery/Africa/Algeria/Coast/Alger/Algiers/photo1434460.htm>
17. <https://plus.google.com/+Ahmedsendjakedine/posts/3CYWfcxjzBG>
18. : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/marche-de-la-deviser-port-said-deserte-223895/print/1>
19. <http://espace.algerie.over-blog.com/article-place-des-martyrs-et-la-casbah-d-alger-64283723.html>
20. <http://www.cdha.fr/le-jardin-marengo-alger>
21. <https://ny.curbed.com/2015/7/2/9943874/34-story-riverside-center-tower-will-start-rising-soon>

Conclusion :

Le présent travail procédant d'une conception d'un projet architectural ne peut jamais être conclue nous avons tenté à travers notre intervention de répondre à notre problématique à la lumière des objectifs de l'option

-D'après l'évaluation de l'état actuel de la production de l'habitat en Algérie, nous avons remarqué que ce dernier est le résultat des opérations de la juxtaposition des projets sans intégration avec la structure d'ensemble, négligeant la qualité de l'espace public et son règlement ; et au final nous constatons que l'Algérie demeure aujourd'hui un pays à urbanisation rapide et anarchique.

Il s'agit, alors de retrouver une approche intégratrice permettant d'assurer une continuité urbaine par la continuité historique et morphologique.

-A travers cette analyse, nous avons tenté d'affirmer que la conception d'un projet prend en considération son insertion dans le site, l'environnement ses données urbaines ainsi que sa confrontation au programme afin d'assurer la connexion et la continuité avec la structure d'ensemble.

-Puisqu'il n'y a pas un projet dans l'absolu : il a fallu pour cela déterminer l'échelle d'appartenance car tout projet ne peut exister sans attache à une structure d'ensemble identifiée et hiérarchisée.

-Cette hiérarchisation de la structure d'ensemble se caractérise par une orientation claire des parcours

Elle permet :

- D'une part de déterminer l'échelle du programme, ce qui encourage une mixité urbaine et fonctionnelle par des différentes activités

A l'image de la coexistence des activités libérales, commerciales et de détente aux sein d'un même îlot résidentiel tout en gardant l'intimité de la fonction principale qui est « l'habitation », donc une vie sociale dynamique entre les habitants.

La variation et la richesse de programme en intégrant des projets dans une logique d'implantation et une harmonie d'ensemble permettraient un renouvellement urbain durable basé sur les éléments structurants du site et donnerait une nouvelle image au quartier.

- D'autre part, qualifier l'espace extérieur en espace public afin de donner un sens au projet et favoriser le rapport entre le bâti et le non bâti car l'espace public est un

élément important qui assure la continuité de la ville et structure la forme urbaine

« Faire la ville à partir de l'espace public... »

Le bâti est défini par le non bâti dont la relation entre le plein et le vide est très forte afin de donner naissance à un lieu de vie ou une vie pour le lieu.

Par ailleurs, nous avons recherché une qualité supplémentaire : celle relative au MODE D'ASSEMBLAGE

Nous avons pu ressortir de cette recherche un classement des procédés génériques décliné par des termes : croiser, décliner, emboîter, superposer, coller et juxtaposer.

Ces dernier permis de : multiplier les orientations des façades, enrichir les parcours interne, offrir une bonne qualité de distribution et organisation spatiale et assurer une variété et diversité architecturale

La variation des modes d'assemblage des logements c'est une manière de mêler des logements différents à l'intérieur d'un même immeuble par volonté d'envisager la mixité typologique

Cela nous donnera la variation, l'animation et la durabilité à notre projet, tout en respectant l'environnement où il s'intègre, l'intimité et le mode de vie des habitants.

Enfin, l'état de la production de l'habitat en Algérie souhaité au futur restera anarchique, puisque les réglementations et les propositions des instruments d'urbanisme (le PDAU et le POS) sont incomplètes et mal définis, ce n'est qu'une application des opérations de simples juxtapositions sans communication entre eux ainsi la négligence des espaces publics qualifié et règlementé

Nous espérons ainsi contribué à l'élaboration d'une nouvelle vision qui améliorera la qualité de production de l'habitat.

ANNEXE

Photos du projet



Vu de de vue d'ensemble du projet



Façade sur le boulevard rochai boualem



Vue sur le boulevard rochai boualem et la voie principal



Vue sur la place centrale



Vue sur l'intérieur de l'îlot



Accès principal du centre commercial



Vue sur le block 2



Accès principal du cinéma



Accès du service et le restaurant

A-Période ottoman : Typologie des maisons :

La maison de la Casbah se décompose en plusieurs sous-ensembles

La maison Alaoui

- * Construite sur une petite parcelle
- * le patio ne donne pas d'air et de lumière à l'habitation.
- * le rez-de-chaussée comprend des commerces ou des locaux

1-Typologie sans wast-ed-dar -al alwi.

La maison alawi est une maison sans wast-ed-dar, s'organise en hauteur d'où son nom. Cette maison ne comporte généralement ni patio ni grille et elle se développe autour d'un escalier. Cette typologie de maison occupe une parcelle située en angle d'ilot ou devant une rue pour permettre une ouverture des fenêtres devant un espace libre. La parcelle minimale est de 30 m².

La maison à chebek

- * elle répond à des contraintes d'espace minimale.
- * Le patio très étroit se situe à l'étage.

La maison à portique

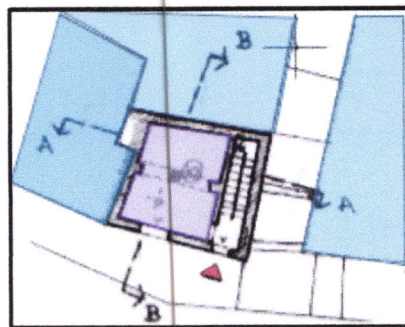
- * Elle est la typologie par excellence de la maison à patio



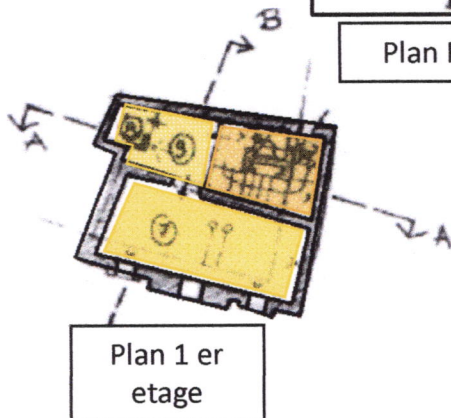
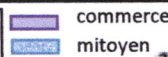
Plan de masse



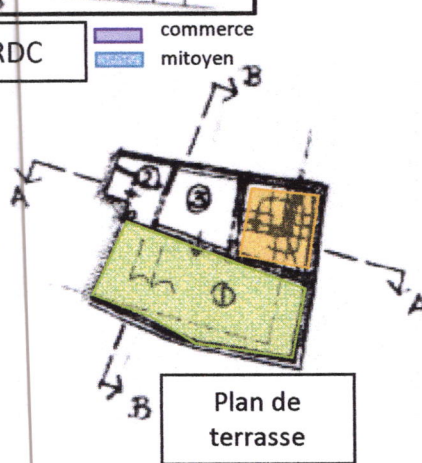
le rez-de-chaussée comprend un local de dépôt ou de commerce selon la situation de la parcelle



Plan RDC

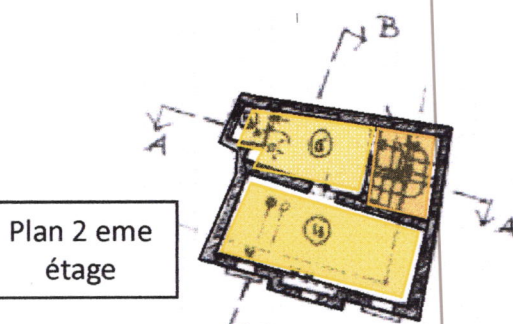
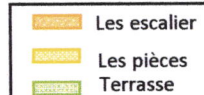
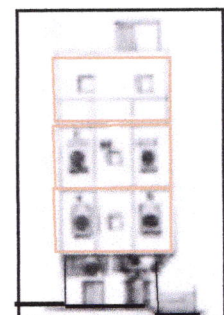


Plan 1er étage



Plan de terrasse

façade



Plan 2ème étage

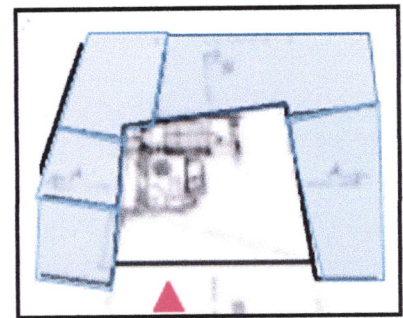
L'organisation des chambre se fait le long des escaliers bipartite avec escalier situé dans un des espaces ou tripartite avec escalier situé dans l'espace centrale. chaque niveau une pièce de bonne dimension qui gagne de l'espace par des encorbellements sur la rue

2-Typologie à chebek:

Maison à chebek ou douera (petite maison) généralement dépendante d'une maison plus grande .c'est une petite maison à petite dimensions répartie sur 2 niveaux et une terrasse et parfois avec un sous-sols .

le rez-de-chaussée

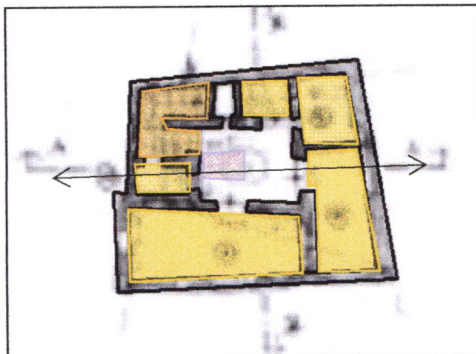
Dans cette cas sa parcelle en pente ne lui permet la place que de l'accès par un escalier et d'une buanderie traditionnelle avec la bouche d'accès à la citerne, accessible à partir du palier de départ de l'escalier



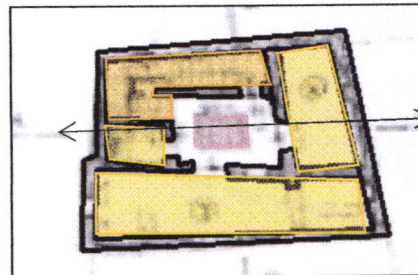
Plan de masse

mitoyen

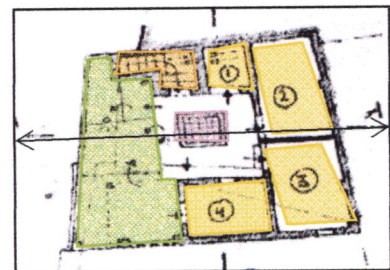
Le patio est très petit son ouverture sur le ciel et les espaces sont desservis à partir du patio .Une grande pièce subdivisée ensuite et une autre grande pièce sur l'espace de la parcelle voisine



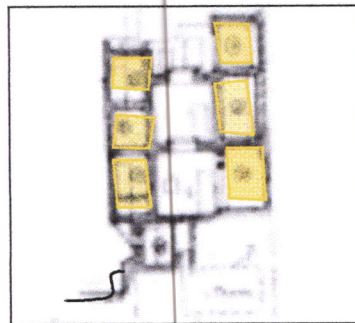
Rez de chaussée



Plan étage



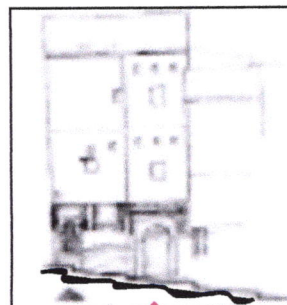
Plan de terrasse



Coupe



L' accès à la maison



façade

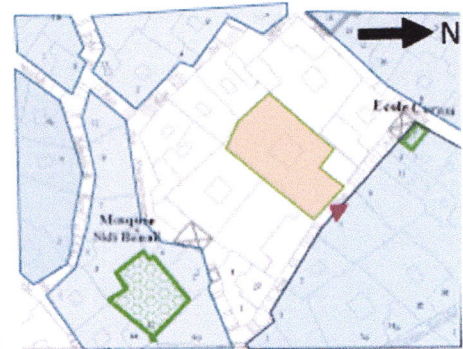
chebek
Les escalier
Les pièces
Terrasse

3-Maison traditionnelle à patio

La maison se situe au cœur du plus vieux quartier de la casbah, le quartier amar ali , elle porte le nom de (dar e, chjar)

La forme de patio est trapézoïdale il occupe seulement trois coté au rez de chaussée et reprend au niveau de l'étage son déploiement sur les quatre cotés.

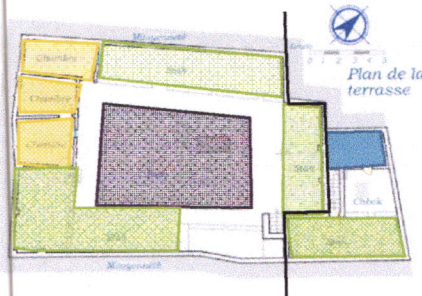
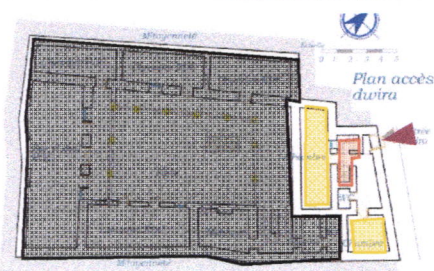
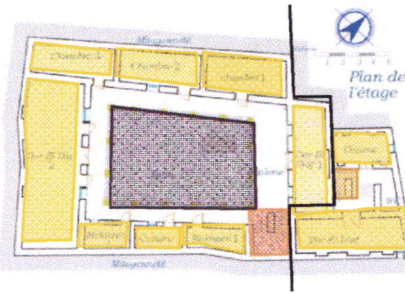
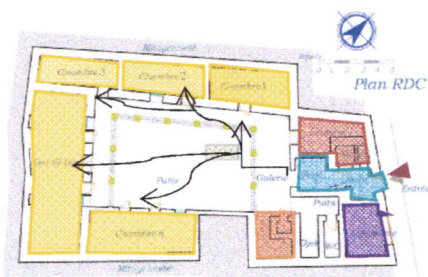
La maison contient deux niveaux organisée autour de son patio entouré de galerie de cinq sur trois arcade . Tout les espaces s'ouvre sur le patio ,les ouvertures sont à l'intérieur. La forme des pièces suivi la déformation de la parcelle .



Plan de masse



Accès au maison



Les ilots
La maison
Mosquée

commerce
skifa
Intérêt
patio
Les escalier
Les pièces
Terrasse

B -Période coloniale:



Boulevard khemisti

les anciennes enceintes sont remplacées par des boulevard

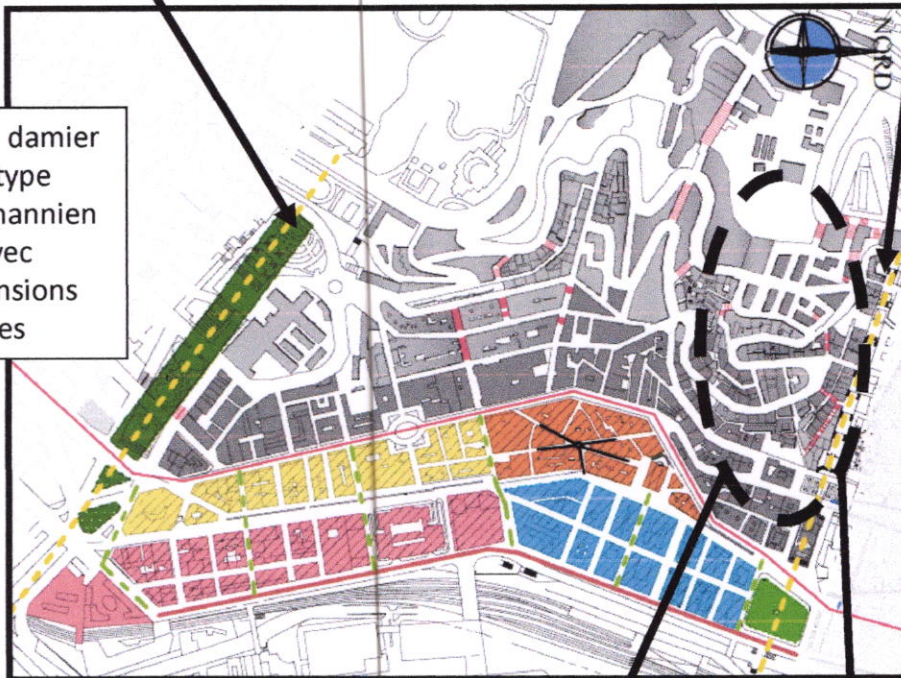
Ces axes sont le plus souvent animées par des commerces, des jardins.

Tous ces éléments constituent des éléments de repère et d'articulations importantes.



Boulevard Ourida Meddad

ilots en damier de type haussmannien avec dimensions variantes



-Typologie du quartier Isly interprétation par l'auteur

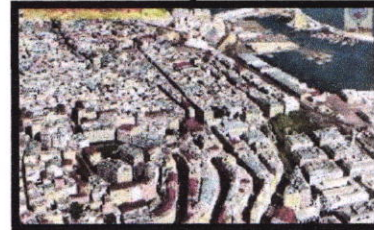
La parcelle est dans la configuration de l'immeuble de rapport qui s'implantant sur la totalité de la parcelle

Escalier droit

plusieurs rues en escaliers permettant d'une part la création de liaisons verticales entre les différents ilot

-La partie basse est divisé en 4 entités selon la morphologie et la structure du quartier avec une trame même module

Escalier zigzague



Tournant Rovigo

Le quartier est divisé en 2 parties par la voie Larbi ben mhidi

-Partie basse avec un Tracé régulier

-Sur les hauteurs du quartier , Les rues serpentent dues a la déclivité du terrain, ce sont des parcelles de petites tailles

- Régularité parfaite de la parcelle (géométrie extérieure et urbaine très importante).
- irrégularité des espaces à l'intérieure
- Les puits de lumière c'est le résultat de l'irrégularité à l'intérieure
- une géométrie et une symétrie parfaite dans la façade
- les escaliers sont placés au centre de l'immeuble
- l'entrée est bien placée au milieu du bâtiment

L'intégration des données locales dans la production architecturale avec la création d'un nouveau style (Néo mauresque) résultat d'une mixité typologique entre architecture Européenne et typologies locales

Les édifices avec différents styles, le style architectural dominant est le néo-classique.

a-Compositions de façades:

Le soubassement: est la partie de l'urbain qui intervient par sa hauteur et son traitement, occupé par des commerces.

corps : Les étages ou le corps forment l'espace privé.

Le couronnement : il présente le dernier étage qui est l'étage attique, en retrait par rapport à la rue et la façade.



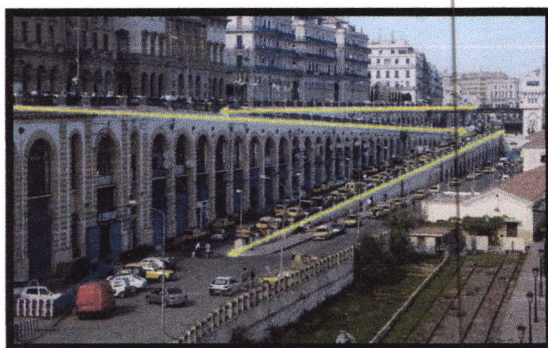
Traitement d'angle de l'immeubles du quartier d'Isly
Source : prise par l'auteur

on remarque plusieurs immeubles avec angles traités, soit pour mettre en valeur une place ou pour indiquer une multitude de directions

les galeries couvertes sous arcades en double hauteurs avec rez-de-chaussée et entresol ou parfois ces derniers se sont remplacés par des alignements d'arbres

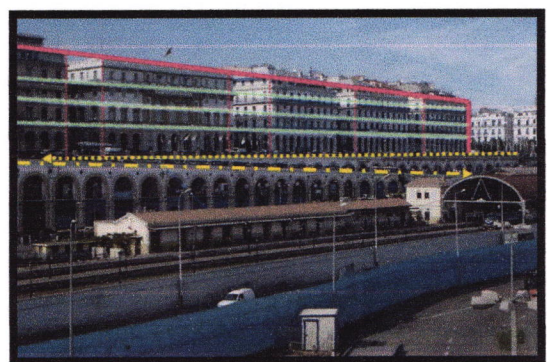
Articulation verticale sur la façade du front de mer par des rampes, des escaliers, et un ascenseur pour absorber la différence d'hauteur et relier les deux entités.

Les parois des rampes sont dessinées par des arcades qui sont récupérées comme des espaces commerciaux



les trois rampes du front de mer

Source : Google image interprétation par l'auteur



façade du front de mer

Source : Google image interprétation par l'auteur

Les grands équipements publics se trouvent le long du front de mer.

Les parois des rampes sont dessinées par des arcades qui sont récupérées comme des espaces commerciaux

La réalisation du front de mer par CHASSERIAU en 1858 donna à la ville une image défensive

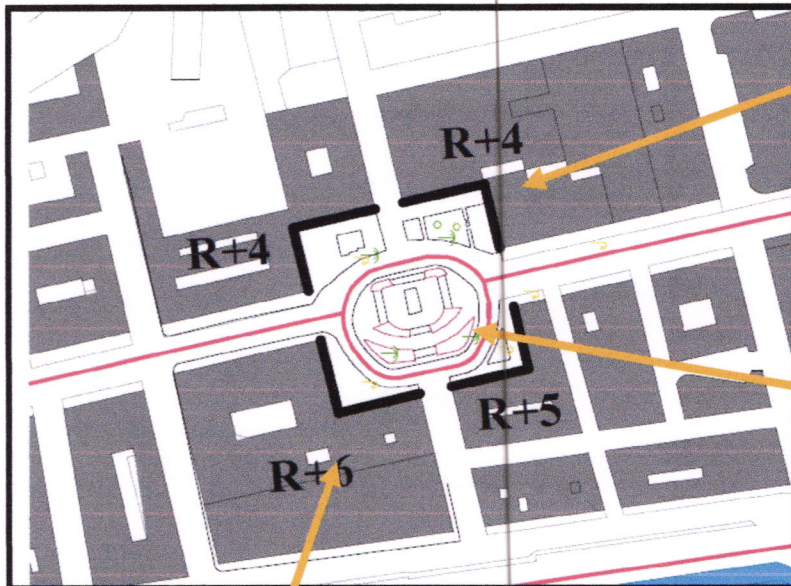
B-2- Les espaces publics du quartier Isly:

Les places d'Alger sont des compositions fondamentales du tissu colonial , considérés comme des points de repères

L'articulation des places est planifiée pour former un ensemble cohérent

1-Place émir Abdelkader:

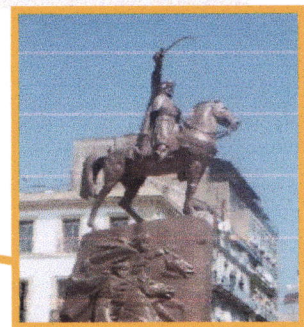
Elle ponctue la rue Larbi Ben M'hidi et occupe une position centrale sur un réseau orthogonal. Elle possède une figure régulière(carrée 60 *60)



place émir Abdelkader interprétation par l'auteur



La mairie d'Alger



Statue de emir abdelkader
source : prise par l'auteur

statue est perçue sur les deux cotés de la rue

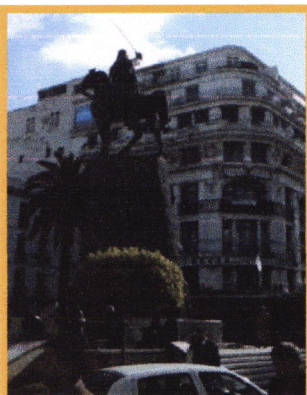


librairie du tiers du monde
source : prise par l'auteur

Cette place dégage une certaine animation par les commerces et les équipements qu'elle supporte : mairie, cafés, librairie.



Vu sur la place emir abdelkader
source : prise par l'auteu



place emir et l'immeuble de rapport
source : prise par l'auteu

- Le gabarit varie entre R+2et R+5
- les palmiers sont en symétrie du carré pour marqué la place

traitement d'angle met en valeur la place en dégagant l'espace au tour.

2- Le square port Saïd:



le square port said
source : Google image



Axe de dédoublement



Marchée source : Google image



TNA source : Google image

Cette place se situe à l'ancien emplacement de la porte (Bâb azzoune), elle est de forme rectangulaire. Ce nœud a une grande importance dans la ville, vu qu'il est le lieu de jonction entre trois quartiers très importants dans la ville; et qui sont le quartier d'ISLY, la BASSE CASBAH et le QUARTIER DE LA MARINE.



Aménagement de la place par des arbres et palmiers
source : Google image



On constate une continuité au niveau du square de la façade urbaine sur le boulevard ziroud Youssef grâce aux arbres et palmiers

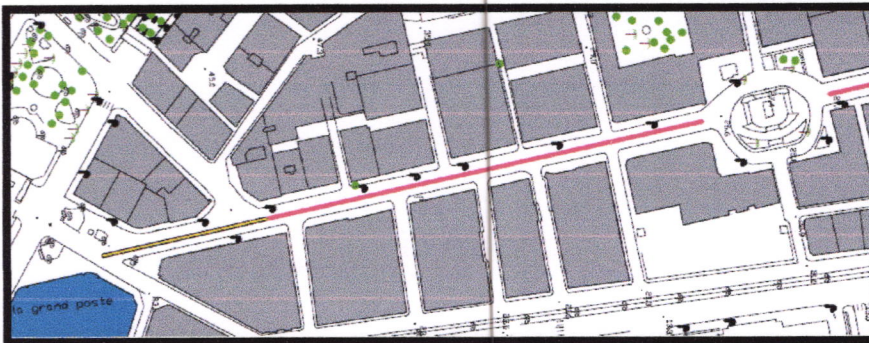
Les places et les jardins publics contribuent à l'animation des boulevards, de même pour les équipements publics qui constituent des éléments de repère et d'articulations importantes avec des percées sur la mer ainsi qu'une relation physique et visuelle entre le port et les hauteurs.

3-La rue Larbi ben midi (la rue d' Isly):

La rue Larbi Ben M'Hidi est la cause essentielle de la création du quartier et présente l'axe symbolique, Et elle relie entre trois places majeurs.

Un flux piéton important dû à la fonction de commerce le longe de la rue avec un flux mécanique important sur la rue car elle présente un axe très important de la ville, de part l'implantation des activités commerciales et sa position stratégique au cœur de la ville et dont On trouve plusieurs points de repères.

La première séquence : débute de la grande poste jusqu'à l'intersection avec l'avenue Pasteur. flux piéton important due à la présence de terrasse de cafète de boutiques.



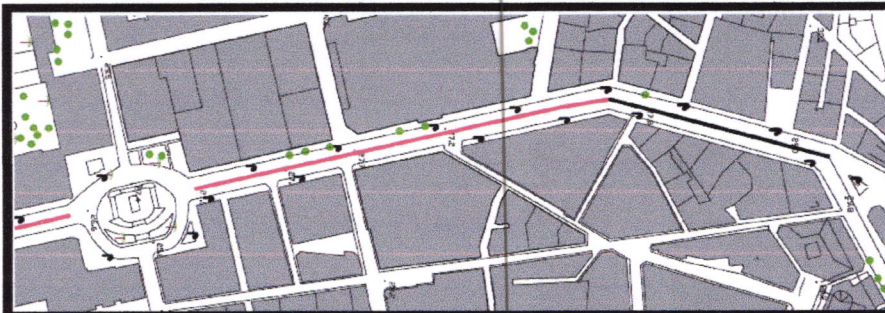
Au niveau de la place remarque le changement de rythme, La rue s'élargie donnant place à un espace centrale bien traitée.

Séquences après la place émir Abdelkader interprétation par l'auteur

La deuxième séquence : elle commence de l'intersection avec l'avenue Pasteur et s'arrête au début de la place On remarque une continuité due à l'alignement parallèle des bâtis, le gabarit varie entre (R+4 et R+5).

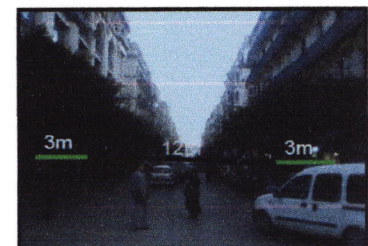


place émir Abdelkader
Source: google image



Séquences après la place émir Abdelkader interprétation par l'auteur

La rue reprend son rythme avec l'alignement du bâti et l'implantation des arbres le long de la rue avec les activités commerciales.



Rue d' Isly
Source: prise par l' auteur

La quatrième séquence: C'est la reprise de la deuxième séquence avec le même alignement et le même rythme.



Rue d' Isly
Source: prise par l' auteur

B-3-Exemple d'immeuble d'habitat collectif :

Situation:

Notre immeuble se situe dans commune d'Alger centre à la rue d'Isly qui relie entre la grande poste et la casbah. L'immeuble se place en face de la place d'Isly (Emir Abd El-Kder)

Période de construction:

Décembre 1910 : avant la première guerre mondiale c'était une Période faste et glorieuse d'une très bonne qualité architecturale et urbaine. L'immeuble était réalisé par Paul Baschiéra (architecte expert français).



Situation de l'immeuble

Source : Google-Earth interpréter par l'auteur



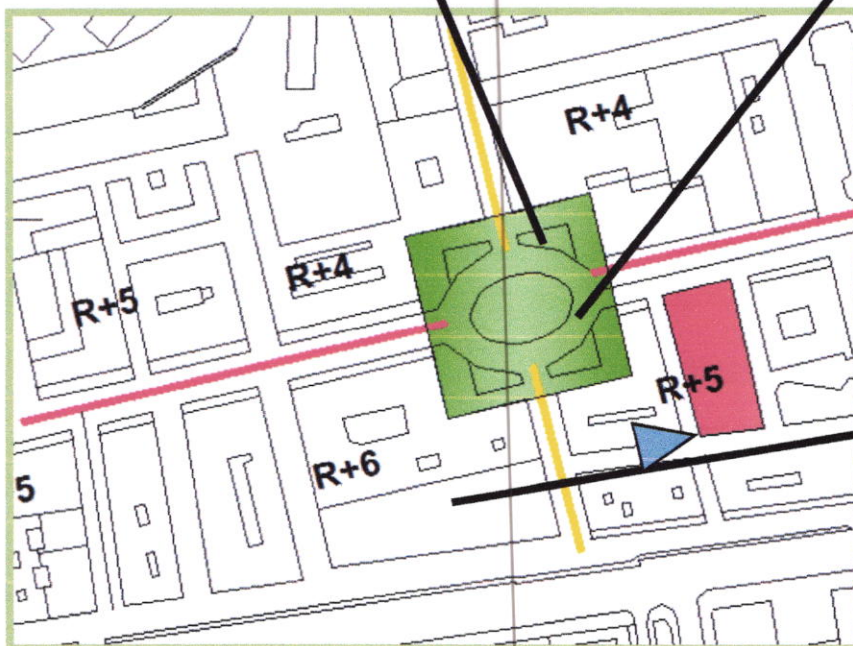
APC d'Alger centre

Source: prise par l'auteur



Place Emir Abdelkader

Source: prise par l'auteur



Plan de masse interpréter par l'auteur

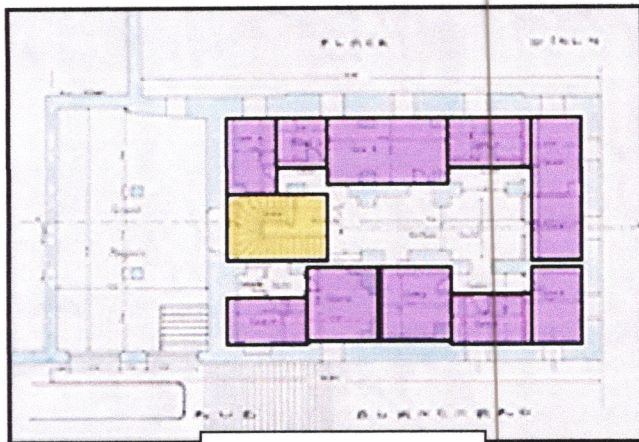


Bibliothèque

Source: prise par l'auteur

La logiques d'occupation de la parcelle de façon à obtenir le maximum de surface habitable





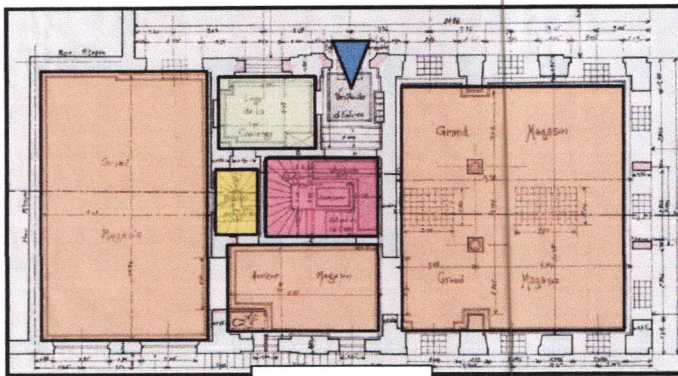
Plan Sous Sol

Le RDC est réservé au magasins

Légende:

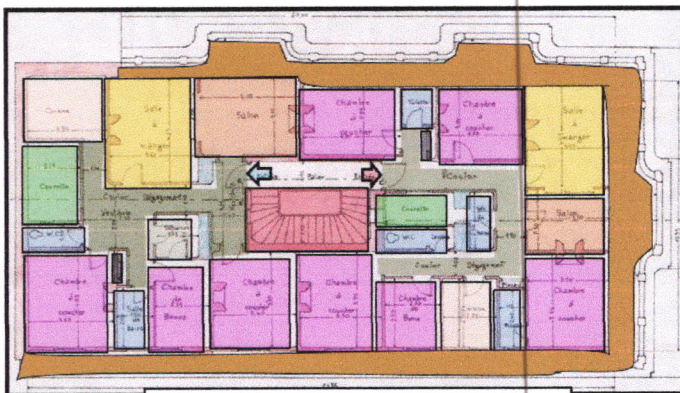
- Magasins
- Loge de la concierge
- Escalier de logement
- Escalier sous sol
- cave
- Entrée de logement

Le sous sol est réserve pour des caves et des dépôts



Plan RDC

- La répartition des pièces autour d'un couloir
- la présence d'une petite courette comme une source de lumière dans chaque appartement.

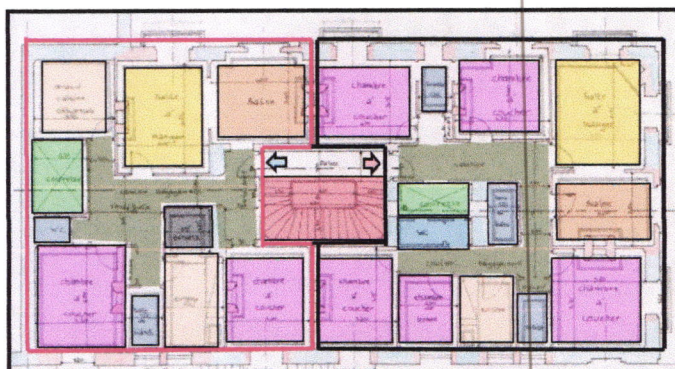


Plan De L'étage D'attique

Légende:

- cuisine
- Salle à manger
- salon
- chambre
- sanitaire
- Débarrât
- Courette
- Escalier de logement
- Terrasse
- Circulation horizontale
- Appartement F4
- Appartement F6

Le nombre totale des appartements est 10 réparti en 2 appartements de f4 et f6 dans chaque niveaux à partir de 1 étage avec un escalier au centre de l'immeuble qui répartit la circulation vertical.



Plan des 1er, 2eme, 3eme, et 4eme Etages

B-4-Après les années 1940:

Avant les années 1940, la construction du logement a été jusqu'au années 1940 abandonnée presque totalement à l'initiative privée.

Les habitants

Les musulmans des bidonvilles étaient prévus des logements très simplifiés, quelques pièces autour d'une cour fermée

Les classes laborieuses européennes et les musulmans évolués étaient prévus des HLM.

Les classes moyennes européennes étaient réservés des logements primés.

-Quartier de Champs de Manœuvres:

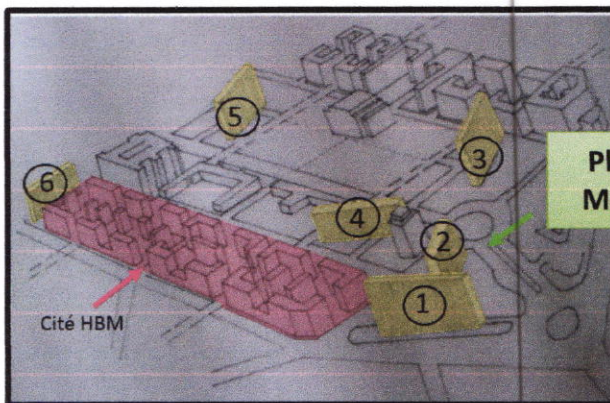
Suivant les principes du zoning, les HLM sont destinés à loger les ouvriers.

 Habitat HBM de type îlot à cour.

 Habitat HLM de type îlot ouvert.



-quartier champs de manœuvre -



La disposition des barres dans la structure urbaine interpréter par l'auteur

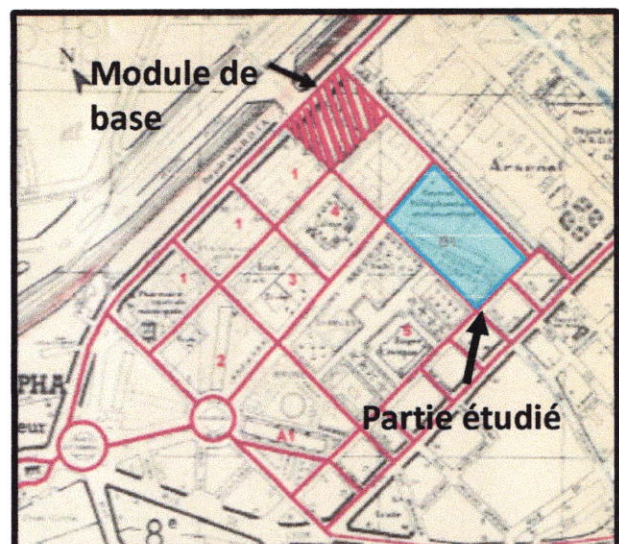


-quartier champs de manœuvre -source-
Google earth interpréter par l'auteur

a-Présentation de l'îlot: (monofonctionnel)

L'îlot occupe deux modules de base (de composition).

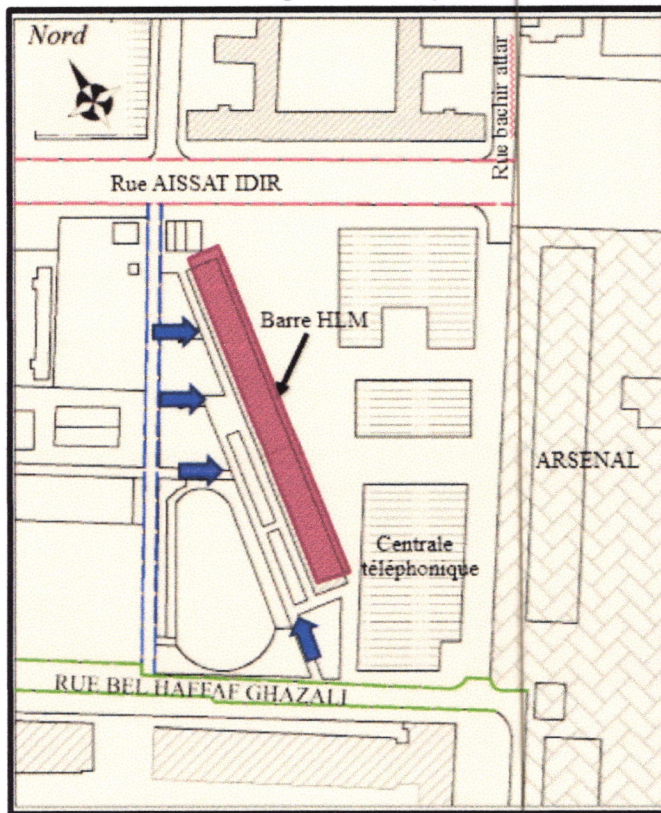
La position de la barre ne suit pas la trame (non aligné à la voie).



Découpage des îlots interpréter par l'auteur

1-Système viaire:

L'îlot de forme rectangulaire comporte une centrale téléphonique et une barre d'habitation HLM



L'îlot de forme rectangulaire comporte une centrale téléphonique et une barre d'habitation HLM

--- Boulevard Aissat Idir (forte hiérarchie)

--- Rue ghezali Belhaffaf (moyenne hiérarchie)

--- Voie piétonne de faible hiérarchie

➡ Accès à la barre : Il se fait de la voie la plus faible hiérarchie (intimité)

Accès à l'immeuble HLM interpréter par l'auteur

-La hiérarchisation des espaces:



2-Système parcellaire:



Le rapport entre la hauteur et la largeur interpréter par l'auteur

La barre est considérée comme un repaire

-CES Faible 12%, barre en hauteur afin de dégager des espaces verts extérieurs.

■ Espace public
 ■ Espace semi public
 ■ Espace semi privé
 ■ Espace privé

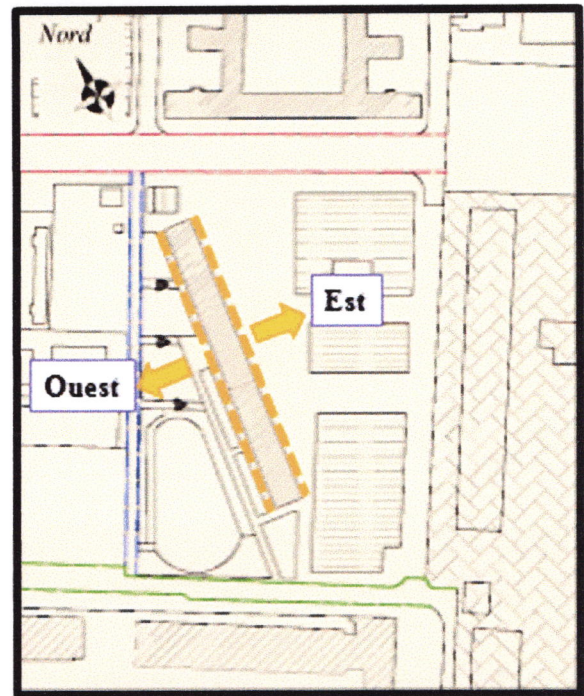
3-Système bâti:

Il obéit aux principes décrites par la charte d'Athènes (soleil lumière verdure hygiène.)

3-1-Principe d'implantation:

-selon l'orientation:

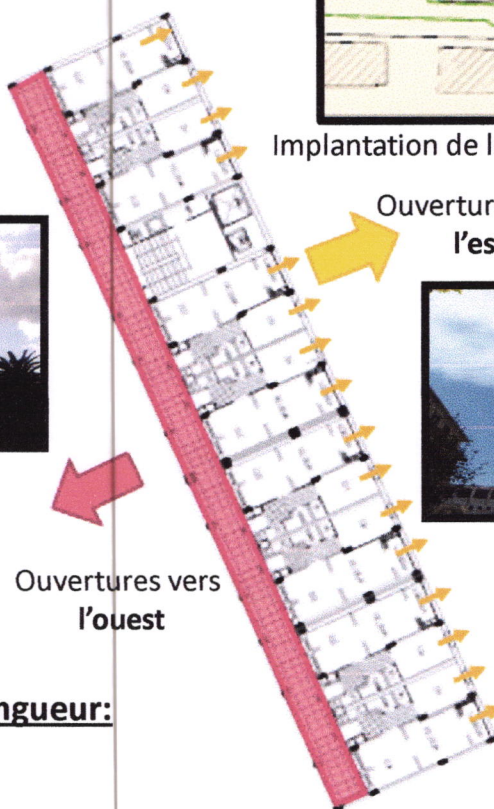
Implantation selon l'orientation Est Ouest pour le souci de chaleur et de lumière.



Implantation de la barre interpréter par l'auteur



Façade Ouest



Ouvertures vers l'est

Ouvertures vers l'ouest



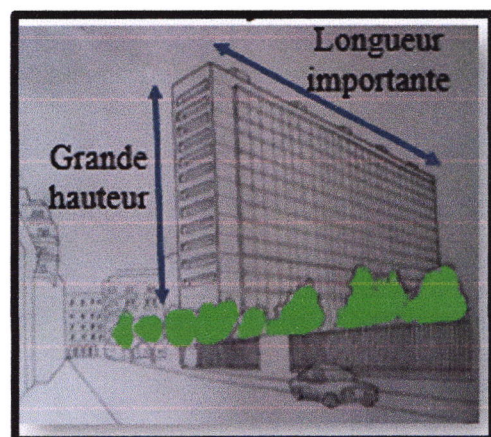
Façade Est

-Barre en hauteur et en longueur:

- Afin de dégager le sol pour l'espace extérieur (verdure).
- La rue se développe en hauteur (coursive).

-Les conséquences de cet implantation:

Dégagement des espaces extérieurs mal définis
La négation de la rue et de l'urbain



Axonométrie interpréter par l'auteur

Traitement de façades:



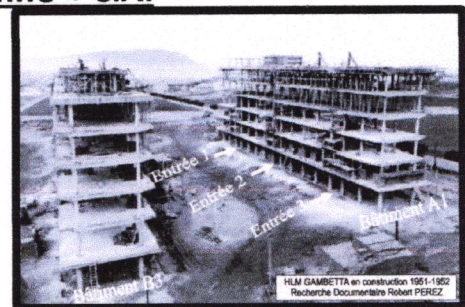
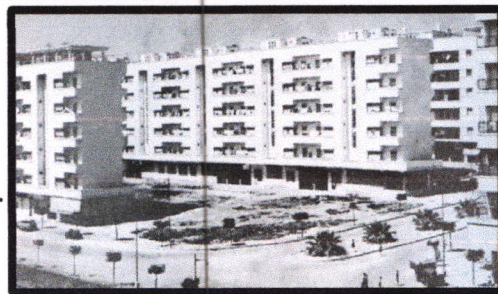
- Fenêtre en longueur.
- Rythme répétitif de chaque étage.
- Façade monotone dépourvue de tout ornement (façade non décomposable).

Sous l'impulsion du mouvement moderne il y a eu passage de l'ilot à la barre, l'emprise au sol est faible, les nouvelles techniques de construction ont permis de passer de mur porteur à structure poteau poutre et d'aller en hauteur.

Entre 1940-1953: « La compagnie Immobilière Algérienne » CIA:

Elle est orientée vers:

- Habitat en hauteur.
- Cités d'urgence.
- Logements indigènes.



Entre 1953-1958

1954: Le logement million fut lancé en métropole:

Ainsi les coopératives de l'habitat algérien construisaient pour les musulmans des immeubles à trame verticale dite « nid d'abeille » avec patio à ciel ouvert comme coin à cuisiner puis développèrent des habitats valables pour les musulmans comme pour les Européens.



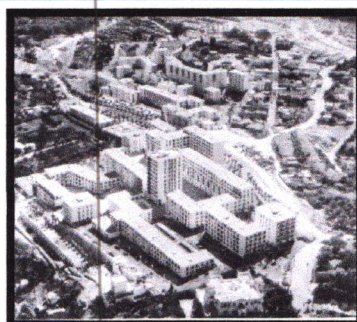
source; Google image

Programme de Jacques Chevalier (1953-1958):

- ➔ Un vaste plan de constructions collectives.
- ➔ Le refus de lotissements de maisons individuelles.
- ➔ Loger dans des grands ensembles voisins mais séparés les musulmans et les classes populaires.

1954-1955:

Furent édifiées sur les hauteurs d'Alger deux cités bien équipées et installées: Diar Essâada et Diar El Mahçoul.



diar el mahçoul source: venis b Diar Essâada source: Venis B ,
source; Google image

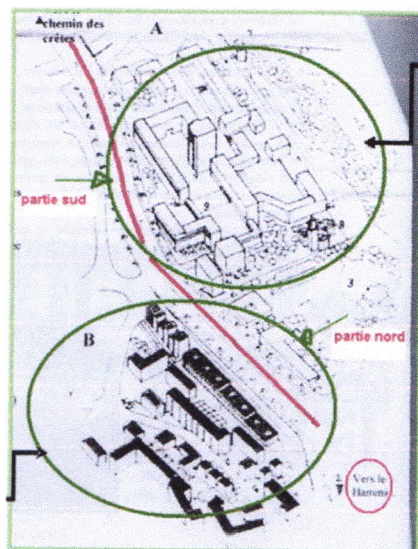
exemple diar el mahçoul (pouillion):

La cité de Diar El Mahçoul construite en 1955, par l'architecte français FERNAND POUILLON, comprend 1454 logements dont 912 simples confort. La cité est composée de deux parties :

- Le grand confort (partie nord) pour les français (notre étude)
- Le simple confort (partie sud) pour les algériens

Système non bâti:

A-Système viaire:



-La cité est divisé par une voie mécanique a grande affluence donc la cité est très accessible.



Photo maqam el shahid
source google image

-l'accès par le téléphérique qui est un réaliser par Pouillon lie la cité directement avec la rue BELOUIZDAD.

B- les Espaces libre:

-Pouillon pense son grand ensemble en tant que ville qui présente un réseaux d'espace public traiter en 1^{er} lieux .
-l'architecte a divisé le site en espaces collectifs, semi privée et privée.

-les espaces publics Les parkings et Les places principales de DIAR EL MAHCOUL sont équiper d'un mobilier urbain fonctionnel (lampadaire ,banc, arbres et palmiers, fontaine) .



Parking



Les passages non couverts



Les passages couverts



Les portiques

C- Système bâti:

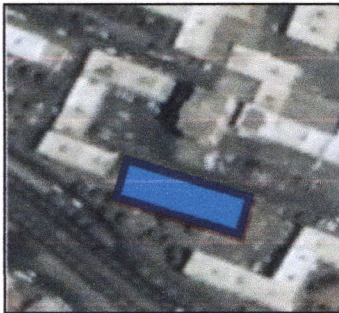
Les immeubles disposent afin d'offrir des perspectives ininterrompues vers la mer. Pouillon varie les tailles de ses immeubles et cherche un équilibre dans la composition en disposant bâtiments petits et grands. Le terrassement du terrain qui permet de jouer avec la pente de vingt-cinq pour cent contribue à animer l'ensemble.



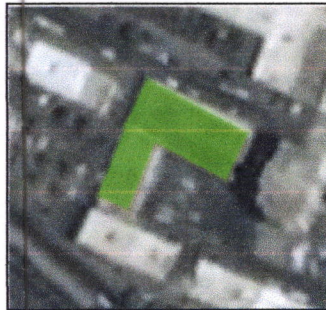
Implantation des immeubles

3) Typologie de cellules:

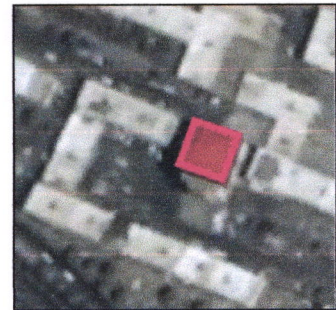
La cité possède 3 types d'immeuble :



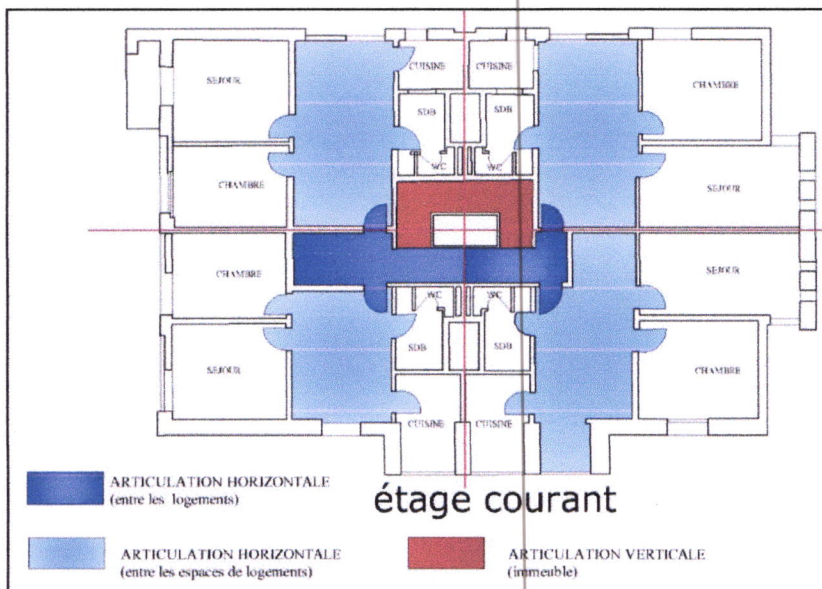
Barre



forme de L



tour



Analyse de la Façades:



Façade interpréter par l'auteur

Existence de la tripartie dans les immeuble

1-le couronnement : il se spécifie souvent par un traitement vertical.

2-le corps : la répétition du type d'ouvertures (rythme horizontale et verticale).

3-soubassement: Commerces et services.

-Le principe d'organisation spatiale est identique pour tous les logements de Diar el Mahçoul et se, malgré la différence de taille.

- Tout logement est regroupé au niveau de l'espace entré.
- On trouve plusieurs types d'appartements des F1 .F2.F3.F4.et F5

B-5-1958-1963: Le plan de Constantine de Charles De Gaulle:

Le lancement du plan de développement économique et social pour l'Algérie. Ce plan vise à réduire, en cinq ans, les inégalités entre musulmans et Européens sur le territoire algérien.



La construction de 200.000 logements permettant d'héberger un million de personnes.



Redistribution de 250.000 Ha de terres agricoles.

C- Après la colonisation:

C-1-1962-1969:

1962: La charte de Tripoli.

1965: Création de la commission interministérielle de l'habitat, son objectif est l'achèvement de tous les chantiers abandonnés par les européens.

1970-1979: Les ZHUN:

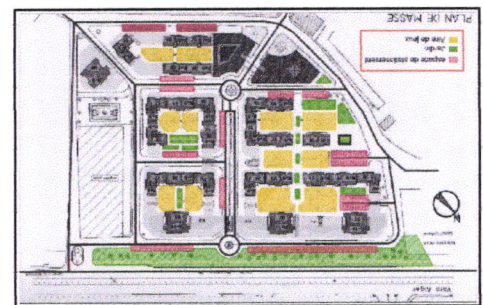
Engagement des programmes de logements et d'équipements sur des zones urbaines nouvelles suite à l'exode rural et la démographie galopante.

1-Exemple ZHUN DE BAB AZZOUAR:

1)-Cité Rabia Tahar 1979:

Réalisée entre 1979 et 1984, il s'agit d'une des premières cités construites, elle jouit d'une position centrale dans la ZHUN, elle est limitée au nord par:

- Le centre ancien de Bab Ezzouar et la RN5,
- A l'Est par le boulevard de l'USTHB,
- A l'Ouest et Sud-Ouest par la cité 498 logements.



Plan de masse de la cité



Vue aérienne- Google earth



Photo Google image



Plan de masse de la ZHUN Bab ezzouar-source CNERU

2-Système viaire:

Les éléments directionnels majeurs s'apparaissent comme un contour extérieur du quartier qui lui relie aux quartiers limitrophes.

- Des voies tertiaires assurent la circulation des véhicules à l'intérieur de la cité.
- Des chemins piétons le plus souvent tracés spontanément.
- Des aires de stationnement.



Photos montrant espaces extérieurs-source Google image.



Plan de masse proposé par le CNERU 2009-traité par l'auteur

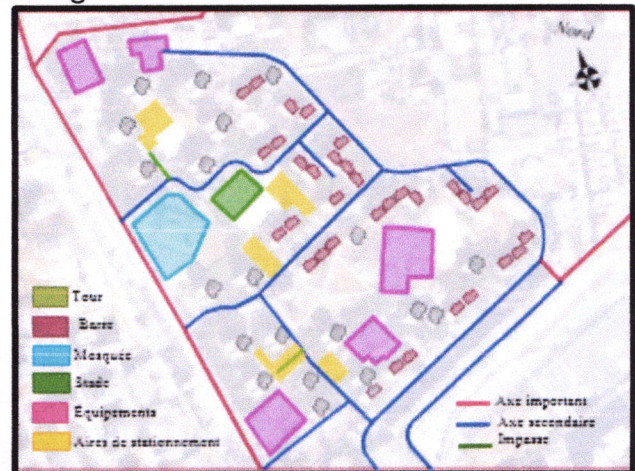
3-Système bâti:

La typologie dominante dans cette cité est également les tours et les barres.

3-1-Gabarit:

l'ensemble du cadre bâti son gabarit varie entre:

- R+9 pour la typologie de tour.
- R+5 pour la typologie de barre.



typologie des bâtiments interpréter par l'auteur

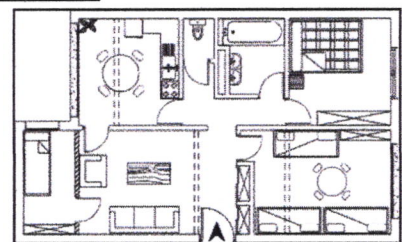
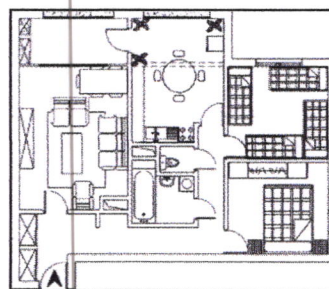
3-2-Façades:

La quartier se caractérise par des façades répétitives avec un traitement décoratif simple et des mêmes couleurs.

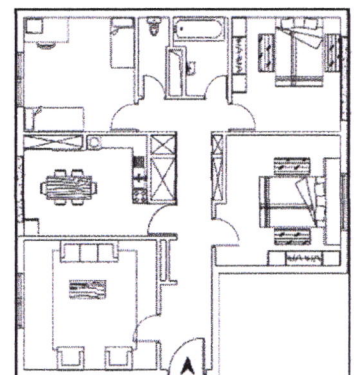
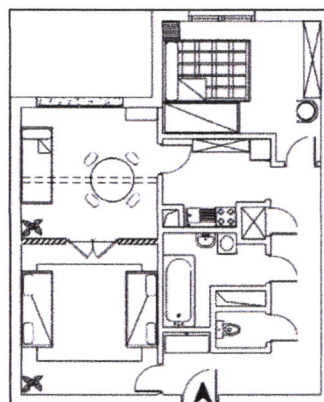


Photo prise du bâtiment 2- Google image

3-3-Typologie des cellules:



Plan F2 7ème étage (tour)



Plan F4 3ème étage (barre).

Légende:	
	Paroi supprimée
	Paroi rajoutée
	Fenêtre ou vitrage modifiés

2-La cité Réconciliation Nationale (AADL2) 2001:

La cité ADDL de Réconciliation Nationale fait partie de ZHUN de Bab Zouare est construite en 2001 par l'entreprise chinoise C.S.C.E.S. Elle est limitée au Nord par l'autoroute et la commune Dar EL Beida, d'Est par le stade 5 juillet, de sud et sud-ouest par la cité 5 Juillet 1962. Elle comporte des immeubles de type tours contient 730 logements

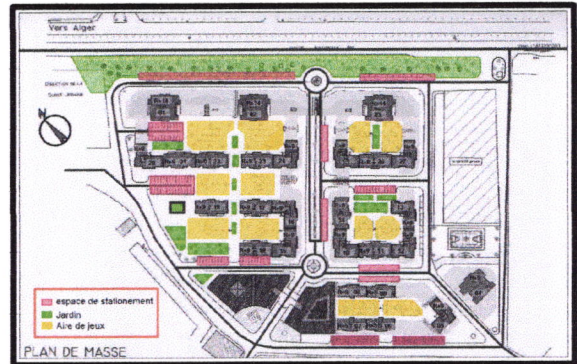
1-Système viaire:

Une hiérarchie viaire négligé par rapport au système de la ville, une rue permet l'accès au quartier et donne vers des voies secondaires.

2-Système non bâti

-L'espace public est déterminé par des voies de circulation, et des parkings, le vide est défini comme des espaces verts et des aires de jeux mal exploités.

-la présentation d'une barrière verte et implantation séparent l'autoroute de cite de coté nord.



Plan de masse
source google image



Barrière verte



espace public

3-Système bâti:

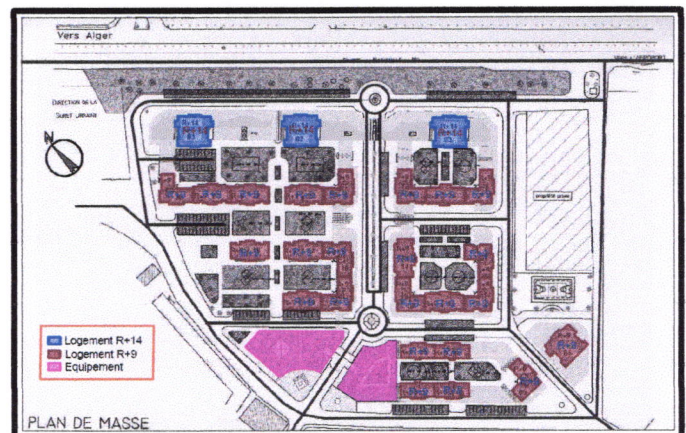
3-1-Gabarit:

l'ensemble du cadre bâti son gabarit varie entre:

- R+14 sur l'autoroute du coté nord.
- R+9 sur les voie secondaires a l'intérieur du cité.

3-2-Les façades:

-Une faillite du langage architecturale, façades répétitifs, des murs pignon sans aucunes qualités.



Gabarit des batiments
source google image



monotonie des façades

Source; google image interprétation par l'b auteur

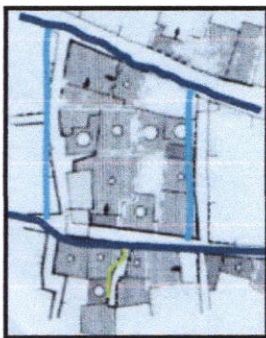
Synthèse de la lecture typologique :

D'après notre lecture typologique des différents tissus au alentours de notre aire d'étude on constate que La typologie de la ville d'Alger a évolué à travers le temps, de traditionnelle au moderne (maison traditionnelle, immeuble néo-classique haussmannien **HBM** ; **HLM**; les grands ensembles , **ZHUN**)

1-Tissu traditionnel

(casbah d'Alger)

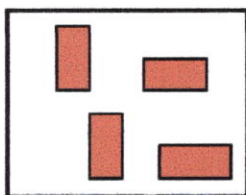
Dans la période précoloniale (époque ottomane) on remarque au niveau de la médina la hiérarchisation des voies et l'organisation autour des espaces publics.



Tissu traditionnel

3- Tissu moderne Début du 20^{ème} siècle architecture moderne les grands ensembles

Dans la période de l'architecture moderne les grands ensembles dont apparut qui sont sous forme de barre ou tour (HLM, HBM) les espaces extérieurs ne sont pas pris en considération et ne sont pas qualifiés, l'implantation du bâti et pour objectif de profiter de l'ensoleillement, la ventilation et la verdure (ilot ouvert).



Ilot ouvert

5-Les Zhunes

Après avoir produit les grands ensembles de la période de l'architecture moderne on remarque l'éclatement de la ville (production des zhunes AADL) jusqu'à la période actuelle ainsi les espaces publics ne sont pas qualifiés.

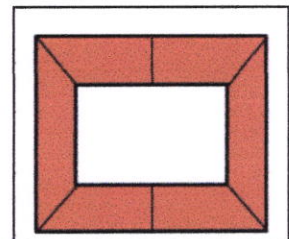
2-Tissu néo classique

(période coloniale avec la révolution industrielle habitat du 19^{ème} siècle (quartier d'Isly))

Apparition du style néo classique suivant la typologie haussmannienne caractérisée par le tracé régulier des îlots (une cour à l'intérieur et une façade sur la rue) et la hiérarchisation des voies (voie principale ; secondaire, tertiaire), la hauteur de l'immeuble (12 à 20 mètres) proportionnelle à la largeur de la voirie comme le cas du quartier d'Isly.



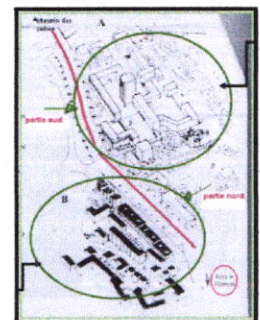
Immeuble colonial



Ilot fermé

4-Tendance actuelle (Pouillon)

Toujours dans la période de l'architecture moderne, les grands ensembles de Pouillon (diar el mahcoul diar saada), il a pris en considération les espaces publics qui sont délimités par les façades et sont accessibles par des passages couverts avec des arcs ou bien par des escaliers et l'implantation du bâti et pour profiter de la vue et de l'ensoleillement.



Diar el mahcoul